

# **Examen des formes d'appropriation des femmes à partir du témoignage de Waris Dirie dans *Fleur du désert***

Thèse réalisée dans le cadre de l'exigence partielle de la maîtrise en Études des femmes  
Institut d'études des femmes - Femmes, droits et citoyenneté dans un monde globalisé

Université d'Ottawa

Avril 2014

Par Marie-Hélène Gervais  
Dirigée par Dominique Bourque  
© Marie-Hélène Gervais, Ottawa, Canada, 2014

---

# Résumé

---

Cette thèse intitulée *Examen des formes d'appropriation des femmes à partir du témoignage de Waris Dirie dans Fleur du désert*, vise à démontrer le caractère ubiquiste de l'appropriation des femmes. En me servant du témoignage écrit de Dirie comme fil conducteur, j'analyse différentes formes d'appropriation parmi celles qu'elle a connues en m'appuyant sur des concepts issus de la théorie féministe matérialiste française, principalement ceux qu'a élaborés Colette Guillaumin. Je recours également à l'épistémologie de la connaissance située et à l'analyse du discours afin de valider et d'interpréter le parcours de Dirie. Les trois principales formes d'appropriation que rencontre cette dernière et que j'étudie dans cette thèse sont l'excision comme type de mutilations génitales féminines, le mariage forcé, ainsi que l'imposition de diktats, d'un savoir-être et d'une sexualité féminine. Enfin, j'ouvre un questionnement sur l'établissement d'une citoyenneté égalitaire entre les différentes classes subissant un rapport de domination.

---

# Table des matières

---

|                                                                               |           |
|-------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Résumé .....</b>                                                           | <b>2</b>  |
| <b>Remerciements .....</b>                                                    | <b>6</b>  |
| <b>Introduction .....</b>                                                     | <b>7</b>  |
| Corpus et objectif .....                                                      | 8         |
| Revue des études .....                                                        | 11        |
| Défis et apports de cette thèse .....                                         | 13        |
| Plan de cette thèse .....                                                     | 14        |
| <br><b>1. Chapitre théorique.....</b>                                         | <b>16</b> |
| La théorie de la connaissance située .....                                    | 16        |
| Imbrication des instruments et des conditions d’appropriation des femmes..... | 19        |
| L’Analyse du discours.....                                                    | 22        |
| Le concept d’appropriation .....                                              | 24        |
| Appropriation matérielle .....                                                | 26        |
| L’effet idéologique de l’appropriation .....                                  | 36        |
| Dimensions collective et privée de l’appropriation.....                       | 42        |
| La notion de citoyenneté .....                                                | 44        |

## **Appropriation des femmes**

### **2. L'Excision/MGF ..... 45**

|                                                                     |    |
|---------------------------------------------------------------------|----|
| De quoi est-il question? .....                                      | 46 |
| Les mots pour le dire.....                                          | 48 |
| Causes et origines de la pratique.....                              | 50 |
| Distinction entre circoncision masculine et excision féminine ..... | 54 |
| L'expérience de Dirie.....                                          | 55 |
| Les conséquences de l'excision/mutilations génitales féminines..... | 61 |
| Poids social lié à la pratique et sa perpétuation.....              | 69 |

### **3. Les mariages forcés..... 76**

|                                                           |     |
|-----------------------------------------------------------|-----|
| Des appellations variées .....                            | 78  |
| La notion de consentement dans les mariages forcés.....   | 79  |
| Des réalités répandues.....                               | 82  |
| L'expérience de Dirie.....                                | 85  |
| Les causes des mariages précoces et/ou forcés .....       | 90  |
| Les conséquences des mariages précoces et/ ou forcés..... | 92  |
| Le travail domestique dans les mariages forcés .....      | 94  |
| Les impacts sur la santé physique .....                   | 95  |
| Conclusion .....                                          | 102 |

### **4. « La femme idéale » ..... 104**

|                               |     |
|-------------------------------|-----|
| Des normes bien établies..... | 105 |
| L'influence de l'image .....  | 107 |

|                                                         |     |
|---------------------------------------------------------|-----|
| Construction sociale de l'image et du genre .....       | 112 |
| Les diktats de l'idéal féminin - Minceur et santé ..... | 114 |
| Jeunesse.....                                           | 119 |
| Blancheur .....                                         | 121 |
| Capacités .....                                         | 124 |
| Hétérosexualité.....                                    | 126 |
| Hypersexualisation.....                                 | 127 |
| Femme-nature .....                                      | 133 |
| Conclusion .....                                        | 139 |

## **5. Conclusion ..... 142**

|                                                                 |     |
|-----------------------------------------------------------------|-----|
| Retour sur les formes d'appropriation vécues par Dirie.....     | 142 |
| Le caractère transactionnel de l'appropriation des femmes ..... | 147 |
| Contrôle du corps des femmes et la citoyenneté .....            | 149 |

## **Bibliographie ..... 156**

# Remerciements

---

Je souhaite dédier cette thèse, qui a nourri une partie importante de mon existence, à toutes les femmes extraordinaires de ma vie pour qui j'ai énormément de respect. À ma mamie la femme la plus forte que je connaisse. À toutes celles également qui font preuve de courage et qui se battent quotidiennement pour améliorer leur vie et celle des autres.

Un remerciement spécial à ma directrice de thèse Dominique Bourque, d'abord pour avoir été si passionnée et convaincante lors d'un cours donné un soir d'hiver, il y a quelques années déjà. Et pour son dévouement sans fin.

Merci aux membres de mon comité d'évaluation pour leur lecture attentive et leurs conseils.

À mon père pour qui l'idée de me « donner » au bout de l'allée n'aura jamais traversée  
l'esprit-Merci.

# Introduction

---

Dans le cadre de cours suivis dans le programme d'Études des femmes, sous l'axe : *Femmes, droits et citoyenneté, dans un monde globalisé*, les thèmes de la division sexuelle et raciale du travail, de la citoyenneté, de la migration internationale ainsi que des violences intersectionnelles institutionnelles et privées, ont tout particulièrement retenus mon attention. Ces sujets interpellent en effet plus ou moins directement le concept d'appropriation du corps des femmes. Ce concept, élaboré par des théoriciennes féministes matérialistes comme nous le verrons, est celui qui m'a le plus marquée.

Pour ma thèse de maîtrise, j'ai choisi d'analyser les formes que prend cette appropriation dans le récit de vie de Waris Dirie intitulé *Fleur du désert*<sup>1</sup>. Si j'ai choisi ce témoignage, c'est parce qu'il est devenu l'emblème pour moi non seulement de tout ce que j'ai pu apprendre durant mon cursus à l'Institut d'études des femmes, mais également de ce que nombre de femmes doivent affronter encore aujourd'hui sur la planète.

---

<sup>1</sup> Waris Dirie a rédigé *Desert Flower* en collaboration avec Cathleen Miller et l'ouvrage anglophone a été publié par le William Morrow Pub, division of HARPERCOLLINS PUBLISHERS en 1998 (1st edition). La traduction française a été faite par Josiane et Alain Deschamps aux Éditions Albin Michel, et est parue la même année que le titre anglophone. Le livre a paru à travers le monde dans onze langues différentes simultanément. Les pages des citations que je tirerai de ce texte seront indiquées entre parenthèses après celles-ci.

Dans son témoignage, Waris Dirie, retrace les étapes importantes de sa vie de femme. Elle souhaitait dénoncer en particulier certaines pratiques qu'elle jugeait obscurantistes<sup>2</sup>. D'abord publié en 1998, *Fleur du désert* est par la suite adapté pour le grand écran sous le même titre et sort en salles dans plusieurs pays européens et aux États-Unis en 2009<sup>3</sup>. Ce film est le fruit d'une collaboration autrichienne, allemande et française. Il est intéressant de noter qu'il s'agit d'une production européenne. L'Europe étant peut-être davantage préoccupée par le sort des femmes africaines ou sensibilisée à leur situation du fait de leur immigration dans les pays qui la constitue. Dans le cadre de cette thèse, je me base principalement sur la traduction française du livre en version originale paru en 1998.

D'origine somalienne, Waris Dirie naît dans une famille de nomades du désert. Vers l'âge de quatre ans<sup>4</sup>, elle subit une mutilation génitale complète, suivant une tradition ancestrale. Elle y survie miraculeusement, mais souffre encore aujourd'hui des complications de cette mutilation. Dirie provient d'une famille très pauvre et doit effectuer plusieurs tâches quotidiennement, dont celle de s'occuper du bétail. Elle fuit son village

---

<sup>2</sup> Dans la traduction du livre, il est écrit : « À cause d'un rituel obscurantiste, la plupart des femmes du continent africain passent leur vie à souffrir. Qui pourrait bien aider une femme du désert, comme ma mère, qui n'a ni argent ni pouvoir? Quelqu'un devait parler pour les petites filles sans voix. Et puisque j'avais commencé par être nomade moi aussi, j'ai pensé que c'était à moi de le faire (1998,265) ».

<sup>3</sup> La production cinématographique fût dirigée par Sherry Hormann. Voir les dates de sortie du film selon les pays en ligne au : [http://www.imdb.com/title/tt1054580/releaseinfo?ref=tt\\_ov\\_inf](http://www.imdb.com/title/tt1054580/releaseinfo?ref=tt_ov_inf)[http://www.imdb.com/title/tt1054580/releaseinfo?ref=tt\\_ov\\_inf](http://www.imdb.com/title/tt1054580/releaseinfo?ref=tt_ov_inf)

<sup>4</sup> Elle subit une mutilation entre trois et cinq ans. Elle ne connaît pas la date de son anniversaire et donc elle ne peut que faire des estimations : « Quel âge avez-vous? Je ne sais pas, peut-être quatorze ans, mais je ne suis pas si vieille [en réponse à un employé qui lui demande si elle a 18 ans] (114) ».

vers l'âge de treize ans, pour échapper à son « destin » de jeune fille contrainte de se marier à un homme du village ayant trois fois son âge et ayant payé pour qu'elle devienne sa quatrième épouse. Durant sa traversée du désert et lors de son arrivée en ville, elle doit lutter pour survivre et résister à trois tentatives de viol brutales<sup>5</sup>. Elle est accueillie par sa grand-mère, qui habite la ville de Mogadiscio. Dans cette ville, elle travaille un certain temps chez sa sœur, puis chez une tante avant de partir vivre à Londres.

Elle arrive dans cette ville pour devenir l'aide-domestique de son oncle et sa famille à l'ambassade somalienne. Elle espère pouvoir éventuellement y vivre une vie meilleure, loin de la guerre et de la misère. Sa condition de travailleuse à l'ambassade s'apparente davantage à de l'esclavage<sup>6</sup>. Elle y est en outre assignée à demeure, ce qui rend son intégration extrêmement difficile en Angleterre. Elle y travaille pendant environ six ans, sans jamais avoir la chance d'apprendre l'anglais. Lors de l'éclatement de la guerre civile en Somalie, l'ambassade à Londres est fermée et Dirie perd son emploi et devient une sans-abri sans papiers puisque ceux-ci n'ont jamais été renouvelés depuis son arrivée en Europe. Elle erre un certain moment dans les rues de Londres où elle vit continuellement dans la peur, surtout parce qu'elle est une femme et de surcroît parce qu'elle est étrangère. Au départ, Dirie ne maîtrise pas l'anglais et a de la difficulté à se trouver un emploi. Elle fait éventuellement la connaissance de Halwu avec qui elle devient amie. Celle-ci la soutient

---

<sup>5</sup> Le témoignage nous renseigne sur au moins trois situations de tentatives de viol subies par Dirie. L'une dans le désert somalien, par un ami de son père (36-38), l'une en route pour la ville de Mogadiscio dans un camion (17-21) et l'autre à son arrivée en ville, lorsqu'un homme l'invite chez lui et dit pouvoir l'aider à trouver sa famille (84-86).

<sup>6</sup> « En quatre ans, je n'ai pas eu un seul jour de repos. Les rares fois où j'ai osé en parler, ma tante a piqué une telle colère que j'y ai renoncé. Je ne mangeais pas avec le reste de la famille. J'avalais quelque chose en vitesse, quand j'en avais l'occasion, et je continuais à travailler jusqu'au moment où je tombais dans mon lit, morte de fatigue, vers minuit (119) ».

financièrement et émotivement, et lui fait découvrir Londres. Les deux jeunes femmes finissent par se lier d'affection l'une pour l'autre et elles vivront ensemble un moment.

Dirie est éventuellement repérée par un grand photographe de renommée internationale, qui lui offre de devenir mannequin. Après plusieurs refus, elle accepte de le rencontrer et entrera graduellement dans le monde de la mode. Faisant face à de nombreuses difficultés pour obtenir des papiers d'identité et un passeport qui lui permettront d'exercer son métier, ainsi qu'aux prix de grands efforts et de beaucoup d'humiliations, elle deviendra un grand mannequin reconnu partout dans le monde. Elle profitera de sa célébrité pour dénoncer les pratiques d'excision en devenant l'ambassadrice des Nations-Unies sur cette question. Son travail aura un réel impact dans les politiques étatiques de plusieurs pays. Waris Dirie n'a pas cessé son combat après avoir quitté son poste aux Nations-Unies en 2003. Elle a en effet mis sur pieds sa propre fondation *Desert Flower*<sup>7</sup>, qui vise à faire un travail de sensibilisation contre les pratiques de mutilations génitales.

On le voit, Waris Dirie a connu de multiples formes d'exploitation et même d'oppression sur les plans familial, politique, idéologique et structurel, ce tant dans son pays d'origine que dans son pays d'accueil. Elle s'est retrouvée dans différentes situations et conditions et a eu plusieurs statuts au cours de sa vie, ce qui ajoute profondeur et richesse à son récit. Ce témoignage a retenu mon attention parce que Waris Dirie s'est battue contre les injustices qu'elle a subies en tant que femme, mais aussi parce qu'elle est devenue une agente de changement. Elle montre en effet que l'on peut se sortir de situations difficiles et parfois même participer à transformer la société ou le monde dans lequel on vit. Par cette

---

<sup>7</sup> Site officiel de la fondation *Desert Flower* construite par Waris Dirie  
<http://www.desertflowerfoundation.org/en/>

thèse, je souhaite contribuer à faire connaître son histoire parce que malgré les inégalités qui subsistent, celle-ci est porteuse d'espoir pour toutes les femmes, incluant les plus démunies de la planète.

## Revue des études

---

Les études les plus pertinentes qui ont été publiées à ce jour concernent le parcours de Dirie. Parmi celles-ci, je retiens celle que Christiane Rimbaud a fait paraître en 2008 et qui s'intitule « *Femmes d'espoir : Leur combat pour les droits de l'Homme* ». Celle-ci retrace les luttes de neuf femmes aux parcours hors normes, dont celui de Dirie. Elle insiste sur le puissant charisme de ces femmes qui a fait d'elles des figures emblématiques de leur cause respective. Malgré leur dénonciation de certaines situations et/ou pratiques, ces femmes n'ont pas renoncé à leur appartenance ethnique ou religieuse. Elle se concentre sur la revue de leurs réalisations ayant eu de l'influence sur les droits humains et décrit leurs combats actuels. Pour Dirie, il s'agit de son implication contre l'excision comme Mutilation Génitale Féminine (MGF). Les apports sociaux et politiques de ces femmes et leur mise en relation sont donc au centre de l'ouvrage. Du côté des études littéraires, la thèse de Dobrota Pucherova « *Radical cosmopolitanism in life narratives by Somali women writers* », paraît digne de mention. Cette chercheuse en littérature comparée et spécialiste des questions postcoloniales, adopte une approche comparative entre les autobiographies de deux femmes somaliennes s'étant émancipées et ayant fait carrière à l'international. Elle tend à démontrer que leur mode de vie, dans le contexte migratoire représente un cosmopolitisme radical et

en explique les causes. Un mémoire d'Emma Fredriksson, sorti en 2008 et intitulé « *Mission Possible : A study of four autobiographies treating difficult childhoods* », examine les stratégies utilisées par deux auteurs de romans autobiographiques dont Waris Dirie, pour faire face à leur enfance difficile et devenir des adultes engagées couronnées de succès. L'écriture de leur histoire est présentée comme une thérapie pour leurs auteurs et une source d'inspiration pour le lectorat. L'approche est axée sur la psychologie. Des articles de journaux ont également été écrits sur la vie et les réalisations de Dirie. Matthew Campbell Paris a rencontré cette dernière en 2010, et a effectué avec elle un tour d'horizon des activités passées et à venir de l'ancienne top-modèle. Dans son article, paru dans le *Sunday Times* le 14 mars 2010, il se limite néanmoins à une approche descriptive et journalistique, qui nous laisse sur notre faim. Plusieurs essais et articles traitent plus spécifiquement du récit ou du film *Fleur du désert*. Règle générale, ceux-ci se réfèrent strictement aux mutilations génitales féminines et prennent la forme de compte-rendus ou de synthèses<sup>8</sup>.

Je n'ai pu trouver aucune analyse s'étend attardée au mariage forcé spécifiquement ou au fait que Dirie ait été soumise aux diktats de l'idéal de beauté pour sa carrière de mannequin. Il y a également absence de recherches traçant le lien avec le mariage forcé décrit dans son témoignage et l'excision/MGF. Curieusement, aucune analyse de ce témoignage n'a été publiée à partir de l'épistémologie de la connaissance située (Haraway

---

<sup>8</sup>Pour consulter un résumé ou une courte critique de l'œuvre, voir (1999,10) *Desert Flower*. *Study Mode.com*, en ligne au <http://www.studymode.com/essays/Desert-Flower-5539.html> , (2013,02), *Desert Flower*. *Study Mode.com* en ligne au : <http://www.studymode.com/essays/Desert-Flower-1441716.html>. Pour consulter un essai en lien avec l'histoire de Dirie et les mutilations génitales féminines, voir (2010, 04). *Female Genital Mutilation essay*, *StudyMode.com*, en ligne au <http://www.studymode.com/essays/Female-Genital-Mutilation-Essay-314212.html>.

(1988), Harding (1991,1996, 2004), Hartsock (1998), Collins (1984,1990)) comme on aurait pu s'y attendre. On ne trouve pas non plus de lecture de *Fleur du Désert* s'appuyant sur un examen inspiré par le féminisme matérialiste. Or ce sont ces deux grandes approches qui me semblent le mieux mettre en évidence l'apport du parcours de Dirie. C'est donc celles que j'ai choisies pour conduire mon examen de son témoignage.

### **Défis et apports de cette thèse**

---

De par son sujet et ses approches, je souhaite que ma thèse représente un apport non seulement pour les études des femmes, mais aussi pour la sociologie dans la mesure où elle s'attache au parcours d'un individu exemplaire (non privilégié) au sein d'un état du monde traversé par des rapports sociaux de domination le concernant directement (sexe, « race », classe, statut, etc.).

Dans un cas comme dans l'autre, il n'est pas fréquent d'utiliser un récit littéraire comme corpus et j'ai conscience de cette originalité autant que des problèmes que pose ce choix pour ces disciplines : cas unique, source non vérifiable, tendance des médias à romancer les histoires vécues pour les rendre plus sensationnelles, etc. Néanmoins, l'émancipation d'une jeune femme africaine partant de rien me semblait trop importante pour ne pas être considérée dans un cadre universitaire. En ce sens, je souhaite contribuer à la visibilité et à la reconnaissance de ce parcours, d'autant qu'il pointe des enjeux fondamentaux concernant justement les épreuves auxquelles font face les femmes les plus pauvres et les plus invisibilisées de la planète.

Les autres principaux défis que j'ai rencontrés en menant cette étude ont été de deux ordres. J'ai regretté, d'une part, de ne pas avoir de modèles d'études similaires à la mienne pour me guider et, d'autre part, de ne pas pouvoir traiter de toutes les formes d'appropriation qu'a subies Waris Dirie faute d'espace. J'espère avoir tout de même rendu justice à sa grande résilience.

## **Plan de cette thèse**

---

Mes données, on l'aura compris sont diversifiées et primaires en ce qu'elles sont tirées d'un récit de vie. Parallèlement aux principales approches féministes que j'ai évoquées plus haut (matérialiste et située), je me servirai de multiples auteurs-es en recherche féministe appartenant à des disciplines variées comme la sociologie, l'histoire, l'économie. Cela nous permettra ainsi de dresser un portrait global des rapports sociaux de pouvoir qui prennent de multiples formes et qui persistent partout dans le monde, à divers degrés, selon certains signifiants dont la classe et la « race » sociale.

Cette étude se divise en cinq chapitres. Dans le premier chapitre, suivant le résumé du récit que fait de sa vie l'ex-ambassadrice de l'Organisation des Nations-Unies pour les questions de mutilations génitales, je présenterai la notion de l'appropriation du corps des femmes, par la famille, par l'État et ses institutions en me basant sur les analyses tirées de *Pratique du pouvoir et idée de Nature* que Colette Guillaumin a initialement publié en 1978ab. Je présenterai l'épistémologie de la connaissance située ainsi que l'analyse de discours. La partie suivant mon cadre théorique sera réservée aux trois formes

d'appropriation les plus importantes du récit de Dirie, soit l'excision/mutilations génitales féminines, le mariage forcé et l'imposition d'un idéal féminin. Je mettrai en évidence la dimension intersectionnelle de cette appropriation du corps, qui se produit sur plusieurs plans comme le sexe, la race et la classe sociale et à travers de multiples pratiques. Représentant le combat premier de Dirie, le deuxième chapitre porte sur l'excision/mutilations génitales féminines. L'historique, les causes, conséquences et implications de la pratique sont présentés et questionnés principalement à partir des analyses de Guillaumin (1978a et b). Dans le troisième chapitre, une étude des dynamiques des mariages forcés ainsi que de l'ampleur de ceux-ci est réalisée. Des questionnements par rapport à l'appropriation des femmes et des jeunes mariées sont introduits avec l'appui des théories de féministes matérialistes (Guillaumin, 1978ab;1992;2002; Delphy, 2001; Mathieu, 1973;1991; Tabet, 1998;2004). L'imposition d'un idéal féminin strict constitue le sujet du quatrième chapitre. Les causes et les moyens utilisés pour assurer la continuation de ces diktats, comme « l'appropriation idéologique » (Guillaumin, 1978ab) et la « colonisation interne » (Lazzarato, 2007) sont montrés. Certains des facteurs influençant la création de normes genrées ainsi que certaines conséquences possibles sur la santé physique et psychique des femmes sont présentés. Cette étude se conclura par une réflexion portant sur la question de la citoyenneté universelle en tant qu'elle est au cœur des enjeux d'émancipation de l'ensemble des femmes. Finalement, cette thèse exposera l'agentivité des femmes et leur capacité d'action et de mobilisation, malgré les formes d'appropriation institutionnalisées qui sont bien ancrées dans nos sociétés.

# 1. Chapitre théorique

---

## La théorie de la connaissance située

---

Dans le présent chapitre, je présente les approches théoriques dont je me servirai pour analyser l'ouvrage de Waris Dirie. Je commencerai par la théorie du positionnement, puis, celle de l'analyse du discours, enfin celle de l'appropriation. Je procèderai à l'examen du témoignage de Dirie à partir de deux grands axes, soit l'axe microsociologique et l'axe macrosociologique. Pour le côté micro, j'utiliserai l'approche de la connaissance située. Celle-ci me permettra d'utiliser le témoignage de Waris Dirie, comme base à mon analyse. Cela représentera alors la production d'un savoir par le partage de connaissances pertinentes tirées d'un témoignage écrit. À partir de ce que cette dernière aura transmis dans l'œuvre *Fleur du désert* (1998), je serai en mesure de mettre en relation ces expériences, nous permettant d'accéder à un point de vue micro, à l'analyse plus englobante de Guillaumin (1978a et b) sur l'appropriation d'une classe par une autre. Ces deux types de production de connaissances nous permettraient une vue plus holistique du concept de l'appropriation des femmes et des réalités qui y sont rattachées.

L'épistémologie de la connaissance située, théorisée entre autres par Haraway (1988), Harding (1991), Hartsock (1998) et Collins (1984), évacue l'idée de neutralité. Selon cette approche, « toute connaissance est nécessairement située dans le temps et l'espace », et ancrée « dans les conditions matérielles d'existence spécifiques à un groupe et à une époque donnée » (Ollivier et Tremblay, 2000: 118). Cette théorie est très pertinente en Étude des femmes parce qu'elle place les acteurs sociaux au cœur des préoccupations et des

réflexions. C'est par ailleurs la stratégie la plus appropriée pour la recherche empirique parce qu'elle permet un contact direct avec les discours de ces acteurs-trices.

Un des objectifs des études féministes est de comprendre et de déconstruire les rapports sociaux de domination afin d'établir des stratégies visant une équité ainsi qu'un rapport plus égalitaire entre les différentes classes sociales. Dans les dernières décennies, des analystes de différentes disciplines, dont des féministes, se sont penchées sur les méta-récits ou explications du monde que sont les religions, les sciences, la psychanalyse, le marxisme, etc. Ils ont mis en lumière certains acteurs et modes de vie, et ont parallèlement gommés l'expérience d'autres acteurs (dont les femmes, les plus démunie-s, les handicapé-e-s, les racisé-e-s) et leurs modes de vie. La mise de côté des savoirs des « Autres » aurait menés à des exclusions et des biais notables dans l'histoire, homogénéisant les uns et exotisant les « Autres », renforçant le système binaire oppositionnel. Pour Haraway (1988), le positionnement des producteurs de savoirs demeurent quelque chose de délicat. Même les chercheurs, dont plusieurs anthropologues<sup>9</sup>, ont proposé des représentations inexactes. L'image que dépeignent les colonisateurs européens des Orientaux, Arabes ou Autochtones, comme étant des « sauvages », des êtres inférieurs en est un exemple. Haraway écrit: « Irresponsible means unable to be called into account. There is premium on establishing the capacity to see from the peripheries and the depths. But here there also lies a serious danger of romanticizing and/or appropriating the vision of the less powerful while claiming to see from their positions" (1988: 584).

---

<sup>9</sup> Certains chercheurs se sont d'ailleurs revendiqué des peuples et cultures qu'ils étudiaient, d'autres ont répandu des idées, récits et perceptions de leurs voyages, faisant ainsi la promotion d'une culture folklorique, romantique ou exotique. Ceci a eu comme effet d'homogénéiser et de catégoriser certains groupes sociaux.

La manière de produire des savoirs peut-elle influencer ceux-ci? Qu'est-ce qui peut compter comme connaissance et qui est en mesure de produire un savoir? Était-ce réservé aux hommes, aux scientifiques, aux gens aisés? De nombreux questionnements ont émergé. Les questionnements par rapport à l'objectivité/subjectivité (Haraway, 1988, Harding, 1991) se sont multipliés. Pour beaucoup de féministes, partir des expériences vécues comme base de connaissances représente un atout pour comprendre les subtilités des rapports sociaux. Le bagage sociologique que possèdent les gens ordinaires, les dominé-e-s, les marginalisé-e-s, incluent des pratiques, des coutumes, des symboles, des codes culturels et langagiers qui guident la vie quotidienne et qui peuvent informer sur des mouvements, des rapports, des perspectives très riches de sens (Poiret, 2005 : 10). Le partage de ses connaissances venant « du bas » de l'échelle sociale peut mener à une production de savoirs très pertinents pour les chercheur-e-s qualitatifs, notamment les féministes. Les chercheur-e-s féministes qui tentent de comprendre le monde et les rapports sociaux autrement peuvent ainsi partir de l'expérience des femmes, qui ont historiquement eu très peu accès aux sphères de pouvoir et de production de connaissances pour comprendre des dynamiques jusque-là invisibilisées. Est-ce à dire que n'importe qui est en mesure de produire n'importe quoi et que tous les points de vue se valent? Pour Poiret :

Ceci ne signifie pas que le monde qui nous environne est un pur construit subjectif que chacun pourrait forger à sa guise et que, finalement, n'importe quel point de vue équivaldrait à n'importe quel autre. Tout au contraire, la théorie du point de vue devrait nous inciter à rechercher, derrière ces visions divergentes, les rapports sociaux qui les engendrent en produisant des groupes dont les intérêts sont (plus ou moins) contradictoires (2005 : 19).

Sandra Harding affirme que ce type d'approches pourrait même mener vers des avantages notoires, dont certains d'ordre politiques : « Standpoint theories map how social

and political disadvantage can be turned into an epistemic, scientific and political advantage. » (Harding, 2004 : 7). Ce partage de perceptions et d'expériences, liées aux manières d'interpréter le monde mèneraient vers une politisation de certains groupes inaudibles, ce qui favoriserait un changement social.

En partant d'un témoignage, comme le récit de Waris Dirie, cette approche permet de valider le vécu de beaucoup de femmes qui n'ont pas accès à la parole. C'est ce qui rend celui de Dirie si précieux. D'autant plus que cette dernière a pris la mesure de la différence entre sa position sociale actuelle et celles qu'elle a occupées précédemment tout au long de son parcours. Cette intellection, due notamment à l'évolution de sa situation économique et de sa renommée, mais également à sa migration et confrontation à des modes de vie très différents, permet à Dirie de percevoir des dynamiques sociales trop subtiles pour un œil non averti. Ce genre de prise de conscience fait émerger ces points de vue et connaissances des dominé-e-s, comme le mentionne hooks (1981).

### **Imbrication des instruments et des conditions d'appropriation des femmes**

La classe des femmes, qui est communément appropriée, peut l'être de diverses manières. Sans procéder à une étude intersectionnelle systématique, je souhaite faire ressortir les particularités des situations et/ou positions sociales qui peuvent s'entrecroiser et modifier les conditions et les effets de l'appropriation, en me référant aux expériences particulièrement variées qu'à vécues Dirie.

De manière générale, selon hooks (1981; 1984), les femmes noires occuperaient une position sociale inférieure, puisqu'elles sont conjointement acculées aux rangs les plus avilissants du marché du travail, mais aussi parce que leur statut social est plus bas que tous les autres et qu'elles subissent (ou peuvent subir) simultanément une oppression sexiste, raciste et classiste. Pour elle, il s'agit du seul groupe à ne pas avoir été socialisé pour jouer le rôle d'exploiteur/oppresseur en ce que ces femmes noires n'ont pas « d'Autres » à exploiter. Poiret (2005) abonde dans ce sens. En effet, il considère que les femmes noires afro-américaines occupant une position sociale particulière, représenteraient un point de référence singulier qui pourrait être désigné comme le « zéro absolu » de la domination (2005 : 7). Parce que ces femmes vivent à la marge de la société, elles peuvent étudier ce qui se déroule en son centre, sans qu'elles ne soient remarquées. Cela leur permet de comprendre différentes réalités, ce qui n'est pas le cas pour ceux qui se positionnent au centre, comme les hommes blancs de classe moyenne entre autres.

Alors que les femmes « blanches » aisées comme les hommes « noirs » auraient tendance à revendiquer les mêmes privilèges que les hommes « blancs », ce qui suppose de déplacer la ligne de clivage entre privilégiés et désavantagés, les femmes « noires » et pauvres seraient les seules à pouvoir porter de manière conséquente une perspective humaniste d'abolition de tous les rapports de domination et d'exploitation, constituant ainsi une sorte d'avant-garde de l'avant-garde des opprimés (hooks, 1981 :194).

C'est dans ce sens que le témoignage exemplaire de Waris Dirie peut nous instruire sur une expérimentation du monde social, fort instructive en ce qui concerne les mécanismes d'appropriation. Dirie en tant que femme noire issue d'un des pays les plus

pauvres de la planète<sup>10</sup>, a vécu des expériences très éprouvantes tant en Somalie qu'en Angleterre et aux États-Unis, a fait l'expérience de plusieurs classes sociales, parfois même de manière simultanée. Elle occuperait donc une position stratégique pour comprendre les différents niveaux de domination et d'appropriation. La théorie de l'approche située, en mettant en évidence l'intérêt et la pertinence du point de vue de Waris Dirie, m'a permis de recourir à son témoignage pour comprendre l'appropriation de toutes les femmes et non seulement celles de groupes plus privilégiés. Son vécu exemplifie en outre le caractère fondé du féminisme matérialiste et de la théorie de l'appropriation de Colette Guillaumin (1978ab). Mais comment devais-je procéder concrètement à l'analyse de son récit pour saisir les formes d'appropriation matérielles et les faits idéologiques qu'elle relate dans *Fleur du désert* (1998)? En examinant la façon dont elle les présentait? En me demandant : comment elle en était consciente, jusqu'où elle en était critique ou de quelle manière elle transigeait avec ces formes d'appropriation? Pour cela, j'avais besoin d'un autre outil, soit celle de l'analyse de discours.

---

<sup>10</sup> Dirie serait née en 1965, ce qui ne peut être confirmé vu le manque de documentation officielle à ce sujet. En 1969, il y eut le coup d'État qui proclama le régime. Dirie aurait vécu dans le pays à cette époque. De 1977 à 1978 la guerre de l'Ogadem sévit en Somalie, Dirie aurait été domestique pour son oncle en Angleterre durant cette période. Une guerre civile perdure de 1991 à aujourd'hui et n'est actuellement pas réglée. Son instabilité politique serait une des nombreuses causes et conséquences à la fois d'une pauvreté persistante. Pour accéder à l'historique politique et économique de la Somalie, consultez le site de la Banque Mondiale en ligne au : <http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/51> [Consulté le 1 juin 2013]. Selon l'IDH établi par la Banque Mondiale, la Somalie serait un des pays les plus pauvres sur plusieurs plans. La gravité du contexte politique des dernières années ne permet toutefois pas de déterminer avec certitude certaines données. Les précisions sur l'évolution de la situation en Somalie, de 1960 à aujourd'hui sont accessibles sur le site officiel de la Banque Mondiale via [http://donnees.banquemondiale.org/pays/somalie#cp\\_wdi](http://donnees.banquemondiale.org/pays/somalie#cp_wdi) [consulté le 8 juin 2013].

## L'analyse du discours

---

Alpha Ousmane Barry (2002) affirme qu'il est difficile de circonscrire le terme « discours » ainsi que de donner une définition exacte de l'analyse du discours parce qu'elle est en évolution constante. Par contre, il présente différentes définitions des discours oraux et écrits, dont la suivante qui s'applique au témoignage de Waris Dirie : « [...] objet concret, produit dans une situation déterminée sous l'effet d'un réseau complexe de déterminations extralinguistiques (sociales, idéologiques) » (2002 : 3).

Il écrit à propos des fonctions du discours ceci :

D'un point de vue pragmatique, le texte est un ensemble culturel qui renvoie à des données variées, pas seulement linguistiques. C'est pourquoi le texte tout comme le discours est, selon une visée pragmatique, défini comme : l'utilisation d'énoncés dans leur combinaison pour l'accomplissement d'actes sociaux. Le discours remplit trois fonctions :

-une fonction propositionnelle (ce que disent les mots);

-une fonction illocutoire (ce que l'on fait par les mots : accuser, ordonner, demander une information, etc...); par l'acte illocutoire, s'instaure une relation, un rapport entre les interactants;

-une fonction perlocutoire (le but visé), agir ou chercher à agir sur l'interlocuteur (Ousmane Barry, 2002 : 4).

Ce qui importe dans le cadre de ce projet est de comprendre le sens du message de Dirie. L'objectif n'est donc pas d'étudier la structure ou la stylistique de *Fleur du désert* (1998), mais de comprendre la visée de l'auteure en fonction des conditions de production

de son témoignage. Pour comprendre ces conditions, il faut tenir compte les activités dans lesquelles Dirie est ou s'est investie (ambassadrice de bonne volonté à l'ONU pour les questions de mutilations génitales et fondatrice de l'organisme *Fleur du désert*, a donné des entrevues sur les questions de E/MGF auprès de certains médias, etc.), ainsi que le contexte dans lequel elle a décidé de rédiger le livre *Fleur du désert* (1998). Je me baserai sur ce que Waris Dirie écrit dans cet ouvrage et sur comment elle l'a fait pour analyser les formes d'appropriation qu'elle a vécues. Pour ce faire, j'utiliserai des extraits décrivant des anecdotes et des situations renvoyant aux différentes formes d'appropriation qu'elle a subies (ex : excision, mariage forcé, etc.). À partir de ce qu'elle a trouvé important de communiquer j'analyserai son choix de mots et d'expressions, ses hésitations, contradictions, autrement dit la manière dont Dirie présente et raconte ces expériences et la façon dont elle les perçoit (l'interprétation qu'elle en fait). En m'appuyant sur les trois thèmes principaux de son récit, je m'arrêterai à la dimension explicite de son discours écrit comme objet d'analyse. J'extrairai les séquences où elle décrit ses expériences marquantes en me référant abondamment aux dialogues. J'utilise les dialogues énoncés mais également certains des dialogues intérieurs. Les extraits choisis sont ceux qui permettent de situer le plus précisément le lectorat par rapport au déroulement des événements marquants de sa vie. Ils nous indiquent également les réactions et points de vue de son auteure et nous donnent des pistes sur le vécu de d'autres femmes. De cette manière, je serai en mesure de mieux comprendre le ou les messages qu'elle souhaite transmettre et de le situer à partir de l'approche matérialiste féministe française que j'aborderai plus bas. L'appropriation est un concept utilisé dans plusieurs disciplines et a évolué avec celles-ci. Il s'agit du concept central de la présente thèse.

## Le concept d'appropriation

---

Selon, Perla Serfaty-Garzon (2003) ce concept aurait des origines sociales qui seraient marxistes. La définition que je retiendrai a été proposée par cette auteure dans le *Dictionnaire critique de l'habitat et du logement* : « La notion d'appropriation véhicule deux idées dominantes. D'une part, celle d'adaptation de quelque chose à un usage défini ou à une dimension précise; d'autre part, celle qui découle de la première, d'action à rendre propre à quelque chose (Serfaty-Garzon, 2003 : 2) ».

Pourquoi utiliser une définition tirée d'un ouvrage de référence si éloigné de mon sujet? D'abord parce qu'elle correspond à une définition plus précise du concept d'appropriation que celles retrouvées dans d'autres dictionnaires. Également parce qu'elle a initialement été pensé en fonction de l'appropriation d'une chose ou d'un espace. Guillaumin (1978ab) qui a décrit les rapports d'appropriation entre classes dominé-e-s et classe-s dominants-e-s a insisté sur l'objectivation et la fonction d'outil attribuée aux classes dominées dont font partie les femmes. Elle a montré que nous pouvions également associer la notion de territoire et de propriété à la classe des femmes, dans la mesure où les femmes sont perçues comme étant des propriétés à s'approprier, des espaces à conquérir, à envahir. Cette définition nous présente donc le concept central de manière claire. Perla Serfaty-Garzon (2003) précise quant aux deux idées dominantes de sa définition :

L'idée d'adaptation traduit un objectif « d'harmonie » entre une chose et l'usage auquel on la destine, un « heureux » appariement entre deux objets, deux actions ou entre un sujet et un objet. Elle traduit l'intention d'atteindre une certaine justesse dans l'action de modification de l'objet sur lequel s'exerce l'appropriation, justesse

qui révèle une intelligence intime des qualités propres à cet objet et de ses potentialités. En ce sens, l'appropriation n'est possible qu'en relation à quelque chose qui peut être attribué et qui, en tant que tel, peut à la fois servir de support à l'intervention humaine et être possédé. [...] L'objectif de ce type de possession est précisément de rendre « propre »<sup>11</sup> quelque chose, c'est-à-dire de l'adapter à soi et ainsi, de transformer cette chose en un support de l'expression de soi (Serfaty-Garzon, 2003 : 2).

Ainsi, l'appropriation peut s'effectuer sur plusieurs plans, indépendamment ou de manières combinées. Il peut s'agir de possession d'ordre juridique, moral, affectif et psychologique (Serfaty-Garzon, 2003) mais aussi matériel. La notion de « support de l'expression de soi » s'applique dans le sens où les femmes ont soutenu les hommes, elles les ont assistées. Ce faisant, elles ont toujours joué un rôle de second plan, de deuxième zone, de sous-catégorie, tant sur le plan personnel que professionnellement. En restant dans les foyers, elles leur ont permis de travailler, leur ont servi de ménagère (main-d'œuvre gratuite), leur ont « donné » des enfants qu'elles ont élevés. Pour certaines, elles ont été des esclaves sexuelles. La société hétéronormative qui déclare que l'union « normale » ne peut s'établir qu'entre un homme et une femme (Wittig, 1980) a également encouragé à ce que « la » femme se modèle à l'homme, à ses désirs, à ses réalisations, qu'elle soit sa propriété.

---

<sup>11</sup> Les guillemets sont de moi. Je ne considère pas l'appropriation des femmes comme étant une bonne chose et je ne pense pas que la classe appropriée soit « impropre ».

## Appropriation matérielle

---

Je me baserai sur l'apport de certaines féministes matérialistes françaises dans la mesure où ce sont les conditions de vie matérielles de Waris Dirie qui ont déterminées son expérience dans un pays en voie de développement du continent africain, puis dans un riche pays européen. Alors qu'en Somalie, elle n'était qu'une force de travail et potentiellement de reproduction, en Angleterre, elle a pu utiliser le néolibéralisme — également exploiteur du corps des femmes<sup>12</sup> — pour améliorer ses conditions de vie.

Dans cette partie, je présenterai brièvement les apports de Mathieu et Delphy et m'attarderai davantage sur les analyses de Guillaumin, que j'utiliserai abondamment dans cette thèse. Ces théoriciennes féministes constatent que dans tous les pays, la classe des femmes est matériellement appropriée.

Nicole-Claude Mathieu, anthropologue française féministe, s'est questionnée sur les questions de catégorisations sociales des sexes et de traitements asymétriques réservés à ces catégories. Elle a rédigé en 1991 « *Quand céder n'est pas consentir* », un article portant sur la conscience dominée. En réplique à la théorie de la domination masculine et au

---

<sup>12</sup> Le système néolibéral est caractérisé par la promotion d'une économie de marché au nom de l'efficacité économique. Cette conception encourage la production et consommation de masse. Dans la folie d'un marché en constante expansion, la marchandisation des choses et même des êtres humains est probable (Poulin, 2005). Le contexte politique et économique actuel fait en quelque sorte la promotion des corps féminins - et de ses parties (vente de produits, nudité, hypersexualisation, imposition d'un savoir-être et d'une sexualité de «femmes», etc.) (Nadotti, 2007). Nous y reviendrons. Dirie a su utiliser ce système en étant mannequin et en participant, parfois malgré elle, parfois de manière active et choisie, à son fonctionnement. Elle a amélioré ses conditions de vie en devenant indépendante financièrement par ce travail. Elle a également pu voyager et apprendre différentes langues ainsi qu'élargir son cercle de connaissances et d'amis-es.

« consentement à cette domination » de Godelier (1982). Il avait affirmé dans son ouvrage: « Car la force la plus forte des hommes n'est pas dans l'exercice de la violence, mais dans le consentement des femmes à leur domination, et ce consentement ne peut exister sans qu'il y ait partage par les deux sexes des même représentations, qui légitiment la domination masculine » (Godelier, 1982 : 232).

Mathieu (1991) a expliqué que ce consentement n'en était pas un, vue la position de soumission dans laquelle se trouvent les dominées, soit les femmes. Leur conscience dominée fait partie des contraintes matérielles qu'elles subissent, de la même manière que leur accès limité aux connaissances. Certains aspects de ses analyses me seront utiles dans le cadre de ce projet.

Dans tous les pays du monde, des femmes sont non seulement contrôlées, abusées, violentées, dépossédées de leur corps et de leur autonomie, elles sont exploitées. Cela se produit à différents degrés et selon des mécanismes parfois distincts, mais j'avance que l'appropriation des femmes semble universelle. Pour Christine Delphy, (2001 reprise d'un texte de 1970), sociologue française et cofondatrice de *Nouvelles Questions féministes*, les différences entre les catégories de sexe, soit « hommes » et « femmes », ont été créées socialement et une hiérarchie a été instaurée entre ces deux « classes » (pour reprendre un terme de l'analyse marxiste), permettant ainsi la domination de celle des hommes sur celle des femmes. Avec la domination vient non seulement les pouvoirs, mais aussi les privilèges. Delphy considère que c'est le corps féminin, marqueur de la division sociale, qui est approprié, dans le cadre économique capitaliste et familial patriarcal. Elle défend la thèse selon laquelle le « mode de production domestique », attribué historiquement aux femmes, représente une appropriation totale de la force de travail des femmes, dans un système

patriarcal. Ces analyses sur la division sexuelle du travail domestique seront mises en lien avec le corpus utilisé pour ce projet.

Colette Guillaumin,<sup>13</sup> (1978ab, 1992, 2002), sociologue féministe matérialiste française, faisant partie du même courant que Mathieu et Delphy a publié en 1978 un article phare qui posera certains repères de la critique du genre. Elle a théorisé l'appropriation des femmes à travers l'idéologie naturaliste et a présenté un portrait structurel de l'appropriation. Elle a également été pionnière dans les questions de racisme et de l'essentialisation des signifiants sociaux créant les discriminations, les exclusions. Cela représentera le côté macrosociologique de cette thèse.

En combinant les analyses de cette auteure, aux expériences concrètes de Dirie je serai en mesure de comprendre l'ampleur et l'actualité des différentes formes d'appropriation. Ce que Waris Dirie nous transmet comme informations, en termes d'expériences de l'appropriation, Guillaumin l'a analysé et l'a décrit en deux temps. D'abord elle parle de cette relation sociale institutionnalisée et répandue qui fait de la classe des femmes, une classe appropriée matériellement, physiquement, le « sexage ». C'est-à-dire que les femmes, en tant que membres de la classe dominée, sont traitées comme étant des objets, des outils ayant une utilité précise.

Dans ses analyses du sujet, Colette Guillaumin (1978 ab, 1992) se concentre sur les rapports de domination qui s'expriment à travers la « naturalisation » du corps des groupes dominés par de multiples institutions sociales. Elle défend la thèse selon laquelle « la nature

---

<sup>13</sup> Colette Guillaumin discute et présente ses analyses sur l'appropriation à la fois matérielle et idéologique dans deux articles parus en 1978 (a, b) dans *Questions féministes* et repris en 1992 dans son ouvrage *Sexe, Race et Pratique de pouvoir*. J'adhère particulièrement à sa compréhension des rapports de pouvoir et c'est l'auteure à laquelle je me référerai le plus.

spécifique de l'oppression des femmes [est] l'appropriation » (Guillaumin, 1992 : 16) et que celle-ci serait à la fois privée et collective. Par le « sexage », terme qu'elle a proposé et qui désigne à la fois une forme de sexisme et d'esclavagisme, la classe<sup>14</sup> des dominants s'approprie, par le mariage par exemple, la force de travail ou les services sexuels de la classe dominée que représentent les femmes. Il s'agirait d'un degré extrême dans le traitement des femmes, d'un côté du spectre on trouve le sexisme « ordinaire » et de l'autre « le sexage ». Elle écrit :

Ce qui nous concernera ici est l'appropriation physique elle-même, le rapport où c'est l'unité matérielle productrice de force de travail. Nommé « esclavage » et « servage » dans l'économie foncière, ce type de rapport pourrait être désigné sous le terme de « sexage » pour ce qui concerne l'économie domestique moderne, lorsqu'il concerne les rapports de sexe (Guillaumin, 1978a : 9).

Le sexage représente donc un rapport d'appropriation d'une classe entière, soit les femmes, de leur individualité matérielle et non seulement de leur force de travail à la distinction de Delphy, ce qui démontre l'ampleur beaucoup plus marquée de cette appropriation, ce que j'utiliserai dans mon projet. La différence réside dans le postulat que l'appropriation est illimitée, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de début, ni de fin fixe et qu'elle se produit en permanence. Le temps des membres de cette classe de dominées, est disponible sans contrepartie contractuelle : « tout se passe comme si l'épouse appartenait en nue-propriété à l'époux et la classe des femmes en usufruit à chaque homme, et particulièrement à chacun de ceux qui ont acquis l'usage privé de l'une d'entre elles (Guillaumin, 1978a : 10) », comme ce serait le cas pour Dirie qui a été « vendue » par son père à un époux. Les

---

<sup>14</sup> À noter la distinction entre le sens de « classe » pour Delphy et pour Guillaumin : l'un est marxiste (les hommes et les femmes de notre société représenteraient des classes économiques distinctes) tandis que l'autre est matérialiste (il y aurait la classe sociale -créé socialement- des hommes-les dominants et celles des femmes-les dominées, les appropriées).

termes de ce « contrat » sont les suivants : « l'appropriation du temps », « l'appropriation des produits du corps », « l'obligation sexuelle », « la charge physique des membres invalides du groupe (les personnes plus âgées, les bébés, les malades, les infirmes, etc.) », ainsi que des « membres valides de la classe dominante, soit les humains<sup>15</sup> » (de sexe mâles) (*Ibid.*).

L'appropriation du temps signifie, comme je l'ai susmentionné, qu'elle est permanente, c'est-à-dire que l'on s'attend, dans l'espace public comme dans l'espace privée à ce que les femmes s'occupent des tâches de nettoyage, de lavage, de préparation des repas et autres (sac des enfants, crème solaire, etc.), qu'elles servent et desservent, qu'elles surveillent les enfants et les autres membres invalides, partout et en tout temps. Cela s'effectue sans questionnements, puisque le statu quo enchaîne les femmes à certaines tâches « naturelles », nous y reviendrons.

L'appropriation des produits du corps signifie que de manière collective ou privée, ce que produisent les femmes leur est soutiré. Lorsque les femmes vendent/donnent des produits matériels de leur corps, comme leur lait maternel ou encore, de façon bien plus répandue et invisibilisée, les enfants qu'elles mettent au monde, cela signifie qu'elles n'en sont pas « propriétaires ». Il est généralement reconnu que ce sont les femmes qui « donnent » ces enfants aux hommes et donc qu'ils appartiennent à ces derniers. C'est d'ailleurs le nom du père qui est transmis aux enfants, encore aujourd'hui (autrefois, ce n'était pas sujet à débat puisque c'était aussi la femme qui prenait le nom du mari lors du mariage, ce qui ne laissait pas de place à autre chose, ceci est d'ailleurs encore d'actualité

---

<sup>15</sup> Je reviendrai sur cette idée qu'a développée Guillaumin à propos du général qui suffit pour décrire les hommes, tandis que le particulier s'applique aux autres, aux différents, dont les femmes.

dans plusieurs endroits du monde y compris au Canada<sup>16</sup>). Il y a également un aspect symbolique à cette appropriation des produits du corps, comme pour ce qui concerne les menstruations par exemple. Les « redoutables » et « répulsives » menstrues des femmes ont été de tous les temps, sujettes à mythes et à croyances exposant les valeurs des différentes sociétés. Pour plusieurs peuples, elles représentaient l'impureté et la souillure. On accordait même au flux menstruel des pouvoirs maléfiques (Le Naour et Valenti, 2001). La persistance des virulents débats entourant l'avortement partout dans le monde, constituent une autre preuve de l'appropriation des produits du corps des femmes, dans ce cas, le fœtus.

« L'obligation sexuelle », qui se réfère à l'usage physique du corps de la femme, peut également être nommée devoir conjugal. Ce devoir se rapporte aux rapports sexuels prescrits entre époux dont le but était autrefois très lié à la reproduction humaine<sup>17</sup>. Il correspond aux droits des hommes et aux devoirs des femmes, c'est-à-dire que les femmes ont le devoir de répondre et de satisfaire aux besoins des hommes et pas le contraire<sup>18</sup>. Le non-exercice de l'usage du corps de la femme dans le contrat de mariage peut entraîner son annulation, comme quoi il représente une obligation pour celle-ci. Dans certaines cultures, les femmes une fois mariées doivent obligatoirement enfanter<sup>19</sup>. L'exemple du Ghana est éloquent. Le paiement d'une dot rend obligatoire la consommation du mariage et la procréation rapide. Certains cas ont été enregistrés ou des femmes utilisant des moyens

---

<sup>16</sup> Au Québec cette question est sujette à débat.

<sup>17</sup> Définition accessible sur le site Encyclopaedia Britannica au :

<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/366152/mariage> [consulté le 22 août 2013]

<sup>18</sup> Un cas, très rare, a toutefois été enregistré en France en 2009 où un divorce a été prononcé pour non-respect des obligations maritales, soit d'avoir des relations sexuelles. Les torts pesaient sur l'homme, ce qui est très peu commun. Pour consulter cet article en ligne sur le site de l'Express.fr :

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-devoir-conjugal-tu-honoreras\\_1083055.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-devoir-conjugal-tu-honoreras_1083055.html) [consulté le 8 août 2013]

<sup>19</sup> Voir à ce sujet des données d'Amnesty international sur le site officiel : <http://www.amnesty.be/doc/nos-campagnes-beta/violences-contre-les-femmes-649/droits-des-femmes/informations-en-bref/Seize-jours-d-action-contre-la> [consulté le 26 août 2013]

contraceptifs avaient été violemment réprimandées<sup>20</sup>. L'église catholique romaine prévoit encore aujourd'hui une possibilité d'annulation du mariage pour motif de non-consommation, du manquement au devoir conjugal<sup>21</sup>. Également, puisque toutes références à une sexualité « normale » renvoient à une sexualité axée sur la reproduction et/ou la pénétration masculine, ce sont physiquement et idéologiquement les femmes qui doivent « recevoir » les hommes sexuellement (Tabet, 2004; Ferrand, 2010; Andro, Bachmann, Bajos et Hamel, 2011)<sup>22</sup>. Tabet souligne que « [...] le droit ou plus exactement le *non-droit des femmes à une sexualité qui leur soit propre*, la transformation *obligée* de celle-ci en sexualité de service » serait le fruit d'un travail complexe de violence des dominants (2004 :148). Cette violence prend des formes diverses. Il y a passage sur leur corps, elles sont marquées, tant par les examens corporels que par les viols. À titre d'exemple, des vérifications de l'hymen avant le mariage<sup>23</sup> (intacte ou non), ou lorsque l'homme ouvre le sexe de la femme excisée lors de la nuit de noces dans certaines régions comme le mentionne Dirie (Dirie et Miller, 1998) sont effectuées. Plusieurs auteur-es ont abordés les questions de rituels entourant la virginité et l'obligation du devoir conjugal, comme Ferhati,

---

<sup>20</sup> Informations tirés du *Rapport sur les femmes en Afrique*, par la Commission économique pour l'Afrique, 2009, accessible en ligne au : [http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/rapport\\_femmes\\_09\\_fre\\_fin.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/rapport_femmes_09_fre_fin.pdf) [consulté le 3 août 2013]

<sup>21</sup> Site officiel du Vatican, texte de l'encyclique accessible en ligne au : [http://www.vatican.va/holy\\_father/leo\\_xiii/encyclicals/documents/hf\\_l-xiii\\_enc\\_10021880\\_arcanum\\_fr.html](http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_10021880_arcanum_fr.html) [consulté le 23 août 2013]

<sup>22</sup> Ferrand a étudié une panoplie de manuels scolaires utilisés pour l'éducation sexuelle. Elle retient entre autres, que le sexe féminin est continuellement présenté comme étant ouvert pour le pénis et non pour soi. Elle démontre comment la sexualité dite « normale » en est une axée sur le plaisir masculin, la pénétration, l'activité du pénis et la passivité du vagin. Andro, Bachmann, Bajos et Hamel (2011) ont analysé les références et les constructions sociales entourant la sexualité « masculino-pénétrative », comme étant la norme.

<sup>23</sup> Voir l'article dans la *Revue courrier international* sur les contrôles de la virginité en Algérie, accessible en ligne au : <http://www.courrierinternational.com/article/2013/05/20/quand-la-virginite-devient-une-affaire-de-la-police> [consulté le 20 août 2013]

À consulter sur le même sujet en Irak sur le site d'informations rtbf.be. info en ligne au : <http://gss.revues.org/1413>, [http://www.rtbef.be/info/monde/detail\\_irak-quand-la-justice-ordonne-des-tests-de-virginite-a-l-hopital?id=7799707](http://www.rtbef.be/info/monde/detail_irak-quand-la-justice-ordonne-des-tests-de-virginite-a-l-hopital?id=7799707) [consulté le 20 août 2013].

qui présente une étude très intéressante pratiquée en Algérie. Il s'agit du Rbat, une pratique symbolique qui permet aux femmes de préserver leur virginité avant le mariage (2007).

L'obligation sexuelle, qui s'effectue dans le cadre d'une union légitime, peut également revêtir des formes différentes dans le contrat monnayé qu'est la prostitution (Guillaumin 1978a; Tabet, 2004). La prostitution qui représente encore aujourd'hui une activité répandue où les femmes offrant leurs services sont plus de la majorité des offreuses pour des demandeurs masculins estimés à plus de 80%, à l'échelle internationale (Poulin, 2005). Pour prendre exemple sur le cas canadien, même si dans le milieu de la prostitution et surtout plus clandestin du crime organisé, il est extrêmement difficile d'obtenir des données exactes qui permettraient de définir précisément le nombre de personnes prostituées au Canada ainsi que leur profil respectif, quelques études ont toutefois été menées. Parmi celles-ci celles effectuées par Frances Shaver et son équipe, ont démontré qu'environ 75 à 90 % des personnes pratiquant la prostitution au Canada étaient des femmes et que pratiquement tous les clients étaient de sexe masculin (Shaver, 1993, 1996). Une recherche menée dans le but d'établir un portrait de la prostitution au Canada nous apprend en outre que la majorité des femmes qui exercent des activités prostitutionnelles sont âgées entre 20 et 25 ans (Cool pour la division des affaires politiques et sociales, 2004: 3). Ces chiffres, qui exposent la réalité canadienne pourrait également être transposés à d'autres pays<sup>24</sup>. Une certaine tendance se vérifie mondialement dans ce sens (Poulin, 2005; Lim Lin, 2010). Les violences sexuelles et les relatives difficultés pour certains États à criminaliser

---

<sup>24</sup> Voir également à ce sujet dans la revue *Le Monde*: [http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/03/03/la-prostitution-socle-de-l-exploitation-sexuelle\\_1162900\\_3224.html](http://www.lemonde.fr/societe/article/2009/03/03/la-prostitution-socle-de-l-exploitation-sexuelle_1162900_3224.html) [consulté le 24 juillet 2013] ainsi que des données mises à jour par ONU femmes accessible en ligne au : <http://www.endvawnow.org/fr/articles/299-fast-facts-statistics-on-violence-against-women-and-girls-.html> [consulté le 30 juillet 2013]

le viol seraient d'autres exemples<sup>25</sup>. Ceci nous donne donc certaines indications sociales par rapport à ce que Guillaumin nommait en 1978(a), « l'obligation sexuelle » qui s'inscrit toujours dans un rapport d'appropriation tant collectif que privé.

Guillaumin propose également la notion de « charge physique ». Par cette expression, elle entend une relation non-évaluée sur les plans économique et temporel, qui inclue comme mentionné plus haut la prise en charge des tâches domestiques et des tâches d'entretien physique des personnes à charge. « Les rapports de classes de sexe et les rapports de classes « banals » mettent en œuvre des instrumentalités différentes. [...] le sexage en outre, comme l'esclavage de maison, concerne la réduction à l'état d'outil dont l'instrumentalité s'applique de surcroît et fondamentalement à d'autres humains (Guillaumin, 1978a : 16). »

Différents moyens et structures sont également utilisés pour implanter, assurer et maintenir l'appropriation des femmes dont : « le marché du travail », « le confinement dans l'espace privé », « la démonstration de force », « la contrainte sexuelle ainsi que l'arsenal juridique et le droit coutumier » (Guillaumin, 1978a : 24). Cette appropriation peut toucher davantage certains groupes de femmes plus que d'autres, notamment les groupes de femmes racisées (Guillaumin, 1992; 2002), ainsi que de femmes pauvres et migrantes. Les signifiants sociaux, tels la classe ou la race, peuvent créer une expérience qui serait donc différente que lorsque seule la distinction de genres est en jeu. Un des objectifs de cette

---

<sup>25</sup> Voir à ce sujet pour le cas Sénégalais : [http://www.leral.net/Les-femmes-reclament-la-criminalisation-du-viol-et-des-abus-sexuels-sur-les-enfants\\_a1929.html](http://www.leral.net/Les-femmes-reclament-la-criminalisation-du-viol-et-des-abus-sexuels-sur-les-enfants_a1929.html) [consulté le 20 août 2013], pour le cas Libanais extrait de *L'orient-le jour*: <http://www.youtube.com/watch?v=iL5fZY43cl4&noredirect=1> [consulté le 21 août 2013]. Ainsi que l'article en ligne de la revue *Le Monde* : [http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/07/06/rapport-onu-femmes-un-pays-sur-deux-ne-condamne-pas-le-viol-conjugal\\_1545277\\_3224.html#](http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/07/06/rapport-onu-femmes-un-pays-sur-deux-ne-condamne-pas-le-viol-conjugal_1545277_3224.html#)

thèse est de démontrer le caractère systémique de l'appropriation des femmes. Des rapports sur les violences faites aux femmes (ONU Femmes<sup>26</sup>), sur les féminicides (Fernandez et Rampal, 2006), sur le contrôle des unions et des naissances (Sosa-Sanchez, 2010), la division sexuelle du travail et la féminisation de la pauvreté (Sassen, 2010, Talahite, 2010), les migrations féminines (Morokvasic, 2010), le difficile accès à la justice et aux droits fonciers sont nombreux et exposent l'ampleur de l'appropriation<sup>27</sup>. Un lien pourrait ici être clairement établi avec les dimensions constitutives de la définition de la citoyenneté. Ces dimensions sont le droit d'avoir et de réclamer des droits, celui d'avoir un statut citoyen, social et de classe, et enfin de pouvoir pratiquer sa citoyenneté. Quels statuts possèdent Waris Dirie dans le désert de Somalie ? Lorsqu'elle travaille comme domestique recluse ? Et quels droits a-t-elle lorsqu'elle se fait exciser ? Peut-elle les revendiquer ? A-t-elle consentie aux situations dans lesquelles elle se retrouve et où elle subit des agressions sexuelles ? Une sexualité épanouie est-ce un droit ou un privilège ? Pourquoi certaines femmes en sont-elles privées ? Est-elle en sécurité lorsqu'elle voyage seule ou se retrouve seule dans les lieux publics en Somalie ? En Angleterre ? Un homme rencontrerait-il les mêmes épreuves ? Ces questions ne seront pas toutes analysées dans le cadre de ce projet, mais sont soulevées pour indiquer comment, appartenir à la classe des femmes, fait en sorte que les expériences et les contraintes seront spécifiques. Certains de ces aspects seront développés en lien avec des événements survenus et décrits dans le livre de Waris Dirie.

---

<sup>26</sup> Site officiel d'ONU femmes : <http://www.endvawnow.org/fr/articles/299-fast-facts-statistics-on-violence-against-women-and-girls-.html> [consulté le 30 juillet 2013]

<sup>27</sup> À consulter également sur le site officiel d'ONU femmes, rapport annuel 2012-2013 en ligne au : <http://www.unwomen.org/~media/Headquarters/Attachments/Sections/Library/Publications/2013/6/UNW-omen-AnnualReport2012-2013-fr.pdf> [consulté le 26 juillet 2013] ainsi que <http://www.mdgfund.org/fr/news/Rapportdel'ONU%3AL'acc%C3%A8sdelafemme%C3%A0lajusticeetauxsoinsdesant%C3%A9restelimit%C3%A9>

## **L'Effet idéologique de l'appropriation**

---

Ayant établi que la classe des femmes est appropriée matériellement et que les femmes sont de manière généralisée traitées comme des choses, Guillaumin (1978b) nous présente comment elles sont objectifiées aussi dans le domaine mental. Le féminisme matérialiste a non seulement rendu compte de l'appropriation matérielle des femmes, mais également de la forme idéologique qui accompagne les dimensions concrètes de l'appropriation de cette classe. Je traiterai maintenant de l'apport de deux théoriciennes Guillaumin et Mathieu. Le naturalisme, l'essentialisme qu'elle dénonce, se rapporte à l'idée ancrée que les femmes ont une nature particulière et que, c'est du fait de cette nature qu'elles sont dominées, appropriées. Cette forme idéologique profonde, fait en sorte que ce système de domination de la classe des hommes sur la classe des femmes est partout (différentes régions du monde), est légitimisée par plusieurs mécanismes et se perpétue continuellement sous différents couverts. Malgré des publications datant de plus de trente ans, je souhaite démontrer que ces écrits sont toujours d'actualité, qu'ils étayent le vécu particulier de Dirie (et de millions d'autres femmes) et que l'appropriation de la classe des femmes s'imisce dans presque toutes les sphères.

La « nature » des femmes est particulière, c'est ce que l'on tente de nous inculquer à travers des techniques plus convaincantes les unes que les autres. Pour faire le lien avec la définition de l'appropriation utilisée plus haut, Guillaumin (1978b) explique en quoi la vision utilitariste qui colle à la peau des femmes dicte comment un objet, un outil (soit les

femmes), doit toujours être à sa place et permettre ainsi de servir selon son utilité programmée et établie aux propriétaires, aux possédants, aux dominants. Delphy affirmait d'ailleurs que les maris, dans un contexte de production capitaliste-patriarcal structuraient les vies de leurs femmes (1992). Cette idée de « nature » que l'on attribue aux dominé-e-s établie des caractéristiques et des comportements immuables à ces derniers et justifie des pratiques qui s'exercent à leur détriment. Il y a les socialement dominants, qui se placent au centre, comme étant « la norme ». Des attributions de stéréotypes fixes s'apposent aux autres, soit les femmes, les pauvres, les racisé-es, etc. Guillaumin explique :

La classe propriétaire construit, sur les pratiques imposées à la classe appropriée, sur sa place dans la relation d'appropriation, sur elle, un énoncé de *contrainte naturelle* et de *l'évidence somatique*. « Une femme est une femme parce qu'elle est une femelle », un énoncé dont le corollaire, sans lequel il n'aurait aucune signification sociale, est « un homme est un homme parce qu'il est un être humain » (Guillaumin 1978b : 6).

Selon cette idée, les hommes, qui sont les dominants, représenteraient l'Homme, l'Humain et seraient en évolution, tandis que les femmes seraient demeurées des « êtres clos » (Guillaumin, 1978b : 24) aux particularités figées. « Le » rôle des femmes, de l'espèce femelle, serait la reproduction et c'est pourquoi leurs attributs seraient définis selon une essence particulière et statique. Dans le domaine de l'intelligence, elles n'en possèderaient qu'une de chose. Elles seraient non déductives ou logiques, mais simplement « pratiques » (Guillaumin, 1978b : 8). C'est une des raisons d'ailleurs pourquoi leur place serait restées si longtemps (et encore dans plusieurs cas aujourd'hui) dans l'espace domestique. Cette sphère et les tâches qui y seraient associées relèveraient d'une nature féminine. La réflexion et le sens d'analyse ne seraient pas des attributs féminins et seraient réservés aux êtres plus aboutis, soit les hommes. Dans l'Antiquité, on trouve des

philosophes affirmant que les femmes sont des hommes inachevés. Deux théories existent en ce qui concerne la différence entre les hommes et les femmes : l'une étant celle verticale de l'évolution (plus ou moins achevée), l'autre horizontal renvoie à des natures distinctes<sup>28</sup>. Elles appartiendraient, contrairement aux hommes, au domaine de *l'intuition*, qui serait typiquement féminin<sup>29</sup>.

D'après cette notion les femmes savent ce qu'elles savent sans raisons. Les femmes n'ont pas à comprendre puisqu'elles savent. Et ce qu'elles savent elles y parviennent sans comprendre et sans mettre en œuvre la raison : ce savoir est chez elles une propriété directe de la matière dont elles sont faites (Guillaumin, 1978b : 8).

Cette caractéristique serait globalement allouée aux opprimé-e-s. L'instinct maternel est un exemple de cette supposée prédisposition naturelle qu'auraient les femmes à s'occuper des autres, en l'occurrence un nourrisson. Cet ordonnance ferait en sorte que « la » mère sait et ressent intuitivement ce qu'elle doit faire pour répondre aux besoins de ses enfants, comme par exemple accoucher, allaiter, changer les couches, soigner, consoler, etc. D'autres distinctions seraient également imposées à la classe des femmes et des dominé-es, dont le déterminisme associé à leur état ou nature. Par exemple, les femmes, puisqu'elles sont moins fortes, seraient destinées à être soumises, cela légitimerait leur domination, leur exploitation. Les caractéristiques physiques des dominé-e-s comme par exemple, les seins, les fesses, les lèvres, la (généralement) plus petite anatomie accentuée pendant des siècles par une limitation de l'apport alimentaire, la voix moins grave des femmes, représenteraient des causes de la domination qu'on leur fait avaler (Guillaumin,

---

<sup>28</sup> Dans l'ouvrage de Laqueur sont exposées ces théories expliquant entre autres, comment le corps féminin est une version moins parfaite du masculin d'une part et comment la femme et l'homme correspondent à des espèces distinctes d'autre part. (Laqueur Thomas. (1993), *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, *Revue française de sociologie*, Paris, Gallimard, 355p.)

<sup>29</sup> À propos de cette « intuition féminine » et de ce savoir masculin, voire Michèle Le Doeuff. (1998), *Le sexe du Savoir*, Aubier (rééd. En mars 2000 chez Champs Flammarion), Paris, 378p.

1978b). Le même constat peut être adressé pour les esclaves noirs. Les différences physiques des dominants et des dominé-e-s seraient des causes « naturelles » de la domination des uns sur les autres, perçues comme étant totalement indépendantes des rapports sociaux. À partir de cela, des caractéristiques intellectuelles ont été établies, renforcées, « scientifiées » et institutionnalisées. C'est pourquoi certains traits de caractères, rôles, métiers, qui ont été socialement construits et qui a placé les « deux différents sexes », soit les hommes et les femmes dans des catégories qui sont opposées. Tabet (2004 : 163-165) s'est également prononcée sur les virulents efforts déployés par les groupes dominants pour maintenir le monopole du savoir et bloquer les « autres » de l'accès aux connaissances. Ces « autres » associé-e-s socialement au naturel.

Si les dominé-e-s questionnent cet « ordre », cette attribution de spécificités naturelles, cela représente une menace au statu quo. Une femme plus athlétique, musclée et qui aime pratiquer des activités qui sont normalement réservée aux hommes, sera considérée hors norme, parfois même comme une demi-femme, une femme manquée, comme l'analysait Simone de Beauvoir en 1949 dans *Le Deuxième sexe*. Sa sexualité peut être remise en question si elle transcende les frontières des attributs selon les sexes. Si à l'exemple de Dirie, une femme veut se révolter, fuir, contredire, son intégrité et sa féminité seront remises en cause. À travers des mécanismes de l'hégémonie, les dominants trouvent des manières d'obtenir ce qu'ils veulent et de les faire ingérer par la force, ou de manière pleinement consentie aux dominé-e-s. Par exemple, naturaliser et promouvoir la différence des femmes, en faire des faits biologiques appréciables instaurent et généralisent la conviction que certaines choses sont immuables. Dire que les femmes sont douces et coquettes, qu'elles doivent être séduisantes et complaisantes, qu'elles sont comme ceci ou

comme cela, permet de célébrer cette différence et de s'assurer que chacun (surtout chacune) reste à sa place (Guillaumin, 1978b).

La promotion de la romance de l'union hétérosexuelle, renforcée aux fils des décennies à travers notamment le cinéma, la musique, la littérature permet également la conservation du statu quo, qui s'insère comme une sorte de « colonisation interne » (Lazzarato, 2007) dans nos idéaux, nos modes de pensées et nos actions.

Dans le domaine de la sexualité, Guillaumin soutient « qu'idéologiquement les femmes SONT le sexe » sans posséder de sexualité qui leur est propre (Guillaumin 1978b : 7). Ce fait établit que, contrairement aux hommes qui possèdent un sexe et qui le perçoivent même matériellement et symboliquement comme une arme (le viol, la conquête, l'appropriation), les femmes sont aussitôt des objets de la sexualité masculine (puisque masculino-pénétrative n'est que la sexualité « normale » socialement célébrée/imposée) (Andro, Bachmann, Bajos et Hamel, 2011). Guillaumin précise à ce sujet :

Soit le groupe dominant consacre une fraction de la classe des femmes uniquement à la fonction sexuelle; censées être, à elles seules, la « sexualité » (et uniquement sexualité) comme le sont les prostituées dans les sociétés urbaines, les « veuves » dans certaines sociétés rurales, les « maîtresses de couleur » dans les sociétés de colonisation, etc., les femmes enfermées dans cette fraction de classe sont objectivées comme sexe. Soit on l'ignore chez les femmes et se vante de l'ignorer, comme le font les psychanalyses, orthodoxe ou hétérodoxe. Soit on estime qu'elle n'existe tout simplement pas : la femme est sans désir, sans entraînement charnel, comme nous l'expliquent les versions vertueuses classiques de la sexualité qui vont de la bourgeoisie victorienne qui la nomme « pudeur » (*id est* l'absence d'envie) à la classe populaire qui considère que les femmes subissent la sexualité des hommes sans en avoir une elles-mêmes (à moins d'être des sauteuses, particularité pas recommandable et assez peu fréquente). C'est aussi, somme toute, ce qui est implicite dans les versions ecclésiales chrétiennes diverses où la femme est plus tentatrice que tentée; on se demande d'ailleurs comment elle peut être tentatrice sans y avoir de raison, il est vrai qu'une femme n'ayant pas plus de tête ni de décision que de sexualité, ce sera sans doute une initiative du diable (Guillaumin, 1978b : 7).

Si par contre, les femmes initient une quelconque sexualité, démontrent un intérêt marquée ou une autonomie particulière en ce domaine, elles sont étiquetées de « sexes dévorants » (Guillaumin, 1978b : 8), de femmes menaçantes, ou autres termes très péjoratifs et dégradants (socialement). Il s'agit de la « face idéologique inversée du même rapport social » (Guillaumin, 1978b ; 8). Cela, indique qu'elles sont toujours contraintes dans la catégorie de sexe, sans pouvoir être sexuées, sans pouvoir avoir de sexualité qui leur est propre. D'ailleurs, cette dichotomie entre la « bonne » et la « mauvaise » fille, entre la femme « chaste » et la « bête sexuelle » est l'une des plus marquantes et des plus encouragées socialement. Dès un jeune âge, des symboles indiquent aux fillettes ce qui est acceptable de ce qui ne l'est pas et toute leur socialisation sera orientée en fonction de cela.

La sexualité est le domaine où l'objectivation des femmes est la plus visible, même à une attention non-prévenue. La femme-objet est un leitmotiv des protestations contre certaines formes de littérature, de publicité, de cinéma, etc. où elle est appréhendée comme objet sexuel, « femme-objet » signifie en fait « femme-objet sexuel ». Et si c'est en effet le seul domaine où le statut d'objet des femmes est socialement connu, il y reste largement considéré comme métaphorique : bien que connu il n'est pas reconnu (Guillaumin, 1978b : 8).

Un grand nombre de femmes, promeuvent elles-mêmes cette objectivation, dans le but de l'atteinte d'une reconnaissance sociale. La montée d'un système néolibéralisme, exploiteur du corps des femmes, entraîne d'ailleurs une recrudescence marquée de cette objectivation des femmes (Nadotti, 2007; Bozon, 2001).

## **Dimensions collective et privée de l'appropriation**

---

Colette Guillaumin décrit le concept d'appropriation en distinguant, de manière non systématique, ses dimensions collective et privée. Selon l'auteure, le fait et l'effet idéologique sont :

« [...] les deux faces d'un même phénomène. L'une est un rapport social ou des acteurs sont réduits à l'état d'unité matérielle appropriée (et non de simples porteurs de force de travail). L'autre, la face idéologico-discursive, est la construction mentale qui fait de ces mêmes acteurs des éléments de nature : des « choses » dans la pensée elle-même » (1978a :8).

Le mariage établit une contractualité dans le travail domestique et les rapports de sexe. Les femmes doivent se vendre à un homme unique à travers cette union. « Toute femme non appropriée officiellement par contrat réservant son usage à un seul homme, c'est-à-dire agissant seule (circulant, consommant, etc.), est l'objet d'un concours qui dévoile la nature collective de l'appropriation des femmes » (Guillaumin, 1978a :25-26). Parallèlement, les femmes sont appropriées de manière collective par la famille, les croyances culturelles et politiques, la vie religieuse, les idéaux de sociétés, les mentalités ainsi que la prostitution. Les débats publics par rapport au corps des femmes, comme ceux concernant l'avortement ou la prostitution, illustrent ce phénomène. Cette appropriation collective est bien visible dans les lieux publics. Le sentiment d'insécurité est alimenté par les contraintes comme se couvrir, se vêtir et se comporter convenablement. Pour les femmes, les possibilités de connaître les violences lorsqu'elles se promènent librement sont toujours présentes. En m'appuyant sur l'expérience de Dirie, j'expose cette dimension

collective de l'appropriation. Lorsqu'elle voyage seule, elle fait face à des situations où elle doit se battre, puisqu'elle est confrontée à des violences verbales, physiques et sexuelles. Nous y reviendrons en conclusion.

Les formes et faits de l'appropriation sont dépendants et s'entrecroisent. Il ne pourrait y avoir d'appropriation privée sans une dimension collective et vice versa. Un effort a été fait, dans le cadre de cette thèse pour organiser ces dimensions en fonction d'une grille d'analyse plus structurée. J'aurais voulu pouvoir décomposer les expériences les plus pertinentes de Dirie pour les aborder en fonction d'une telle grille. Partant des deux grandes dimensions de l'appropriation, je souhaitais en effet les analyser en m'appuyant sur les autres concepts de la théorie féministe matérialiste. Or dans les faits exposés par Dirie, elles me sont apparues difficilement dissociables. D'une part, toutes les formes d'appropriation collectives prenaient des formes privées, et d'autre part, l'imbrication était si serrée entre les dimensions de l'appropriation, que je ne voyais pas comment les détacher l'une de l'autre. J'ai donc dû abandonner cette approche.

J'ai plutôt mené mon analyse en me basant, à un niveau micro, sur les expériences individuelles de Dirie relatant des formes et des situations d'appropriation. J'ai par la suite effectué des recherches sur les données et le vécu décrits par Dirie pour connaître et comprendre ceux d'autres femmes. Cela m'a permis de saisir les différentes formes d'appropriation de manière plus complète et m'a donné une vue plus globale sur leurs enjeux. Partant de cette collecte d'informations, j'ai pu, à un niveau macro, dresser un portrait plus holistique des situations d'appropriation et les analyser en fonction des concepts issus de la théorie féministe matérialiste, dont ceux de Guillaumin (1978ab).

## La notion de la citoyenneté

---

Dans la conclusion de cette thèse, j'aborde la notion de citoyenneté afin de soulever des questions de débats et d'ouvrir des pistes de réflexion. Je le fais à la lumière des constats de mon étude. Vu le format de cette thèse, il est entendu que je ne pourrai pas analyser les questions entourant la notion de citoyenneté de manière approfondie : là n'est pas mon objectif. Je souhaite simplement mettre en parallèle la situation paradoxale dans laquelle se trouve une majorité de femmes à l'échelle de la planète. Pour mieux situer le lectorat, voici la définition de la citoyenneté que je privilégie :

Aujourd'hui, la notion de citoyenneté recouvre habituellement trois sens : la citoyenneté est un statut (un ensemble de droits et de devoirs); elle est aussi une identité (un sentiment d'appartenance à la communauté politique définie par la nationalité et un territoire déterminé); elle est enfin une pratique qui s'exerce à travers la représentation et la participation politiques : celles-ci traduisent la capacités de l'individu à peser sur l'espace public en émettant un jugement critique sur les choix de société et en réclamant le droit à avoir des droits (Marques-Pereira, 2005 : 17).

On le devine, c'est par le statut de non-citoyenne à part entière des femmes subissant l'appropriation que je conclurai cette étude.

Ce chapitre visait à présenter les théories et concepts centraux utilisés dans le cadre de cette thèse. La théorie de la connaissance située, l'analyse du discours ainsi que le concept d'appropriation matérielle et idéologique constituent les outils qui seront réunis pour permettre la démonstration d'un système d'appropriation des femmes. Actuellement supporté par une doctrine capitaliste bien établie, ce système d'appropriation connaît de nouvelles formes, en plus de maintenir celles d'autrefois. Il s'est exercé de manière

systemique, en défaveur des femmes, ce qui, dans un optique constructiviste, donne à penser qu'il existe une culture d'appropriation mondiale des femmes. La prochaine section servira à exposer les différentes formes d'appropriation auxquelles Waris Dirie a fait face. L'excision qui est un sujet primaire dans son témoignage constituera la première partie de cette section.

## Appropriation des femmes

---

### 2. L'excision/MGF

---

Dans ce chapitre il sera question d'excision/mutilations génitales féminines (E/MGF). Je souhaite faire la démonstration que l'E/MGF représente une forme d'appropriation collective et privée des femmes tant sur le plan matériel qu'idéologique. Pour ce faire, je commencerai par définir cette pratique, j'analyserai ensuite l'expérience de Dirie et terminerai en contextualisant le phénomène et son ampleur.

Le sujet au cœur de l'œuvre *Fleur du désert* est l'excision. C'est ce contre quoi Waris Dirie milite, et c'est précisément pour sensibiliser l'ensemble de la communauté internationale contre les E/MGF que le livre et le film *Fleur du désert* ont été créés. Ces pratiques touchent et affectent plus durement encore les femmes très pauvres qui souvent n'auront pas accès aux mêmes soins de santé. Dans tous les cas, ces pratiques laissent des

séquelles qui peuvent handicaper les femmes à vie et même leur être fatales et définitivement nuire à ces dernières. Tout comme le mariage forcé, l'excision peut représenter une stratégie de survie dans les régions très pauvres. Les filles à charge, représentent un poids pour les familles et il devient impérieux de les marier. La valeur de leur fille augmentera selon leur statut, qui passe en partie par la virginité et la pureté (UNICEF, 2005, 6; Ferhati, 2007). De plus, la relation bien connue entre la pauvreté et le bas niveau d'éducation est déterminant dans le maintien de certaines valeurs traditionnelles ainsi que de la disparité entre les sexes (Lange, 2001<sup>30</sup>). Une faible éducation pourrait donc contribuer à maintenir la pratique de l'excision dans certains cas.

### De quoi est-il question?

---

Bien que la pratique représente une invasion totale et potentiellement destructrice du corps des femmes, les discours entourant cette coutume sont très ancrés et demeurent puissants. L'excision génitale féminine est définie par la *Fédération Internationale de Gynécologie* comme étant « l'ablation partielle ou totale des organes génitaux féminins externes ou une lésion aux organes génitaux féminins pour des raisons d'ordre traditionnel ou/et culturel non médicales »<sup>31</sup>. La majorité des organisations et chercheur-e-s investi-e-s dans les questions d'excisions/mutilations génitales féminines, s'entendent sur cette définition (UNICEF, 2005; OMS, 2000; Ferhati, 2006). Il existe différentes formes d'excision/MGF qui sont généralement classées en trois ou cinq types selon les typologies.

---

<sup>30</sup> Marie-France Lange a abondamment couvert ces questions. Voir sa bibliographie.

<sup>31</sup> *International Federation of Gynecology and Obstetrics*, informations et définitions accessibles via le site officiel: <http://www.who.org/> [Consulté le 24 février 2013]

Ces types passent par l'excision du prépuce clitoridien sans excision du clitoris à l'infibulation qui consiste à la fermeture quasi-complète de l'orifice vulvaire. Certains autres procédés de mutilation ont été observés dont des opérations sur les organes comprenant des piqûres et des percements de différentes natures (Gynécologie sans frontières)<sup>32</sup>. Par contre, puisqu'il est difficile de connaître les particularités précises de chaque femme ayant subi l'excision/MGF, ces classifications demeurent des gabarits d'analyse. Certaines femmes ne se souviennent même pas avoir subies l'intervention, notamment à cause de pertes de conscience. Les lésions observées sont extrêmement variées (UNICEF, 2005 : 10).

En 2008, on estimait qu'entre 100 et 140 millions de filles avaient subi cette pratique, concentrée dans certaines régions du monde, dont l'Indonésie, l'Afrique subsaharienne, le Soudan et l'Égypte. On évaluait également le nombre de fillettes à risque de subir l'excision à 3 millions par année. La grande majorité des fillettes excisées ou susceptibles de l'être, se trouvent dans quelques 28 pays. Selon une étude menée en 2005, en Somalie, pays d'origine de Waris Dirie, la prévalence des femmes ayant subies l'excision était de 90% et plus, allant jusqu'à 99.9% dans certaines régions (UNICEF, 2005 : 11). Malgré la convergence de cette pratique sur des territoires donnés, l'excision est une coutume qui est présente dans tous les pays et qui n'est pas associée à une religion ou à une culture en particulier. Par exemple, selon une étude menée en 2004 par l'INED, en France

---

<sup>32</sup>Ibid.

53 000 femmes adultes seraient excisées et plus de 100 000 en Angleterre (Institut national d'études démographiques)<sup>33</sup>, qui fut le premier pays d'accueil de Waris Dirie.

## **Les mots pour le dire**

---

Linda Weil-Curiel (2006), avocate engagée dans la lutte contre l'excision/MGF depuis plus de vingt-cinq ans, a évoqué l'importance de parler de mutilation plutôt que d'excision. Selon elle, le terme mutilation qui se distingue par son caractère subversif représente davantage l'effet réel qu'il invoque et souligne sa nocivité. L'ablation du clitoris ou/et des petites et grandes lèvres, qui sont des organes, doit être désigné de mutilation ou d'amputation, puisqu'une partie du corps de la personne lui y est soutirée. Cette amputation, qui s'effectue sans le consentement libre et éclairé de cette personne peut lui causer de graves infirmités et même la mort. Elle se pratique souvent sans que la personne mutilée, la famille et parfois même « l'exciseuse », n'en connaissent les conséquences. D'ailleurs les fillettes sur qui on pratique l'excision n'ont souvent pas conscience de ce qui les attend ni avant ni après l'intervention. Pour qu'il y ait autorisation à subir la pratique, il faudrait que les fillettes y aient consenti de manière libre et éclairée. Selon l'organisme *Droits et recours*, le consentement est défini comme étant libre lorsqu'il est effectué sans contrainte ni menace. Or la méconnaissance par exemple des effets ou des facultés affaiblies ne permettent pas une décision libre et éclairée. Toujours selon le même organisme, il faut que la personne qui donne son accord ait reçu toute l'information nécessaire à ce à quoi elle consent; il faut qu'elle ait été informée de manière à ce qu'elle comprenne bien les

---

<sup>33</sup> [http://www.ined.fr/fr/tout\\_savoir\\_population/fiches\\_actualite/mutilations\\_sexuelles\\_feminines\\_france](http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/fiches_actualite/mutilations_sexuelles_feminines_france)  
[consulté le 10 mars 2013]

implications de son consentement<sup>34</sup>. Cette définition implique donc que les filles et les femmes ne consentent pas à se faire exciser, puisqu'elles n'y adhèrent pas en toutes connaissances de causes et qu'elles font face à une pression sociale importante, ce qui représente une contrainte de taille. Même si la ou les personne-s pratiquant cette intervention n'ont pas eu l'intention de causer des dommages à court ou long terme et/ou la mort, il s'agit d'un acte violent, d'une atteinte profonde à la dignité et à l'intégrité physique. La résistance des fillettes qui la subissent en est une démonstration et c'est pourquoi selon plusieurs, il faut parler de mutilations (UNICEF, 2005; Weil-Curiel, 2006).

Pour Weil-Curiel (2006), comme pour plusieurs chercheur-e-s, sociologues et intervenant-e-s (UNICEF, 2005; OMS, 2008) le terme excision peut porter à confusion parce qu'il n'implique pas nécessairement la reconnaissance d'une violence. Ce peut être le cas lors d'une défense à un procès notamment. Suite aux interventions de plusieurs associations, l'excision fût reconnue juridiquement comme un acte criminel en France en 1981, mais cette reconnaissance ne concernait que les violences exercées sur des mineures. Ce n'est que deux ans plus tard qu'il fut clairement défini comme l'ablation du clitoris et des petites lèvres du sexe féminin de fillettes et de femmes, et comme relevant d'un crime (Weil-Curiel, 2006 : 201-202). L'excision/MGF a été interdite dans plusieurs pays (UNICEF, 2005)<sup>35</sup> et classée dans le registre «des pratiques nuisibles »<sup>36</sup>, malgré cela, la lutte légale et informelle contre l'excision représente encore un sujet vivement controversé aujourd'hui.

---

<sup>34</sup> Informations et définitions accessibles sur le site officiel de *l'Organisme Droits et Secours* au <http://www.droitsetrecours.org/fhtml/documentation/consentement-libre-et-eclaire.html> [consulté le 3 mai 2013]

<sup>35</sup> Voir le cas du Burkina Faso en matière de lutte contre l'excisions/mutilations génitales féminines : <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/STOLZ/10970>

<sup>36</sup> Comme c'est le cas au Soudan (Ferhati, 2006 : 4).

Pour l'UNICEF, la terminologie a également posé problème dans la mesure où il était initialement question de « circoncision féminine ». Cette appellation, la mettant en parallèle avec la circoncision masculine, a rapidement été mise de côté à cause des différences sociales et physiques importantes entre ces deux pratiques - nous reviendrons sur le sujet plus bas. Le terme « mutilation », qui a émergé vers les années 70, a finalement été remplacé par celui d'excision en 1999. Le terme « mutilation », considéré comme péjoratif, « démonisait » en quelque sorte cette coutume et condamnait fortement ceux qui la pratiquaient (UNICEF, 2005 : 9-10). Depuis, l'expression excision/mutilations génitales féminines (E/MGF) a été adoptée par la plupart des organismes internationaux. Je me réfère moi aussi au terme excision/mutilations génitales féminines (E/MGF) puisque j'adhère au consensus des organismes internationaux sur la terminologie choisie. Sans vouloir promouvoir un point de vue ethnocentrique et puisque je considère l'E/MGF comme étant une forme radicale et violente d'appropriation des femmes, on comprendra que j'appuie l'idée de mutilation, d'amputation et de « charcuterie » également proposée par Dirie.

## **Causes et origines de la pratique**

---

Les origines géographiques de l'E/MGF demeurent incertaines, tout comme ses causalités religieuses. Longtemps associée à la religion islamique et à l'Afrique, ces liens, sont remis en cause. Selon Ibtissem Ben Dridi :

La valorisation de la virginité a tout d'abord une genèse sociale profane antérieure à la prescription coranique de la chasteté préconjugale pour les femmes. Le contrôle de la sexualité féminine renvoie à une gestion du lignage et de la transmission qui s'étend à tout le Maghreb à l'exclusion de certaines tribus berbères. Autrement dit, il

viendrait du besoin de s'assurer de la paternité des enfants pour la transmission de l'héritage. L'islam se serait donc contenté de retraduire cette norme sociale en norme religieuse (2004 : 233).

Il est toutefois difficile de trouver des prescriptions concrètes de cette pratique dans les livres religieux. Il est intéressant d'observer que l'E/MGF était pratiquée au sein de peuples de l'Afrique de l'Ouest et de l'Asie très éloignés. Ces peuples ont par ailleurs connu des mouvements migratoires très différents et n'ont pas été colonisés par les mêmes pays.

Hérodote aurait déterminé l'origine de l'E/MGF à 5000 ans avant Jésus-Christ chez les Égyptiens (Oyedele et Pacquiao, 2004). D'autres après lui affirment qu'elle provienne d'Éthiopie. En réalité, il est difficile de situer géographiquement son lieu d'apparition. Certains chercheurs s'entendent pour dire que les Éthiopiens, les Égyptiens, les Hittites, les Phéniciens, les Romains et les Arabes auraient pratiqués ce rituel depuis des milliers d'années (Oyedele et Pacquiao, 2004; Ferhati, 2006). L'incertitude et la confusion entourant ses origines et avatars est palpable. Tandis que les Soudanais désignent l'infibulation par « excision pharaonique », pour les Égyptiens, cette même pratique est appelée « excision soudanaise » (Ferhati, 2006 : 7). Pour certaines féministes, les origines initiatiques de l'E/MGF, ainsi que les multiples souches géographiques possibles de cette pratique, font la démonstration d'une appropriation historique, non seulement du corps des femmes, mais de leur sexualité et même de l'idée de leur sexualité. Voici le raisonnement de Brisset à ce propos :

Là encore, il faut chercher loin dans la culture, avant l'islam, avant le christianisme, vers l'archaïsme de certains fonctionnements psychologiques. En l'occurrence vers la répression de la sexualité féminine, celle qui fait si peur, celle qui inquiète tant par son caractère supposé débridé, envahissant, inassouissable.

Mille et une croyances, en effet, justifient l'excision et l'infibulation. À l'auteur de ces lignes, il fut affirmé que faute d'être mutilées, les petites filles voyaient leur croissance interrompue, que, faute du respect de cette tradition, les sauterelles pulluleraient, la pluie cesserait de tomber, et que, bien entendu, les jeunes filles, insatisfaites de leur vie de femmes, deviendraient des prostituées. Que de cataclysmes pour un si petit organe! Que de catastrophes à portée du sexe des femmes...

La visée répressive est claire, la fixation obsédante sur la virginité constamment réaffirmée, et le tout aboutit au meurtre symbolique de la femme dans la petite fille, à son marquage définitif, à l'emprise du groupe sur l'individu. Les filles, m'a-t-on dit, « il faut les calmer » (Brisset, 2004 : 26).

La démonstration ayant été faite des graves conséquences qui peuvent découler de l'E/MGF, il importe de comprendre les mécanismes sociaux qui permettent de situer, d'enraciner et de perpétuer le si puissant ancrage de celle-ci. Cette pratique millénaire est incorporée au cœur de plusieurs cultures et représente une réalité vécue par des millions de petites filles dans le monde tous les ans. À l'époque de son émergence, les connaissances et le contexte historique étaient complètement différents de ceux d'aujourd'hui. Les notions de droits, de corporalité, d'individualité, de santé ainsi que d'égalité n'étaient pas construites comme elles le sont actuellement, caractérisant l'ère moderne : les informations quant à l'excision sont en effet de plus en plus accessibles. Les sociétés ont bougé sur différents plans, mais l'excision, elle, résiste. En fonction de cela, il est possible de constater qu'

Au sein de toutes les sociétés où elle est en usage, l'E/MGF constitue une manifestation de l'inégalité des genres profondément ancrée dans les structures sociales, économiques et politiques. Dans la pratique, cependant, cette dimension n'est pas explicitement abordée et parfois même pas reconnue par les personnes qui approuvent et perpétuent l'E/MGF (UNICEF, 2005 : 19).

Toute pratique non écrite et non prescrite dans un livre religieux ou une convention, laisse entendre qu'elle relève du naturel. En d'autres termes, il suffit qu'on masque les

traces, l'histoire d'une norme socialement construit pour qu'elle soit perçue comme allant de soi. Les sociétés où l'E/MGF est massivement pratiquée ont changé, par contre, l'archaïsme de l'excision perdure en leur sein. La raison profonde de cette résistance tiendrait-elle au fait que les femmes, sont encore perçues comme étant des êtres de nature, de permanence? Dans ce cas, elles seraient incapables de se transformer, d'évoluer, contrairement aux hommes.

*Ainsi les hommes se prétendent identifiés par leurs pratiques et ils prétendent que les femmes le sont par leur corps. [...] le rejet des femmes dans la « Nature », l'affirmation de leur caractère hautement naturel tend à montrer le mâle de l'espèce comme le créateur (en soi, à lui tout seul) de la société humaine, de l'artifice socio-humain et, en dernière analyse, de la conscience (comme projet ou organisation) (Guillaumin, 1978b : 20).*

Leur corps, leurs organes et leur sexualité seraient ainsi perçus comme étant naturels, sauvages, à contrôler. « [...] Le corps féminin est apparue longtemps comme une source de débauche, de dépravation-donc de désordre social. En particulier, la sexualité féminine a été perçue comme mystérieuse et puissante, habitée par le diable » (Lewin, 2002: 13). Cette sexualité « tentatrice » des femmes (malgré elles?) a donc été soumise à une forme de contrôle ou une autre dans les sociétés modernes<sup>37</sup>.

Ceci explique que malgré les transformations et les développements dans presque tous les domaines de l'existence, de nombreuses femmes à l'échelle de la planète sont demeurées dans des conditions de vie statiques où ni leurs rôles sociaux ni leur sexualité n'étaient reconsidérés. Leur position, d'êtres naturels, ne doit pas être questionnée.

---

<sup>37</sup> Dans les sociétés premières, il semble que cela n'ait pas été le cas puisqu'on célèbre leur fertilité et leur sexualité par de multitude de figurines. Voir *La constante progression des femmes-Édition 2011* du Conseil du statut de la femme qui relate le statut des femmes amérindiennes avant l'arrivée des colons sur le territoire. Texte accessible en ligne au <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-35-1400.pdf> [consulté le 24 janvier 2014].

## Distinction entre circoncision masculine et excision féminine

---

La différence entre la circoncision masculine et l'excision féminine, que certains comparent et collationnent, tient essentiellement au plaisir sexuel et aux risques sanitaires. La circoncision masculine est définie par ONUSIDA (2008) comme étant l'ablation totale ou partielle du prépuce laissant le gland nu<sup>38</sup>. Des études ont démontrées que cette pratique pouvait avoir des effets bénéfiques sur certains aspects de la santé des hommes et pouvait notamment diminuer la prévalence au VIH/sida, contrairement aux femmes. Aucune étude sérieuse n'a toutefois été en mesure de démontrer de réels effets bénéfiques de l'excision/MGF sur la santé des femmes, au contraire. Les études des dernières années ont toutefois étayées largement les complications sanitaires reliées à la pratique, complication pouvant causer la mort. Pour la circoncision masculine, les risques de complications sont moindres que ceux reliés à l'excision féminine et sont majoritairement mineurs. Même si certains hommes souffriront de la circoncision masculine, les statistiques démontrent que suite à l'E/MGF, la sexualité des femmes est beaucoup plus handicapée que celle des hommes, puisque c'est le clitoris et non son prépuce qui est « mutilé » lors de l'E/MGF (INED, 2009; UNICEF, 2005). Le clitoris, qui contient plus de 8000 terminaisons nerveuses, soit deux à trois fois plus que le gland masculin est l'organe de plaisir des femmes, en ce qu'il est à l'origine des orgasmes qu'elles éprouveront. Il serait le seul à

---

<sup>38</sup>Tiré du rapport sur *La circoncision masculine sécurisée, volontaire et informée dans le cadre d'un programme de prévention du VIH*, accessible en ligne au [http://data.unaids.org/pub/Report/2008/jc1552\\_circumcision\\_fr.pdf](http://data.unaids.org/pub/Report/2008/jc1552_circumcision_fr.pdf) [consulté le 24 mars 2013]

avoir comme unique fonction la procuration du plaisir<sup>39</sup>. Suite à l'E/MGF, les femmes ne sentiront souvent peu ou pas de sensations agréables au niveau du clitoris et seront, au contraire, souffrantes à son toucher (Treiner, 2006). Tabet allègue « Il est clair que la pratique des mutilations génitales qui touche des millions de femmes annule ou en tout cas compromet gravement la condition primordiale pour parler de la connaissance de la sexualité et de l'exploration du désir (2004 :162) ». Pour les hommes, étant donné qu'il s'agit de l'ablation du prépuce et non du gland, qui serait l'équivalent du clitoris féminin, les effets de l'opération ne peuvent pas être comparables. Également, les risques pour la santé des femmes et de leurs enfants (grossesses et accouchements difficiles) seront plus importants chez les femmes excisées. Cela représente donc une atteinte à la corporalité et à l'égalité qui vise directement les femmes et qui n'a pas d'équivalent pour l'autre sexe.

## **L'expérience de Dirie**

---

Waris Dirie a subi une mutilation génitale complète à l'âge de cinq ans (estimation). La pratique a eu lieu dans le désert Somalien dans un environnement non-médical et non-stérile. Dirie a été excisée par une « sage-femme », comme c'est souvent le cas ailleurs. Les femmes sont le plus souvent celles qui perpétuent cette pratique pour assurer la pureté de leurs fillettes, entre autres. Même excisées, elles recréent donc sans cesse ces conditions de soumission et d'appropriation du corps féminin, pour le bénéfice de l'homme. Après

---

<sup>39</sup>Tiré du documentaire paru en 2005 *Le Clitoris, ce cher inconnu* de Michèle Dominici, Variety Moszinski et Stephen Firma. À noter que très peu d'études pertinentes ont été réalisées sur le clitoris, le plaisir et l'orgasme féminin. Les études parues dans les dernières années sont pionnières en matière de réelles connaissances concernant la sexualité des femmes.

« l'intervention », Waris Dirie a été laissée seule, le temps qu'elle guérisse, sa mère, présente lors de l'E/MGF, ayant dû retourner auprès de sa famille pour s'occuper de ses douze autres enfants. Ses petites et grandes lèvres ont été coupées et le tout cousu, laissant un espace de la grosseur de la tête d'une allumette pour uriner et laisser passer le flux menstruel. Dirie raconte que son clitoris a été mangé par les corbeaux. Elle a survécu à l'E/MGF contrairement à deux de ses sœurs, l'une s'étant vidée de son sang lors de la mutilation, l'autre étant morte en accouchant, emportant avec elle son bébé. Elle dit également avoir longtemps eu une peur excessive de la pénétration et des relations sexuelles ainsi que de la grossesse et de l'accouchement. À travers son témoignage, Dirie lève le voile sur le mystère entourant la pratique et la non-préparation des fillettes concernant l'E/MGF. On laisse celles-ci dans un état d'ignorance et d'insécurité, créant et alimentant une violence psychologique importante.

En Somalie, la croyance veut que les filles aient entre les jambes des choses très mauvaises, des parties de leur corps avec lesquelles elles sont nées et qui pourtant sont sales et doivent être supprimées. Le clitoris, les petites lèvres et la majeure partie des grandes lèvres sont coupés, puis la plaie est recousue, ne laissant qu'une cicatrice à la place des organes génitaux. Mais les détails de ce rituel demeurent un mystère pour les filles, rien ne leur est expliqué avant la cérémonie. Elles savent seulement que quelque chose de particulier leur arrivera quand leur tour sera venu.

Par conséquent, toutes les petites filles en Somalie attendent avec impatience cette cérémonie qui permet à une enfant de devenir femme. À l'origine, cela se passait lorsqu'une fille atteignait l'âge de la puberté, et le rituel avait alors une signification, car la jeune fille était désormais capable d'avoir des enfants. Mais avec le temps, l'excision s'est pratiquée sur des filles de plus en plus jeunes, en partie parce que ces dernières attendaient avec impatience ce « moment particulier », comme un enfant des pays occidentaux attend son anniversaire ou la venue du Père Noël (Dirie et Miller, 1998 : 56-57).

La méconnaissance des fillettes envers les implications réelles de la pratique est répandue. Cela génère une anticipation par rapport à ce qui s'en vient. Une explication du glissement de l'âge où l'on excise les femmes est interprétée par différents organismes, dont

l'UNICEF (2005) par un désir de contrôle. Les femmes et les fillettes, lorsqu'elles sont plus jeunes sont moins outillées intellectuellement, financièrement, émotionnellement et physiquement pour pouvoir s'opposer à ce qu'elles doivent subir. Elles sont plus malléables. Les mêmes contraintes s'appliquent au mariage précoce/forcé, sur lequel nous reviendrons dans le chapitre suivant.

Waris Dirie mentionne dans son témoignage qu'elle souhaitait l'E/MGF puisque ses sœurs ainsi que sa mère l'avaient subie. Elle désirait ce que tant d'autres fillettes désirent, dans un contexte où l'excision représente ce passage qui leur permet d'accéder à une reconnaissance sociale et de devenir éventuellement de vraies « femmes ». Dirie raconte la journée où sa sœur aînée s'est faite excisée. Elle avait supplié sa mère de lui permettre de l'être. S'est finalement cachée dans les broussailles que Dirie pu observer le déroulement de cette si mystérieuse cérémonie.

La vieille femme est arrivée. Dans notre communauté, on la considère comme un personnage important non seulement parce qu'elle possède un certain savoir, mais également parce qu'elle gagne beaucoup d'argent en pratiquant ces excisions. Le prix à payer pour cette cérémonie représente une très grosse dépense pour une famille, mais il est considéré comme un bon placement puisque les filles qui ne sont pas excisées ne peuvent pas être mises sur le « marché » du mariage. Avec leurs organes génitaux intacts, elles sont jugées inaptes au mariage, et passent pour des filles faciles et sales dont aucun homme ne voudrait pour épouses. La « bohémienne », comme certains l'appellent, est donc un membre important de notre société ; moi je la nomme la Tueuse, à cause de toutes les petites filles qui sont mortes par sa faute.

Cachée derrière un arbre, je regardais Aman [sa sœur] assise sur le sol. Puis ma mère et son amie l'ont attrapée par les épaules et l'ont obligée à se coucher. La femme a mis les mains entre les jambes de ma sœur, et j'ai vu une expression de douleur passer sur le visage d'Aman. Ma sœur était grande et avait beaucoup de force. Soudain, elle a donné un coup de pied dans la poitrine de la vieille femme, la faisant tomber à la renverse, puis elle s'est débattue contre elle et ma mère qui la maintenait au sol, et a réussi à se relever. J'ai vu avec horreur du sang couler le long de ses jambes et laisser une traînée sur le sol tandis qu'elle se sauvait en courant. Toutes les deux se sont précipitées derrière elle, mais ma sœur les avait largement

distanciées quand elle s'est écroulée, évanouie. Elles l'ont retournée sur le dos, à l'endroit même où elle était tombée, et ont continué leur travail. Je ne pouvais plus regarder, je me sentais malade, et je suis rentrée au campement. [...] À partir de ce moment-là j'ai redouté ce rituel auquel je devais être soumise et qui ferait de moi une femme. Je me suis efforcée de chasser de mon esprit ces images horribles et, le temps passant, le souvenir de la douleur que j'avais lue sur le visage d'Aman s'est estompé. J'ai fini par me convaincre stupidement que je désirais moi aussi devenir une femme et rejoindre ainsi mes sœurs aînées. (Dirie et Miller, 1998 : 58-59)

Malgré le mystère et les illusions qui entourent la pratique, la résistance de ces fillettes lors de l'E/MGF, qui revient à travers de nombreux témoignages, est éloquente (UNICEF, 2005 ; Dirie et Miller, 1998, Ferhati, 2006; INED, 2009<sup>40</sup>). Même si certaines souhaitent être excisées, pour différentes raisons culturelles et idéologiques, elles résistent fortement lorsque vient leur tour. Cette résistance établit sans aucune équivoque le non consentement et pourtant leur parole et leurs revendications ne sont pas prises en compte. Plusieurs raisons expliquent cette non reconnaissance de ces fillettes et leurs paroles. Dans le contexte où elles évoluent, souvent les rapports de pouvoir sont très hiérarchiques et patriarcaux. Elles sont jeunes et elles sont de sexe féminin, ce qui ne leur permet souvent pas de pouvoir négocier. Non mariées, elles n'ont aucun statut (UNICEF, 2005; Dirie et Miller, 1998).

Waris Dirie décrit, plus loin dans son témoignage, l'expérience profondément troublante de cette journée où elle a été excisée. Elle raconte :

[...] Avec ses longs doigts, elle y a pêché une lame de rasoir cassée et en a examiné chaque côté. Le soleil était maintenant assez haut pour voir les couleurs, mais pas les détails. Pourtant j'ai vu du sang séché sur les bords déchiquetés de la lame. Elle a craché dessus et l'a essuyée sur sa robe. [...] Ensuite, j'ai senti qu'on coupait ma chair, mes organes génitaux. J'entendais le bruit de la lame aller et venir.

---

<sup>40</sup> Rapport publié en janvier 2009 suite à l'enquête EXH, menée de 2007 à 2009 sur les mutilations sexuelles en France, accessible par le site officiel de l'INED : [http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/52698/telechargement\\_fichier\\_fr\\_volet\\_qualitatif\\_de\\_exh\\_rapport\\_final.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/52698/telechargement_fichier_fr_volet_qualitatif_de_exh_rapport_final.pdf) [Consulté le 5 avril 2013].

Sincèrement, lorsque j'y repense, j'ai vraiment du mal à croire que cela m'est arrivé. J'ai l'impression de parler de quelqu'un d'autre. Il m'est tout à fait impossible d'expliquer ce que je ressentais. C'était comme si on vous tranchait à vif la chair de la cuisse ou du bras, sauf qu'il s'agissait de la partie la plus sensible du corps. [...] je venais de m'évanouir. Quand je suis revenue à moi, j'ai pensé que c'était terminé, mais le pire était à venir. On m'avait ôté mon bandeau, et j'ai vu que la Tueuse avait à côté d'elle un petit tas d'épines d'acacia. Elle les a utilisées pour faire des trous dans ma peau, puis elle y a passé un solide fil blanc et m'a recousue. J'avais les jambes totalement engourdies mais, entre elles, la douleur que j'éprouvais était si terrible que j'aurais voulu mourir. [...] quand j'ai repris connaissance, la femme n'était plus là. On m'avait changé de place et allongée sur le sol, près du rocher. Mes jambes étaient attachées ensemble, par des bandes de tissu, depuis les chevilles jusqu'aux hanches, de sorte que je ne pouvais pas bouger. J'ai cherché ma mère des yeux, mais elle était partie aussi. Je suis restée étendue, toute seule, me demandant ce qui allait m'arriver maintenant. J'ai tourné la tête vers le rocher : il était couvert de sang, comme si un animal avait été abattu là. Des morceaux de ma chair, de mon sexe séchaient au soleil. [...] C'était la tradition : une petite hutte spéciale était dressée sous un arbre, et j'allais m'y reposer et récupérer, seule, durant quelques semaines, le temps que j'aille mieux.

Après avoir découvert la douleur de sa première urination après l'intervention, elle a été effarée.

Lorsque la vieille femme m'avait recousue, elle n'avait laissé pour l'urine et le sang menstruel qu'un minuscule orifice du diamètre d'une allumette. On s'assurait ainsi qu'il me serait impossible d'avoir des relations sexuelles avant mon mariage, et mon époux aurait la garantie d'avoir une femme vierge. Tandis que l'urine, amassée dans ma blessure à vif, s'écoulait, goutte à goutte le long de mes jambes puis dans le sable, je me suis mise à sangloter. Quand la Tueuse m'avait coupée en morceaux, je n'avais pas pleuré, mais à présent la brûlure était si horrible que je ne pouvais la supporter. [...] Tandis que les jours passaient, et que j'étais toujours étendue dans ma hutte, ma plaie a commencé à s'infecter et la fièvre est montée. [...] Fiévreuse, mourant d'ennui et apathique, je ne pouvais rien faire d'autre que réfléchir : Pourquoi? À quoi cela servait-il? À cet âge-là, je ne comprenais rien au sexe. Je ne savais qu'une chose : on m'avait charcutée avec la permission de ma mère, et je ne parvenais pas à comprendre pourquoi (Dirie et Miller, 1998 : 63-34).

Ce qu'a vécu Dirie est comparable à de la torture, à une blessure de guerre. Le lecteur comprend que la douleur physique est intolérable et qu'elle est renforcée par le sentiment d'insécurité extrême dans lequel se vit l'excision. Dirie explique bien sa

confusion à propos du fait que sa mère a consenti à ce que sa fille subisse un pareil supplice. Le traumatisme potentiel est grand. Les sentiments de trahison, d'incompréhension et d'abandon lors de « l'opération » et après peuvent émerger. Le manque d'explication, les pauvres conditions hygiéniques et médicales (sans anesthésie, ni médicament) dans lesquelles se réalisent l'excision et se vivent la guérison, apparaissent révoltant, sans compter la non stérilité et l'archaïsme des outils utilisés.

S'il est important d'examiner ce que Dirie écrit, ça l'est également de porter une attention particulière à comment elle le dit. Le vocabulaire utilisé par Dirie pour décrire cette épouvantable séquence de sa vie rend sa souffrance tangible et cela nous renseigne sur la fonction perlocutoire de son discours (Ousmane Barry, 2002). Elle dit : « ces images horribles », « soumise », « ma blessure à vif », « coupée en morceaux », « j'aurais voulu mourir », « la douleur était si intense », « on m'avait charcutée », ces expressions sont toutes fortement connotées, elles révèlent les douleurs à outrance engendrées par l'E/MGF. Elle souligne également que son futur époux aurait « la garantie d'une femme vierge », comme si elle-même ne représentait qu'une marchandise dans son milieu, que la charcuterie qu'elle a subie, allait de soi. Sa valeur était directement et uniquement attribuable à sa virginité. Waris Dirie je le rappelle surnomme « l'exciseuse », « La Tueuse », ce qui laisse entendre qu'au-delà de la mort de ses deux sœurs à la suite de complications liées à l'excision et de celle du grand nombre de filles qui auraient été tuées par la faute de cette dame, elle aussi a perdu une partie de sa vie. Symboliquement, l'E/MGF a été pour elle plus que la fin de son enfance, de son statut de petite fille, à été l'arrêt de mort de sa sexualité. Comme Dirie le mentionnera plus tard, sa vie sexuelle lui aura été enlevée lors de cette journée. Elle utilise donc ce terme pour que le lecteur comprenne, sans équivoque, le

rôle dramatique joué par cette femme. Le message qu'elle souhaite transmettre est clair; l'E/MGF a été pour elle une expérience terrible sur plusieurs plans.

### **Les conséquences de l'excision/mutilations génitales féminines**

---

Les effets de l'excision/mutilations génitales féminines peuvent être multiples et être de l'ordre du psychologique, du psychique, de l'idéologique, du social et du physique. Les complications médicales sont maintenant connues (UNICEF, 2005; INED, 2009). Outre les effets directs comme la douleur, la peur, le choc physique et psychologique, l'hémorragie et l'infection, certaines maladies et complications peuvent en découler et s'accroître à moyen terme comme par exemple la contraction du tétanos, la rétention urinaire récurrente, ainsi que la mort. À long terme, d'autres effets peuvent émerger comme l'infertilité, la dysfonction sexuelle, la crainte profonde des relations sexuelles, l'anxiété, la dépression, le développement d'abcès dans la région excisée, la formation de kystes, la formation d'épaisses cicatrices en relief que l'on nomme chéloïdes, le syndrome inflammatoire pelvien ainsi que la douleur et l'infection chronique due à la très lente guérison. Lors de la grossesse et de la délivrance, la désinfibulation qui consiste en « la réouverture de l'orifice après suture ou rétrécissement » (UNICEF, 2005 : 25) provoque souvent des complications fatales. La durée du travail, l'hémorragie post-partum, l'insuffisance pondérale et les lésions du périnée, sont quelques exemples de complications pouvant être rencontrées durant l'accouchement, ce qui augmente les douleurs de la mère et les risques pour sa santé et celle du bébé. Ces effets ne sont que des exemples parmi tant d'autres. Malgré tout, certains promoteurs de cette pratique continuent de nier les dangers liés aux mutilations

génitales féminines. Parallèlement, différentes études prouvent qu'aucun avantage médical ne peut émerger de celles-ci (INED, 2009; OMS, 2000, UNICEF, 2005; IWHP<sup>41</sup>).

En outre, le déroulement global de cette pratique peut engendrer des effets dévastateurs sur la santé psychique et physique des individus ayant subies l'E/MGF. La non préparation des fillettes à ce qui les attendent, la non-médicalisation généralisée de la pratique, la faible hygiène dans lesquels se vivent ses pratiques, le manque d'encadrement sécuritaire de la pratique, le fait que les « interventions » se déroulent généralement sans anesthésie, ni médicament qui pourraient soulager les fillettes. Ces dernières sont souvent laissés aux mains du « destin » suite aux interventions représentant des conditions de douleurs et d'insécurité extrêmes qui ajoutent à la cruauté de ce que qu'est l'excision. Tant avant, pendant qu'après l'intervention, la violence est présente. Cette violence d'ordre tant psychologique, sociale que physique, témoigne d'une appropriation profonde du corps de ces fillettes.

Selon un rapport de l'UNICEF sur l'excision et les mutilations génitales (2005): Dans ce domaine également, la recherche scientifique est limitée, mais les récits des intéressées témoignent de l'impact de l'E/MGF sur leur existence. Les patientes sont en général conscientes lors de l'intervention et la plupart subissent un choc marqué non seulement par des douleurs intenses, mais aussi par un sentiment de peur et de honte. Dans les cas où elles ont été en quelque sorte préparées à l'intervention, on attend d'elles qu'elles se montrent coopératives. On a constaté que l'expérience de l'E/MGF s'accompagne également d'une série de troubles psychologiques et psychosomatiques qui affectent notamment les habitudes alimentaires, le sommeil, l'humeur et la conscience du monde extérieur; cela peut se manifester par des insomnies, des cauchemars récurrents, le manque d'appétit, une perte ou une prise de poids excessive, ainsi que par des crises de panique, des difficultés de concentration et d'apprentissage, et autres symptômes de stress post-traumatique (UNICEF, 2005 : 26) .

---

<sup>41</sup>*International Women's Health Program*, informations et définitions accessibles via le site officiel: [http://iwhp.sogc.org/index.php?page=about-iwbp&hl=fr\\_FR](http://iwhp.sogc.org/index.php?page=about-iwbp&hl=fr_FR) [Consulté le 26 janvier 2013]

Ces effets physiques et psychologiques peuvent hypothéquer sérieusement la santé sexuelle des femmes excisées.

Dworkin, incestuée à l'âge de neuf ans, affirme :

Quand ceux qui vous dominent vous amènent à prendre l'initiative de votre propre destruction, alors vous avez perdu plus qu'aucun peuple opprimé n'a jamais pu se réapproprier (...) quand le rapport sexuel existe et a lieu sous les conditions de contrainte, de peur ou d'inégalité, cela détruit chez les femmes la volonté de liberté politique, cela détruit l'amour de la liberté lui-même. (Dworkin, 1987, repris et cité dans Ferrand, 2010 : 1.)

Cette idée pourrait être applicable à la transmission et à l'exécution de la pratique de l'excision d'une génération à l'autre. Ce sont les femmes, elles-mêmes qui prennent l'initiative d'exciser leurs propres filles, même si elles en ont souffert. L'exciseuse est également généralement une femme. Malgré le nombre de difficultés et de complications possibles liées à l'ablation des organes génitaux, ce sont, dans la plupart des cas, les femmes qui assurent la continuité de la coutume, ce qui ouvre la porte à d'importants questionnements quant aux rapports de domination genrés et au maintien de ces rapports et surtout par rapport à l'intégration de ceux-ci. Barkahoum Ferhati, qui est maître de recherche au CNRPAH d'Alger a étudié les questions portant sur le genre et la virginité dans le Maghreb en général et plus particulièrement au Soudan et en Algérie. Elle a publié un article portant sur la pratique symbolique du *Rbat* (action de nouer), préservant ainsi la virginité et l'honneur des femmes et de leur famille (2007). Il s'agit d'un rituel pratiqué entre les femmes de la famille des jeunes filles pré-pubères qui consiste à la lecture de formules magiques ayant la capacité de *fermer, blinder, ligoter* ou *nouer* l'hymen de ces dernières. Cela leur assurerait leur pureté jusqu'au mariage. Il y a certaines variantes à la pratique. Parfois, il s'agit d'un rituel uniquement parlé et animé à l'aide de divers instruments symboliques. D'autres fois, on y marque les jeunes filles avec un tatouage sur

la cuisse droite. Et dans certaines régions du sud, une coupure est effectuée sur leur clitoris, ensuite enduite de henné. L'auteure écrit en guise de conclusion de cette recherche ceci :

Les femmes qui s'infligent les pires violences pour apaiser les tensions sociales mais aussi pour vivre leur sexualité ne seraient-elles pas prêtes à s'assumer en tant que membres à part entière de la société? « Les femmes maghrébines peuvent donc décliner leur vie sexuelle en de multiples nuances, selon l'éventail des moyens dont elles disposent » (cité de Ben Dridi, 2004 : 116). On les enferme et elles acceptent l'enfermement dans le voile, la virginité, le mariage religieux, ... Le *rbat* à l'instar du voile, hier moyen de conforter la société traditionnelle, serait-il le signe d'une stagnation de la société ou d'une transition obligée vers la modernité? Puisqu'il est vrai que les femmes s'ingénient aussi à trouver des issues de secours sans aller jusqu'à la rupture. Jusqu'où peut-on pousser les limites de ces clôtures? Et s'il fallait rompre? (Ferhati, 2007 :178)

D'un côté, c'est comme si la construction sociale de la sexualité des femmes dans ces sociétés où la virginité est une obsession ne permet pas à celles-ci d'entrevoir une sexualité autre. Perpétuer les pratiques comme l'E/MGF décrit par Dirie, le *Tasfih*<sup>42</sup> en Tunisie (Ben Dridi, 2004) ou le *Rbat* en Algérie (Ferhati, 2007) par exemples, permettrait à ces filles de recevoir de fortes compensations financières, statutaires, etc. pour ce geste. Elles sont récompensées d'être de « bonnes » filles en faisant ce que les hommes veulent qu'elles fassent, cela leur permet en fait de pouvoir exister en tant que telles.

D'un autre côté, les femmes sont programmées à agir de la sorte par le contrôle de leur propre sexualité, de la construction sociale de leur « féminité ». Ces pratiques sociales sont ainsi perçues comme appartenant au naturel, à l'essence même de ce que signifie être

---

<sup>42</sup> Le *Tasfih* est un rituel profane similaire au *Rbat* pratiqué en Algérie. Il se déroule en Tunisie et représente une « séquence de fermeture, de scellement » (Ben Dridi, 2004) du sexe féminin. Le but est de protéger et de contrôler la sexualité des jeunes filles jusqu'à leur mariage. Tout comme le *Rbat*, il y a certaines variantes à la pratique et au déroulement du rituel. Normalement, une « opératrice », en compagnie des autres femmes de la famille, incise le genou de la jeune fille soumise au rituel. On recueille le sang de l'incision dans des fruits qu'on lui fait ingérer. Durant la cérémonie, des formules sont prononcées pour sceller symboliquement la sexualité de la jeune fille.

femme. La violence idéologique de la pression sociale pesant sur l'ensemble de cette classe et qui paraît si banale, est en réalité très importante. Guillaumin a étudié ce fait :

La « programmation interne » de la domination chez les dominés frappe les individus appartenant à une classe appropriée en tant que classe. C'est-à-dire qu'elle intervient lorsque l'appropriation collective précède l'appropriation privée. Pour les classes de sexe, par exemple, l'appropriation de la classe des femmes n'est pas réductible au seul mariage-qui l'exprime certes-mais aussi la restreint [...]. Autrement dit *l'idée génétique est associée et dépendante du rapport d'appropriation de classe*. C'est-à-dire d'une appropriation non-aléatoire, qui dérive non d'un accident pour l'individu approprié mais d'un rapport social fondateur de la société. Et donc impliquant des classes issues de ce rapport et qui n'existerait pas sans lui. (1978b : 11).

Cette analyse pourrait expliquer en partie la perpétuation et la persistance de l'E/MGF pour les femmes. Soit elles le font pour exister à titre de membres de la classe des femmes, soit elles le font pour éviter de ne pas exister du tout, de ne pas être reconnues en tant que personne. La condition d'être femme implique de s'y conformer totalement dans ce cas, si bien que les sacrifices nécessaires pour y arriver semblent induits.

On pourrait également interroger le statut social des fillettes et des femmes subissant l'E/MGF. Tel que mentionné en introduction, même si la pratique se déploie dans toutes les couches sociales, la pauvreté et le faible niveau d'éducation peuvent être des facteurs accentuant les traditions (Lange, 2001). De plus en plus, l'E/MGF pour les familles riches est effectuée par un personnel médical. Erlich (1988) explique « du fait de la dégradation des schémas initiatiques sous l'influence de l'acculturation, la pratique de l'E/MGF dans les sociétés animistes tend à se rapprocher des sociétés musulmanes : l'opération détachée de son contexte rituel peut même être réalisée en milieu médical, tendance nettement marquée dans les classes sociales supérieures urbaines. » (Erlich, 1988 : 14). De plus, avec

l'immigration massive et la mondialisation des dernières décennies, un phénomène d'internationalisation de la pratique de l'E/MGF a été observé. Cela a donc encouragée sa médicalisation dans les pays d'accueil. L'intervention est réalisée par des professionnels de la santé dans les hôpitaux et les cliniques. Contrairement aux « exciseuses traditionnelles », ces professionnels utilisent des outils chirurgicaux stériles, des anesthésiques et antiseptiques, et effectuent généralement des suivis. L'Organisation Mondiale de la Santé (2000) ainsi que l'UNICEF ont mentionné une tendance à la « médicalisation » depuis les vingt dernières années (2005 : 25), ce qui ouvre la porte à d'importants débats. Pour certains, le fait que les interventions soient effectuées de façon « contrôlée » et « sécuritaire » légitimise la pratique, la rendant plus acceptable. De plus, les risques de complications sont généralement moindres que lorsqu'elle est effectuée dans un environnement non stérile et non médical. Ces professionnels reçoivent des compensations financières ce qui les encourage à pratiquer ce genre « d'opération ». La médicalisation de l'E/MGF, même si elle est condamnée et condamnable, « permet » aux femmes et aux filles d'obtenir des soins de santé « plus adéquats ». En cela, elles sont mieux traitées que les fillettes subissant l'excision en plein désert par exemple, comme Waris Dirie. Même s'il continue de représenter un risque pour leur santé et demeure une injustice profonde, leurs chances de survie sont supérieures à celles de ces dernières.

Le docteur Pierre Foldès, qui a développé des techniques médicales de chirurgie réparatrice destinée aux femmes excisées, a beaucoup étudié le phénomène. Au départ, il ne s'intéressait qu'à l'optique médicale de l'excision/MGF et ne désirait pas s'impliquer politiquement dans ce débat. En mettant au point ses chirurgies réparatrices et en les pratiquant, la plupart du temps dans la clandestinité, sur des femmes en Afrique et plus tard

en Europe (il quitta l'Afrique puisque sa vie et celle de ces patientes furent éventuellement compromises suite à des menaces reçues<sup>43</sup>), il comprit l'ampleur de la problématique et l'urgence de s'impliquer publiquement et d'appuyer les femmes qui désiraient dénoncer la pratique qu'elles jugeaient destructrice. Il considère aujourd'hui que cette question devrait faire l'objet d'un débat public (Treiner, 2006 : 215-222). Le fait de pratiquer une intervention sans le consentement de ces personnes, qu'elles soient jeunes ou non est une entrave grave à la liberté de disposer de leur corps. De plus, étant donné les risques et les complications connues liés à cette pratique, pouvant hypothéquer sérieusement la santé, le bien-être et même la vie des personnes subissant cette « attaque » physique et psychologique, la perpétuer ou l'encourager constituerait un crime destiné à une seule partie de la population, soit les femmes. Il s'agit donc d'une appropriation du corps des femmes, qui ne bénéficient qu'aux hommes pour imposer leur pouvoir sur elles et les « marquer ».

Sous prétexte de croyances culturelles et religieuses, pères, frères, oncles et cousins disposent, à divers degrés, du pouvoir de contrôler les femmes et leur sexualité, autant dans la vie publique que privée (au foyer). Cette domination patriarcale qui s'exerce depuis l'enfance, justifie des pratiques répressives allant de l'enfermement réel ou symbolique, en passant par la violence, jusqu'à l'élimination des femmes et des filles (Martinez, 2008 : 72).

L'enfermement réel ou symbolique dont parle Martinez (2008) prend ici tout son sens.

À travers la pratique de l'excision/MGF, l'enfermement physique réel des femmes quant à leur sexualité et les complications possibles liées à la pratique sont tangibles et peuvent les

---

<sup>43</sup> Au cours de mes recherches, j'ai découvert que d'autres médecins et militant(e)s s'étant mobilisé(e)s contre les questions de mutilations génitales ont également reçues d'importantes menaces. Certains ont même été attaqués et on a tenté d'attenter à leur vie, ce qui démontre l'existence d'une résistance profonde contre l'abolition des questions entourant les E/MGF ainsi que la sexualité des femmes. Waris Dirie mentionne avoir elle-même déjà reçu des menaces puisqu'elle s'est activement impliquée dans la lutte contre l'excision, voir: <http://www.slateafrique.com/100939/rdc-congo-le-perilleux-combat-de-l'homme-qui-repare-les-femmes>

handicaper, les tuer. L'injonction qui pèse sur les femmes d'être ramenées à leurs corps par diverses entraves et les attentes vis-à-vis de leur comportement somme cet emprisonnement. L'enfermement symbolique des femmes rencontre ces idéaux de pureté et d'impureté dans lesquels elles doivent cadrer. Ce corps et cette sexualité contrôlée est le produit et le vecteur de cet enfermement. Ainsi que le mentionne le docteur Foldès dans un article du *Slate Afrique*<sup>44</sup>, à la suite des chirurgies réparatrices, les femmes doivent apprendre le plaisir, ce qui représente un apprentissage parfois très long et aussi étrange que cela puisse paraître, douloureux. Il s'agit en effet d'un processus de reconstruction physique et mentale qui peut être très intense. Ces femmes ont souvent évoluées dans des cultures et des familles où les normes sociales très ancrées ne sont pas axées sur le plaisir féminin. La prise de conscience de leurs droits, de leur corps et de leur plaisir peu donc, représenter pour ces femmes de grands défis<sup>45</sup>. Mathieu (1991) avait d'ailleurs parlé de la conscience dominée et du choix. Ces jeunes filles sont déjà placées dans une position de prendre une décision, dans la contrainte. Elles n'ont pas le choix : où elles se font exciser ou elles se font exclure. Ou elles acceptent qu'on tue leur sexualité ou elles seront condamnées socialement. En tenant compte du témoignage et des précisions de Dirie, on constate que les femmes ne consentent pas en connaissance de cause à leur excision où à celle de leur fille, mais les conditions et les contraintes matérielles ainsi que la « programmation interne » et structurelle (Guillaumin

---

<sup>44</sup> <http://www.slateafrique.com/89083/pierre-foldes-chirurgie-vie-dediee-la-cause-des-femmes>

<sup>45</sup> D'ailleurs, et j'y reviendrai dans une autre section, la prise de conscience d'une sexualité qui est propre aux femmes est quelque chose qui, dans toutes les sociétés, représentent un défi, même sans avoir été excisées. Étant donné que les femmes sont socialisées à une sexualité axée sur le plaisir de l'homme, et où la perception et l'éducation d'une sexualité normale passe par la pénétration, la prise de conscience personnelle de ses propres désirs peut s'avérer être quelque chose de complexe (Andro, Bachmann, Bajos et Hamel, 2011). Cela en dit beaucoup sur l'appropriation idéologique des femmes, dans des sociétés où elles sont membres d'une classe dominée.

1978b) qu'elles subissent depuis leur naissance font qu'elles acceptent malgré tout la pratique.

### **Poids social lié à la pratique et sa perpétuation**

---

Bien que certains parents et membres des sociétés où se pratique l'excision connaissent les possibles dommages et conséquences de différents ordres sur leurs fillettes, ils persistent à la maintenir. L'obligation sociale et le poids de cette convention sont si puissants qu'il est très difficile d'y échapper. Le statut social des femmes dans la majorité de ces communautés s'acquiert par le mariage. Or, la virginité et la pureté cautionnent le mariage et l'excision est en quelque sorte son assurance. La virginité permettra la dignité de la femme en devenir qui lui assurera le statut social requis pour se marier, pour avoir des relations sexuelles ainsi que pour avoir des enfants (Ben Dridi, 2004; Ferhati, 2006). Ce statut assurerait une protection physique (malgré la possibilité de violence conjugale et sexuelle venant du conjoint), financière (malgré la possibilité de violence financière également) et matérielle (malgré les lacunes en matière de droit foncier et immobilier ainsi que l'imposition de la dot, qui persiste encore dans certaines régions). Dans le rapport de l'UNICEF réalisé sur l'E/MGF (2005), des entretiens ont été réalisés lors des recherches afin de connaître et de comprendre toutes les facettes de cette pratique. Une femme interviewée dans le village d'Abu Ashem en Haute-Égypte a expliqué ce phénomène : « C'est une norme à laquelle il faut se conformer. Une fille doit

être *circoncise*<sup>46</sup> pour protéger son honneur et celui de sa famille, surtout maintenant que les filles vont à l'université loin du village et peuvent être exposées à des situations de risques » (UNICEF, 2005 :20). D'autres croyances populaires persistent également. Il y en aurait une au Soudan qui défend l'existence d'un ver (*douda*), initiateur de l'instinct sexuel des femmes. Ce ver serait nuisible à la santé des femmes et doit être extrait (Ferhati, 2006). Dans le contexte où le mariage représente souvent l'union entre deux familles, la préservation de l'honneur est essentielle et maximise les bons rapports entre clans. Dans cette perspective, les parents préfèrent se conformer à la convention, même si elle est nuisible, parce qu'elle incorpore des valeurs profondes. Ne pas le faire pourrait potentiellement être nuisible puisqu'ils connaîtraient le blâme, la stigmatisation, l'exclusion sociale, la honte et/ou le déshonneur. Dans ce cas, les jeunes femmes ne trouveraient pas de mari et seraient confrontées à des vies fortuites. D'autant plus qu'une femme n'a souvent de valeur que si elle enfante.

Une femme non excisée met en danger son mari ainsi que son bébé. Si la tête du bébé entre en contact avec le clitoris non excisé pendant l'accouchement, le bébé sera atteint d'hydrocéphalie [excès de liquide dans la tête]. Le lait de la mère deviendra empoisonné. Si le pénis de l'homme entre en contact avec le clitoris de la femme, il deviendra impuissant.

— *Female Genital Mutilation Education and Networking Project*

Une vulve non excisée n'est pas hygiénique... aucun homme ne veut épouser une femme non excisée. Tout le monde se moquerait de lui.

— *Female Genital Mutilation Education and Networking Project*<sup>47</sup>

---

<sup>46</sup> La mise en italique est de moi, il s'agit d'un euphémisme.

<sup>47</sup> Voir le *International Women's Health Program* et les commentaires recueillis (confidentiels) dans le cadre de ce projet d'éducation sur l'excision en ligne au [http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl=fr\\_FR](http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl=fr_FR) (traduction effectuée par le WHP) [Consulté le 3 octobre 2013].

Cette responsabilisation des femmes face à leur pureté est un élément prépondérant des cultures où leur corps est approprié physiquement et symboliquement par les hommes. La dichotomisation sur la pureté et l'impureté entourant l'appropriation du corps des femmes est toujours présente. On associe à l'impureté la souillure morale, culturelle, religieuse ou sociale. Il s'agit d'un concept qui ne s'applique qu'aux femmes et qui se rattache à l'idée de nature, discutée par plusieurs chercheuses dont Guillaumin (1978a et b) et Mathieu (1973). Dans toutes sociétés, les hommes ne sont jamais considérés comme étant impurs, peu importe leur comportement ou leur statut<sup>48</sup> puisque la notion d'impureté se rattache au naturel. Or, les hommes se positionnent du côté de la transformation, de l'évolution, de la civilisation, de la technique, de la pensée, de l'action, etc. Comme le dit Mathieu (1973), ils se considèrent biologiquement culturels et considèrent les femmes au contraire comme biologiquement naturelles. Elles seraient associées à la nature et non à la culture. Par exemple, un homme somalien peut se marier même s'il n'est plus vierge. Une des preuves réside dans le mariage polygame légal et encouragé dans certaines régions du monde, dont celle où est née Dirie. Les hommes sont ceux qui prennent une ou plusieurs épouses et non le contraire. Ils prennent parfois une deuxième, troisième ou quatrième épouse en ayant déjà eu des relations sexuelles et des enfants avec les précédentes (Dirie et Miller, 1998). Cette situation ne serait en aucun cas acceptable dans ces mêmes régions pour les femmes. Également, dans les sociétés où la dot a existé et dans celles où elle est toujours présente, c'est la famille de la femme qui offre de l'argent ou des biens à celle de l'homme, du futur marié. En s'inspirant du mariage catholique par exemple, c'est le père qui offre sa fille en mariage. Il l'a conduit dans l'allée vers celui qui la prendra comme épouse, qui se l'appropriera. La signification du voile et de la robe blanche dans ce même

---

<sup>48</sup> Du moins, ils ne le sont jamais au même titre que les femmes.

contexte représente l'assurance de la virginité de l'épouse. Le marié est-il vêtu de blanc? Se fait-il offrir à la femme? Existe-t-il des personnes de sexe masculin victimes de crime d'honneur? Y-a-t-il une équivalence pour les hommes? Non. Partout, ce sont les femmes qui sont stigmatisées et exclues par rapport à leur (im) pureté, à leur (non)virginité et à leur (im) moralité. Dans son ouvrage sur *Le prisme de la prostitution*, Gail Pheterson (2001), discute des questions de stigmates de putains. D'un côté, il y a les prostituées, celles qui vendent leur sexualité contre de l'argent, qui sont stigmatisées, exclues, placées dans les marges de la société. De l'autre, il y a celles qui ne vendent pas leur sexualité à proprement dit contre de l'argent ou des biens, mais qui sont également sujettes à la stigmatisation que subissent les putains. Elle écrit :

Pour les femmes, l'imputation d'une « différence honteuse » les rend inmanquablement plus vulnérables au stigmate de putain. [...] Elle peut toutefois être exposée au stigmate de putain dès qu'elle s'adonne à des rapports sexuels *illégaux* ou *immoraux*. Les comportements suivants entrent traditionnellement dans la gamme des interdits qui frappent la sexualité des femmes : (1) les rapports sexuels avant le mariage; (2) les rapports sexuels hors mariage; (3) les rapports sexuels alors que la femme est divorcée ou veuve; (4) les rapports sexuels avec plus d'un partenaire; (5) les rapports sexuels autres que le coït hétérosexuel, tels que la sexualité bucco-génitale, anale ou sado-masochiste; (6) les rapports sexuels avec une autre femme; (7) les rapports sexuels avec des personne « d'une autre couleur ». De plus, prendre l'initiative des rapports sexuels, posséder une connaissance du sujet et des compétences en la matière sont autant de signes d'un comportement sexuel impudique ou d'« expérience ». On estime très généralement que l'expérience rehausse l'homme et dégrade la femme. (Pheterson, 2001 : 96-97).

Cette vision de la sexualité des femmes s'est ancrée dans les mœurs d'un nombre incalculable de communautés et persiste. Dirie mentionne que l'idée qui guide la pratique de l'excision est l'assurance et le contrôle de la pureté de [la] femme, de sa vertu, puisque le clitoris et les lèvres sont perçus comme étant des organes masculins ou impurs, des choses sales. « Éloignez-vous de moi, vous n'êtes que deux petites filles sales et malsaines; vous n'avez même pas encore été excisées » (Dirie et Miller, 1998 : 59) lui lançait un jour un ami

de son père. L'apparence esthétique des organes génitaux coupés serait vénérée et correspondrait à ce qui est pure, ce qui est beau. La pratique assurerait donc la santé et la beauté également (UNICEF, 2005 : 20; Dirie et Miller, 1998). L'esthétisation des mutilations s'avère très commune, pensons aux pieds bandés des Chinoises.

Par ailleurs, peut-être pour la rendre plus désirable et acceptable aux hommes qui pourraient juger cette pratique horrible, on prétend que l'expérience sexuelle des hommes pénétrant les femmes excisées est rehaussée. Dirie affirme que les hommes ne méritent pas cela et elle rappelle qu'une femme qui n'est pas excisée est considérée malpropre, qu'elle ne pourra pas se marier et qu'elle sera exclue de la société (Dirie et Miller, 1998). On le voit, la notion de pureté est aussi utilisée dans le sens du contrôle de la sexualité « sauvage » ou « habitée par le diable » (Lewin, 2002) des femmes. Elle l'est également dans la « non possession » de ses organes considérés comme étant impures. La virginité, la chasteté, voire l'infantilité de la femme sont recherchées. Sans désir sexuel, la femme meurtrie peut se consacrer pleinement à sa fonction « naturelle », « brute », en réalité induite « de femme » (Guillaumin 1978b). De plus, cette pratique assurerait la soumission et la fidélité de la femme mariée. Comme dans plusieurs cultures, dont celles pratiquant l'excision, la femme qui doit être vierge pour le mariage ne doit surtout pas initier la sexualité. En Somalie, le mari « coupe » son épouse lors de la nuit de noces, en s'introduisant de force en elle. Une femme qui n'est pas vierge sera considérée comme étant une indomptable, une dévergondée, ou pire, une prostituée, ce qui est extrêmement péjoratif pour les Somaliens, mais aussi dans plusieurs autres pays du monde. Elle pourrait être exclue et stigmatisée socialement, et devra parfois quitter le village, puisque sans mari et souvent sans progéniture, une femme n'est pas considérée comme une vraie femme et sera perçue comme

ne servant à rien. Les femmes non excisées sont souvent étiquetées de putains, de femmes publiques, puisqu'elles n'appartiennent à aucun homme en particulier et qu'elles n'ont pas été directement soumises à l'appropriation collective non plus, passant par les rituels et les traditions. Dans cette perspective manichéennes, les femmes ne peuvent être que pures ou publiques, que bonnes ou mauvaises (Pheterson, 2001 : 119). En ce sens, les prostituées et les maîtresses ne seraient pas de « vraies » femmes.

L'analyse menée dans ce chapitre, nous permet de conclure que l'excision constitue une attaque contre les femmes qui se produit sur leur corps. Il s'agit de réaliser leur appropriation physique et idéologique afin que les mettre au service des hommes. Cette appropriation invisibilise complètement leur statut de personne à part entière et éventuellement ou conséquemment de citoyenne. La preuve de cette violence serait l'assimilation par les femmes elles-mêmes de cette invisibilisation et de sa perpétuation. Dirie avait elle-même souhaitée l'excision. Pourtant, elle a par la suite, connue d'épouvantables douleurs, si bien qu'elle milite aujourd'hui contre la violence et la puissance de ces coutumes patriarcales et valeurs institutionnalisées. Son témoignage illustre, tant la violence de la pratique que, le poids idéologique qui lui est accordé dans les régions où elle est pratiquée. Le phénomène de résignation à cette violence et d'assimilation de ses justifications représente une forme supplémentaire d'appropriation des femmes, qui favorise la perpétuation de rapports de pouvoir profondément inégaux entre hommes et femmes et entre les riches et les pauvres. Les femmes « colonisées de l'intérieure » ou « programmées » à reproduire cette pratique et à se l'imposer à elles-mêmes seraient dans des positions de non-négociation, où leur valeur dépendrait directement de leur historique sexuel. Toutefois, le parcours de Dirie, en nous offrant à la fois un accès interne, parce que

vécu, à cette information et un exemple d'émancipation, le sien propre, nous montre qu'il est possible non seulement de renverser l'ordre patriarcal mais de le combattre. Son vécu par rapport à l'excision et le contact qu'elle a expérimenté avec d'autres femmes l'ayant subie, nous informe sur des subtilités peu abordées de cette pratique. Il nous permet également de suggérer certaines stratégies de combat. Mais pour bien comprendre comment elle a pu en arriver là, nous devons poursuivre notre enquête en nous tournant vers la seconde forme d'appropriation que nous avons décidé d'examiner, soit le mariage forcé/précoce.

---

---

---

### 3. Les mariages forcés

---

En rédigeant son témoignage *Fleur du désert*, Waris Dirie voulait dénoncer les injustices qu'elle avait subies, en particulier l'excision. Une autre violence qu'on a voulu lui imposer est le mariage forcé auquel elle a été confrontée vers treize ans et qui a changé le cours de son existence puisqu'elle a fugué pour y échapper. Plus tard dans sa vie d'adulte, elle a été obligée de recourir à un mariage de convenance-un mariage blanc, célébré dans le but d'obtenir un passeport valide. Pour elle, le mariage a donc une signification très différente de celles retrouvées dans les films romantiques populaires et associés aux idéaux entretenus par certaines cultures. D'ailleurs, ce décalage entre les représentations qu'on donne du mariage et la réalité qu'il recouvre est chose commune.

Guillaumin n'a pas abordé le sujet des mariages forcés ou/et précoces dans cette optique spécifique, pour elle, les mariages étaient tous plus ou moins forcés se produisant dans un contexte d'appropriation collective. Elle écrit :

[...] le vol, l'escroquerie, le détournement se cachent, et pour approprier des hommes mâles il faut une guerre. Pas pour les hommes femelles, c'est-à-dire les femmes...Elles sont déjà propriété. Et lorsqu'on nous parle, à propos d'ici ou d'ailleurs, d'échange de femmes, on nous signifie cette vérité-là, car ce qui « s'échange » est déjà possédé; les femmes sont déjà la propriété, antérieurement, de qui les échanges. Lorsqu'un bébé mâle naît, il naît futur sujet, qui aura à vendre lui-même sa force de travail mais pas sa propre matérialité, sa propre individualité. De plus, propriétaire de lui-même, il pourra également acquérir l'individualité matérielle d'une femelle. Et de surcroît il disposera également de la force de travail de la même, dont il usera de la manière qui lui conviendra, y compris en démontrant qu'il ne l'utilise pas (1978a : 6).

Paola Tabet (2004) a étudié ces questions. L'ethnologue spécifie que même l'homme le plus pauvre peut se payer le service sexuel d'une femme (et/ou peut se payer une femme). Contrairement aux hommes, les femmes dans des situations précaires, ne peuvent pas en faire de même et n'auront pas droit non plus à leur propre sexualité (ni à leur propre individualité). Cette réalité se vérifie dans plusieurs communautés qu'elle a étudiées et représente un continuum qui traverse tant les mariages que les autres activités d'échange, dont la prostitution.

Une étude réalisée sur les mariages forcés dans les États membres du conseil de l'Europe établissait ceci :

[...] Demeure, d'ailleurs, l'idée forte qu'hier on se mariait par intérêt et on était marié par ses parents alors qu'aujourd'hui on se marie par amour et on se choisit librement. Pourtant, il existe encore une tyrannie parentale et aussi des désordres sociaux dont le joug du mariage forcé est la source. On est loin, dans certaines situations, du mariage défini comme l'alliance de deux volontés libres, indépendamment de toute fonction procréatrice et de la fondation d'un foyer. Il est vrai que la représentation que les hommes [et surtout les femmes] se font est éloignée du réel et du réellement vécu. Le mariage reste un acte qui engage la communauté tout entière, dans ses formes et dans son avenir biologique (Rude-Antoine, 2005 : 16).

De plus en plus persuadé que le mariage devrait représenter un choix, la communauté internationale condamne fortement les alliances qui n'ont pas, s'inscrivant dans l'ère particulièrement sensible de la protection des droits individuels (UNICEF, 2011). Ainsi est né le concept de mariage forcé, qui est perçu aujourd'hui comme étant une forme d'appropriation et de négation des droits humains. Dans ce chapitre, je montre comment les mariages forcés constituent une appropriation d'ordres collective et

privée et comment ils se font au détriment des femmes en particulier les femmes en tant que classe. Je souhaite également examiner l'étendu du phénomène de cette forme d'appropriation.

## **Les appellations variées**

---

La notion de mariage forcé peut recouvrir plusieurs appellations : mariage servile, mariage arrangé, mariage traditionnel, mariage coutumier, mariage de raison, mariage de convenance, mariage d'enfant, mariage précoce, mariage fictif, mariage simulé, mariage apparent, mariage de complaisance, mariage de nationalité, mariage indésirable, mariage blanc ou encore mariage putatif. Tous ces termes renvoient à une forme ou l'autre de mariage non désiré (Rude-Antoine, 2005). Il est effectivement difficile de donner une définition qui très précise au mariage forcé. Selon les pays, les définitions et le contenu juridique varient. Le concept même du mariage, ayant plusieurs facettes, revêt un large éventail de définitions. La Docteure en droit, Edwige Rude-Antoine dans son étude portant sur les mariages forcés dans les États membres du Conseil de l'Europe, cite les propos suivants de Jean Carbonnier:

[...] une union de l'esprit avant d'être celle de la chair ». Le choix d'une définition apparaît difficile et ce pour deux raisons : la première parce que les aspects sociaux et moraux que revêt le mariage ne s'insèrent pas facilement dans une définition juridique, la seconde du fait du double sens du mot « mariage » qui désigne tantôt l'acte instantané qui donne naissance à cet état, tantôt l'état lui-même, dans une continuité. L'adjectif « forcé », selon le dictionnaire Robert, signifie « involontaire », ou « qui est imposé par la force des hommes et des choses », ou encore « le pouvoir de contrainte en parlant d'une personne ou d'un groupe (Rude-Antoine, 2005 : 16).

J'utiliserai dans le cadre de ce projet la définition du mariage forcé généralement admise par les grandes organisations internationales ainsi que les chercheur-e-s dans ce domaine (UNICEF, 2011; UNWOMAN; OMS, 2000; Treiner, 2006). Le droit international définit cette pratique comme étant : « [...] une union entre deux personnes, dont l'une au moins n'est pas consentante. À ce titre, elle constitue une violation des droits de l'homme mais aussi de l'enfant [dans le cas d'un mariage précoce] (Treiner, 2006 : 488) ». Dans le cas de Waris Dirie, il pourrait être question de mariage précoce, étant donné qu'elle a été promise en mariage avant son treizième anniversaire. Elle a également consenti à un mariage de convenance en Angleterre quelques années plus tard afin d'obtenir un statut légal, la citoyenneté anglaise qu'elle n'avait pas, ce qui est une forme, subtile et très différente, certes, de mariage forcé. Sans-papier et sans statut, Dirie n'était qu'une étrangère sans droits. Le mariage a donc représenté dans ce contexte une véritable stratégie de survie. Le but de ce chapitre n'étant pas de réécrire la typologie des mariages forcés, ni d'en définir chacune des appellations, j'emprunterai les termes utilisés par Dirie dans *Fleur du Désert* de manière à explorer les causes et conséquences des mariages forcés-précoces.

### **La notion de consentement dans les mariages forcés**

---

Les situations de mariage forcé varient beaucoup d'une histoire à l'autre et il est parfois laborieux, voire impossible de distinguer ce type d'union d'une autre qui découlerait d'un consentement commun des deux partis. Parfois, même si les deux partis ont donné leur accord, les circonstances et le milieu peuvent créer un état de vulnérabilité, un climat de

peur ou de crainte rendant impossible le véritable consentement. Il existe ainsi une zone grise importante concernant le consentement des partis. Les contextes de mariage forcé peuvent donc être extrêmement variés

Contrairement aux croyances populaires, les mariages forcés ne se produisent pas uniquement que dans les endroits pauvres, ils se réalisent dans la majorité des pays et traversent toutes les classes sociales. Fadela Amara, présidente de *Ni putes, ni soumises*, prétend même qu'il y aurait un retour en force de ces traditions considérées « archaïques » en France tout comme dans d'autres régions du monde (Amara et Mohammed, 2006). La question des mariages forcés, bien qu'elle s'adresse aux hommes, concerne et touche principalement les jeunes femmes et les enfants de sexe féminin. Dans certains pays, un nombre important de mariages sont célébrés lorsqu'au moins un des deux partis n'est pas en âge de majorité (UNICEF, 2001). Les mariages précoces, qui impliquent que l'une des deux personnes touchées par cette union soit mineure constituent donc de ce fait des mariages forcés. Ils représenteraient une violation profonde des droits humains selon l'article 16 de la déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH) de 1948 : le droit à consentir librement et pleinement au mariage. Le mariage, qui est initialement une affaire de famille et qui ressort de la sphère privée, rend l'identification de mariages forcés difficile. En effet le non-enregistrement des naissances et des lacunes en matière d'accès à l'information de certains pays où se pratiquent massivement les mariages précoces empêche d'établir l'âge de la jeune mariée. Dirie mentionne d'ailleurs elle-même ne pas connaître son âge véritable (Dirie et Miller, 1998). Il est donc parfois très compliqué de savoir si les marié-e-s étaient en âge légal de se marier ou non, surtout dans un contexte comme celui de Dirie, où elle vivait comme nomade dans le désert de Somalie.

Le Centre de recherche *Innocenti* de l'UNICEF a publié en 2001 un rapport très intéressant et détaillé concernant les mariages précoces. On y traite de la dimension de la pauvreté comme facteur influençant cette pratique, même si dans de nombreuses sociétés et familles très riches, des arrangements similaires sont également courants. Dans ce contexte, les mariages précoces représentent une manière de protéger leur fille, de leur offrir d'éventuelles opportunités de vie qui seraient meilleures. Le mariage décharge également ces mêmes familles, qui évoluent souvent dans des conditions sociales « extrêmement tendues » (UNICEF, 2001 :1), de la responsabilité économique que représente l'enfant de sexe féminin, généralement à cause de la dote. Les filles à marier incarnent selon cette approche, un fardeau, surtout qu'il faut toujours s'assurer de leur virginité et de leur « pureté » pour préserver la valeur de la future mariée ainsi que sauvegarder l'honneur de la famille. Cette « attention » constante peut être effectivement très lourde pour les familles.

Le rapport sur le mariage précoce de l'UNICEF (2001) s'ouvre par un rappel des trois événements qui sont généralement perçus comme étant les plus importants dans une vie, soit la naissance, le mariage et la mort. Un seul de ces événements relève d'un choix, le mariage : « Le droit d'exercer ce choix fut reconnu comme principe juridique dès l'époque romaine et est établi depuis longtemps par les instruments internationaux de droits humains (UNICEF, 2001 : 2) ». Malgré ce droit, des millions de personnes à travers le monde n'auront pas le choix de se marier ou non, ni de choisir le partenaire de leur union. Même si bon nombre de garçons sont contraints à un mariage, il s'agit d'une problématique qui touche davantage les femmes et les enfants de sexe féminin. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : une fille sur trois est mariée avant ses 18 ans dans les pays dits en développement (UNFPA, 2012). Une des plus récentes estimations de l'UNFPA chiffrait à 14 millions le

nombre d'enfants qui seront marié-e-s dans la décennie à venir, dans ces mêmes régions (2013 : 9). Selon la Division de la Population du Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies, 42% des filles sont mariées de force au Népal, contre 14% de garçons. Au Moyen-Orient, ces chiffres se situent près de 28% des filles contre 4 % des garçons. Et dans les Caraïbes, on compte 30% des filles contre 7% des garçons (DAES, 2000). Sur tous les continents, de fortes disparités entre les sexes sont observables et les chiffres n'ont pratiquement pas bougés durant la dernière décennie (UNICEF, 2011; UNFPA, 2013). Notons que les disparités entre les filles et les garçons, au détriment des premières, sont plus fortes dans les pays où les hommes pratiquent la polygamie et où les dynamiques sociales hiérarchiques persistent. Une grande partie de ces unions « organisées » ou « forcées » impliquent une mineure. Pour qu'un consentement soit « libre et plein », il faut que les époux soient en âge de consentir (UNICEF, 2011).

## **Des réalités répandues**

---

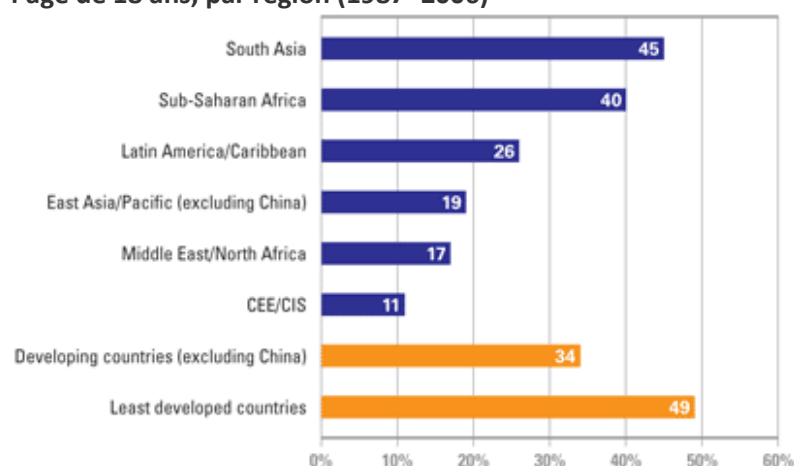
En référence au plan élaboré par l'Organisation des Nations Unies en 2002 « *Un monde digne des enfants* »<sup>49</sup> les objectifs consistaient à améliorer les conditions de vie des enfants partout dans le monde. Parmi ces objectifs, celui de mettre fin au mariage précoce et forcé d'ici 2010 se trouvait dans la liste des priorités. Cette partie réinvestie des *Objectifs du millénaire pour le développement* avait incité plusieurs États à adopter des politiques et des lois fixant l'âge minimum pour consentir à une union tel qu'un mariage. La plupart des pays ont fixés l'âge minimal du mariage à 18 ans. Par contre, il est très complexe de faire

---

<sup>49</sup> <http://childrenandarmedconflict.un.org/keydocuments/french/aworldfitforchil10.html>

respecter ces lois sur le terrain, même plusieurs années suivant l'élaboration de ces objectifs. Les chercheur-e-s et administrateur-e-s de l'OMS (2012) et de l'UNICEF (2008) admettent que de nombreux pays sont loin de ces objectifs, encore à l'heure actuelle. Or, l'égalité des sexes participent de cette démarche de développement humain équitable et durable. Les grandes préoccupations concernant les mariages forcés/précoces sont dans cette optique prioritaires. Selon des estimations tirées des recherches effectuées par l'UNICEF(2008), plus de 60 millions de jeunes filles dans le monde auraient été contraintes à se marier. Entre 1987 et 2006, une moyenne de 34% des femmes de 20 à 24 ans provenant des pays « en développement » avaient déjà été mariées ou vivaient en union avant l'âge de 18 ans. Une grande proportion de ces répondantes était située en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud (UNICEF, 2008 :62). Environ 45% des femmes âgées de 20 à 24 ans en Asie du Sud et 40% en Afrique subsaharienne ont été mariées lorsqu'elles étaient enfants.

**Pourcentage de femmes âgées de 20 à 24 ans qui étaient mariées ou vivaient en union avant l'âge de 18 ans, par région (1987–2006)**



Référence : [http://www.UNICEF.org/french/progressforchildren/2007n6/index\\_41848.htm](http://www.UNICEF.org/french/progressforchildren/2007n6/index_41848.htm)

Dans le Rapport sur les mariages forcés dans les États membres du Conseil de l'Europe, on estimait que les mariages forcés étaient en augmentation dans les régions les

plus pauvres du monde (Rude-Antoine, 2005 :23). Toujours en 2005, les approximations de l'IRCW concernant l'évolution des mariages forcés chiffraient à plus de 100 millions le nombre de filles de moins de 18 ans à être mariées de force dans la décennie à venir. Cela représente une problématique majeure si l'on regarde le pourcentage de filles mariées au Bangladesh entre 10 et 14 ans dans les années 1996 et 1997 qui s'élevait déjà à 5%. La précocité des mariages dans le Rajasthan indien où 56% des femmes étaient mariées avant leur quinzième anniversaire paraît également inquiétante (UNICEF, 2001). Actuellement, le nombre de mariages précoces ne diminuerait pas, cette situation ne rencontre pas les *Objectifs du Millénaire*. Qu'est-ce qui explique cette stagnation? Serait-ce dû à la mondialisation, à l'exacerbation des inégalités à l'écart grandissant entre riches et pauvres, à la montée du phénomène de féminisation de la pauvreté, à la progression des intégrismes religieux? À moins que ça ne soit une conséquence des attaques du 11 septembre 2001? Jules Falquet, formule une hypothèse dans son livre « *De Gré ou de force, les femmes dans la mondialisation* » qui pourraient expliquer, en partie, cette situation.

[...] avec le nouveau paradigme de la guerre « anti/terroriste » des « hommes en armes », qui dans le cadre de la polarisation-diabolisation de l' « ennemi-e », empêche tout particulièrement l'établissement d'alliances locales et transnationales des femmes et les force à accepter des évolutions qui vont très clairement contre leurs intérêts. Les hommes violents et les « hommes en armes » agiraient à la fois dans leur propre intérêt individuel immédiat, mais aussi comme agents collectifs du néolibéralisme, dans une sorte de contribution à la fois privée et politique à la coercition nécessaire pour imposer la mondialisation à la main-d'œuvre indispensable pour faire fonctionner le système dans les maisons, dans les champs et les usines : les femmes (Falquet, 2008 : 79-80).

Selon cette analyse, les jeunes mariées constitueraient en fait une main-d'œuvre bon marché. Les alliances forcées favoriseraient un fonctionnement plus rentable à l'intérieur des maisons et représenteraient pour plusieurs familles, un investissement. Nous y reviendrons.

## L'expérience de Waris Dirie

---

Waris Dirie a été confronté à un mariage forcé, autour de l'âge de treize ans avec un homme beaucoup plus vieux qu'elle (environ cinq fois plus vieux qu'elle) choisi par son père. Ce mariage fût la raison principale de la fuite de Dirie à travers le désert. Elle n'acceptait pas ce qu'on lui imposait et a préféré mettre sa vie en péril plutôt que de devenir l'épouse de l'homme en question. D'ailleurs, dans bon nombre de témoignages de jeunes filles promises à un mari ou mariée malgré elles, à travers des recherches menées par l'UNICEF (2001; 2011) et l'UNFPA (2012; 2013), elles évoquent l'envie de fuir ou de se suicider, ce qui expose l'ampleur de leur détresse.

J'ai choisi un extrait où Dirie raconte le moment où son père lui annonce qu'elle devra se marier. Dans cette séquence dialoguée, qui a lieu entre Dirie et son père, le lectorat saisit le contexte dans lequel Dirie a appris son mariage organisé. Elle nous éclaire également sur les réactions de l'auteure, qui expose sa résistance et son agentivité :

-Hé, où est Waris?

-Ici, Papa!

-Viens là!

Sa voix était douce, non pas sévère et agressive comme d'habitude. J'ai su aussitôt qu'il se passait quelque chose de particulier et j'ai d'abord cru qu'il avait un service à me demander comme d'aller chercher de l'eau, de la nourriture, ou une autre corvée du même genre. Je n'ai pas bougé, l'observant attentivement et essayant de deviner ce qu'il me voulait. Il s'est impatienté :

-Viens, viens, viens!

J'ai avancé de deux pas, le regardant avec méfiance, mais sans rien dire. Il m'a attrapée et assise sur ses genoux.

-Tu sais Waris, tu t'es toujours très bien conduite. Maintenant, je savais que quelque chose de grave se préparait.

-Vraiment, très bien, comme un garçon, comme l'un de mes fils.

C'était pour lui le plus beau des compliments. Je me suis contentée de marmonner, me demandant à quoi rimaient toutes ces flatteries.

-Tu as vraiment été comme un fils pour moi, travaillant aussi dur qu'un homme et prenant bien soin des bêtes. Je voulais te dire que tu allais beaucoup me manquer.

J'ai alors pensé que mon père avait peur que je me sauve comme ma sœur Aman. Quand papa avait essayé de la marier, elle s'était enfuie. Il craignait sans doute que je fasse la même chose, lui laissant, ainsi qu'à Maman, tout le travail. Un élan de tendresse m'a poussé vers lui, j'ai jeté mes bras autour de son cou, me sentant coupable d'avoir été aussi méfiante :

-Oh! Papa, je ne m'en irai pas!

Il s'est dégagé, m'a regardée et a dit d'une voix douce :

-Si, ma chérie, tu vas t'en aller.

-Où? Je n'irai nulle part, je ne vais pas vous quitter, Maman et toi.

-Si Waris. Je t'ai trouvé un mari.

-Non, Papa, non! Je ne veux pas partir! Je ne veux pas partir d'ici! Je veux rester avec toi et Maman. Je me suis levée d'un bond. M'attrapant par le bras, il m'a retenue.

-Chut! Chut... Tout va bien se passer. Je t'ai trouvé un bon mari.

À présent j'étais curieuse :

-Oui?

-Tu le rencontreras.

J'essayais de paraître forte, pourtant mes yeux se sont emplis de larmes. J'ai voulu le frapper en criant :

-Je ne veux pas me marier!

-D'accord Waris, écoute!

Il s'est baissé, a ramassé un caillou et, mettant ses mains derrière le dos, il l'a fait circuler de l'une à l'autre, puis m'a tendu ses deux poings fermés.

-Choisis la main où se cache le caillou, la droite ou la gauche? Si tu trouves, tu feras ce que je te dirai, et la chance te suivra toute ta vie. Si tu choisis la mauvaise main, ton existence sera pleine de chagrin car tu seras bannie de la famille.

Je l'ai regardé, en me demandant ce qui se passerait si je faisais le mauvais choix. Est-ce que j'allais mourir? J'ai désigné la main gauche. Il l'a ouverte, montrant sa paume vide. J'ai murmuré tristement :

-Je crois que je ne vais pas faire ce que tu me dis.

-Nous pouvons rejouer.

J'ai lentement secoué la tête :

-Non, Papa, non, je ne veux pas me marier.

Mon père a crié :

-C'est un homme bon. Tu dois me croire. Je sais reconnaître un homme bien quand j'en rencontre un. Et tu vas faire ce que je te dis!

Je suis restée là, les épaules basses, malade et morte de peur, et j'ai fait non de la tête. Il a jeté dans le noir le caillou qu'il tenait dans sa main droite et m'a lancé :

-Alors, la malchance te poursuivra toute ta vie.

-D'accord, mais c'est moi qui devrai vivre avec, non?

Il m'a giflé très fort parce que personne n'avait le droit de lui répondre. Je réalise maintenant qu'il fallait qu'il me marie très vite, tant en raison de mon comportement que pour des questions de tradition. J'étais devenue une rebelle, insolente et intrépide, un garçon manqué, et je me faisais mauvaise réputation. Papa devait trouver un mari pendant que j'étais encore une marchandise de prix car, en Afrique, aucun homme ne voulait être défié par son épouse (Dirie et Miller, 1988 : 72-74).

Plusieurs éléments de cet extrait sont extrêmement pertinents dans le cadre de mon analyse. D'abord, son père l'aborde en la complimentant, ce que Dirie trouve étrange puisqu'il est davantage autoritaire d'habitude. Elle insiste même sur l'agressivité habituelle de sa voix et de son approche. Cette attitude démontre le rôle de chef, de dominant, qu'il

occupe au sein du ménage. Ensuite, il compare Dirie à un de ses fils, ce qui est pour lui un compliment étant donné qu'il estime davantage ses derniers vu le contexte social dans lequel se déroule l'enfance de Dirie qui positionne les hommes comme étant supérieurs aux femmes. Il associe spécifiquement les raisons de son estime pour sa fille parce qu'elle travaille bien et dur et qu'elle s'occupe bien des bêtes. Sa force de travail et son statut de potentielle génitrice jouent donc un rôle dans la place qu'elle prendra au sein de la famille et de la communauté. Le père de Dirie veut vendre sa force de travail et capacité reproductrice à un autre homme après en avoir profité de sa main-d'œuvre lui-même. Il vend une bonne marchandise et il peut ainsi en obtenir un bon prix. Les femmes, comme l'a bien montré Lévi-Strauss, sont des objets d'échange (1949). Rubin (1975) et les féministes matérialistes se sont penchés sur ce statut de femmes.

Pour ce qui est du message qu'il souhaite livrer à sa fille, c'est qu'il lui a trouvé un mari et que le processus de sélection s'est fait à son insu et sans son consentement. À cette époque, Dirie devait avoir tout au plus treize ans lorsqu'elle a eu cette conversation avec son père. Le but de la discussion n'est pas la consultation de Dirie, mais l'annonce d'un choix effectué par son père. L'approche de ce dernier infantilise et déresponsabilise Dirie, brime son autonomie et son individualité d'une part et l'a positionne dans une situation d'adulte d'autre part. Il demande à une enfant d'agir comme une femme prête à être mariée. En mariant une fillette de treize ans, le droit à l'enfance et de l'adolescence est complètement bafoué. Par la suite, il l'informera que le prix que l'homme a payé pour en faire son épouse n'est pas négligeable. Dans la situation économique où se trouve la famille de Dirie, il lui fait sentir que ce serait un caprice de refuser ce mariage. Ne se laissant pas intimider, elle exprime clairement son désaccord et son non-consentement à cette union.

Waris Dirie insiste bien sur le fait qu'aucun homme ne voulait être défié par son épouse en Afrique et explique un peu plus loin dans le récit la raison pour laquelle l'on vend les fillettes si rapidement et si jeunes en mariage. Tout comme pour l'E/MGF, plus elles sont jeunes, moins elles sont éduquées et outillées (intellectuellement, financièrement, matériellement), plus elles sont malléables et soumises, ce qui est recherché. L'auteure rappelle son côté intrépide et insolente, ce qui expliquerait probablement pourquoi son père avait voulu la marier si jeune, avant qu'elle n'entache l'honneur de la famille. L'intrépidité n'est pas un trait féminin valorisé dans les contextes où l'avenir des filles est entre les mains de leur famille. Un proverbe bengali repris par Tabet dans « *La Grande arnaque : Sexualité des femmes et échange économique-sexuel* » expose cette idée fixe: « Une femme qui s'affirme et se révolte devient une putain. Un homme qui en fait autant devient un empereur » (2004 :145). Les notions de réputation et d'honneur sont très présentes dans les échanges que Dirie relate entre elle et sa parenté, lorsqu'elle est jeune et plus tard, lorsqu'elle retournera en Somalie adulte. Cette obsession de la réputation familiale qui pèse sur les filles et les femmes, toujours liée au mariage, à la virginité et à l'excision, persiste dans le discours de son père, de son oncle, de ses frères comme dans tous les autres témoignages recueillis lors de mes recherches sur cette question (UNICEF, 2001;UNFPA, 2013). Dans son témoignage Dirie raconte :

En Afrique, les vierges sont très recherchées sur le marché du mariage, et c'est l'une des raisons, non avouée, du recours à l'excision. Mon père pouvait espérer tirer un bon prix de ses filles vierges. [...] Pourtant, rien de tout cela me concernait car je n'étais qu'une enfant, et je ne songeais ni au sexe ni au mariage. Et il en a été ainsi jusqu'à ce que j'apprenne que mon amie Shukrin allait se marier (Dirie et Miller, 1998 : 71).

## **Les causes des mariages précoces et/ou forcés**

---

La fonction de la famille et sa conception varie d'une région à l'autre dans le monde et dans le temps. Selon les époques et les contextes historiques, sociaux et politiques, le concept de la famille a changé. Les unions entre clans, familles et individus ont constitué la base des rapports humains. Le mariage « organisé », « précoce », ou « forcé » a largement été encouragé comme stratégie de survie ou simplement d'acquisition de richesses pour certaines familles (Dirie et Miller, 1998; Rude-Antoine, 2005). Également, plus les femmes sont mariées jeunes, plus leur période de fécondité et de procréation potentielle sera grande, ce qui est rentable pour les maris et les familles « propriétaires ». Comme dans la majorité des pays, les femmes n'ont toujours pas à ce jour la même valeur que les hommes. On les considère souvent comme des fardeaux pour les familles biologiques alors qu'elles leur rapportent beaucoup en tant que main-d'œuvre et source d'enrichissement lorsqu'elles les marient. Dépenser de l'argent pour les éduquer représenterait une perte par rapport à ce qu'elles rapportent en travaillant et en restant manipulables faute de connaissances suffisantes pour se rebeller. L'importance accordée à la parole du père et des autres hommes, membres de la famille, au sein de plusieurs communautés, indique la persistance d'une culture patriarcale solidement ancrée. Le mariage forcé peut également être expliqué par l'assurance de la transmission des biens et des propriétés pour certains, la prise en charge des personnes âgées ou le désir pour la belle-famille d'avoir une épouse docile pour leur fils et ainsi pouvoir contrôler les décisions familiales et la descendance (Rude-Antoine, 2005 : 31). Dans un contexte migratoire, peuvent s'ajouter de nouvelles causes à celles déjà mentionnées. Les parents imposent parfois à leurs enfants des mariages, pour contrer la

crise du mariage et la « légèreté » sexuelle, ou pour éviter de perdre leur identité culturelle, c'est-à-dire l'eupéisation, ou l'américanisation (Rude-Antoine, 2005 : 31). Certains refusent carrément les unions mixtes avec des hommes de ces nationalités. En contexte de guerre et de militarisation accrue, l'imposition et le contrôle de mariages peut être également resserré. Il a été démontré que là où il y avait une forte présence militaire les unions forcées étaient en hausse, tout comme les activités prostitutionnelles, de trafic de femmes, d'exploitation sexuelle et domestique et de violence (Falquet, 2008). Le phénomène montant de « l'achat » de jeunes mariées, en provenance massive des pays asiatiques en est un autre exemple (Poulin, 2005). On le voit la pauvreté mène à des situations, qui le plus souvent, sont largement défavorables aux femmes. Cette variable est l'indicateur le plus constant dans les mariages forcés. Voici l'issue de la conversation évoquée plus haut de Dirie avec son père.

J'avais encore du mal à croire que mon père fasse si peu de cas de mon opinion et veuille m'obliger à vivre avec un vieillard pareil.

-Ces hommes-là font les meilleurs maris, ma chérie; ils sont trop âgés pour courir après d'autres femmes et prendre plusieurs épouses. Il ne t'abandonnera pas et veillera sur toi.

Et Papa a eu un grand sourire :

-Et puis, tu sais combien il paie pour toi?

-Combien?

-Cinq chameaux! Il me donne cinq chameaux!

Il m'a tapoté le bras :

-Je suis si fier de toi! (Dirie et Miller, 1998 : 77).

Comme certaines études présentées le démontrent, le facteur économique joue un rôle important dans l'organisation des mariages forcés. Le père de Dirie a accepté de vendre sa fille en mariage parce qu'il en tirait un prix qu'il jugeait excellent. L'accès à ce type d'information par rapport au mariage forcé est rare. Cette partie du récit représente un apport précieux à la connaissance de ces arrangements transactionnels.

### **Les conséquences des mariages précoces et/ou forcés**

---

Le témoignage de Dirie nous informe également sur certaines suites de ce type d'arrangements. Les conséquences des mariages forcés peuvent être multiples et se combiner les unes aux autres. Les femmes sont plus susceptibles non seulement d'être mariées de force mais également de subir les conséquences de ces unions. Souvent pratiqué en bas âge, comme ce fût le cas pour Waris Dirie, le mariage forcé peut engendrer des conséquences néfastes d'une ampleur qu'il est difficile d'imaginer. L'union étant scellée sans le consentement d'un des deux partis, dans ce cas-ci, peut provoquer chez les femmes et fillettes concernées un sentiment de détresse profond. Les implications et obligations associées à ces unions sont souvent très peu expliquées aux futures et/ou nouvelles mariées, ce qui les laisse dans l'ignorance totale de ce qui les attend. Le travail domestique ainsi que les responsabilités qui incombent à la mariée peuvent devenir un lourd fardeau pour d'aussi jeunes femmes. Dirie mentionne d'ailleurs dans son témoignage, qu'au moment où son père lui annonce qu'elle devra se marier, elle n'est qu'une enfant voulant jouer (Dirie et Miller, 1998). Les multiples effets liés aux mariages

forcés dans une perspective de droits passent donc du déni de l'enfance et de l'adolescence, à la réduction de la liberté individuelle et au manque de possibilités de développer une personnalité autonome qui passe entre autres par la socialisation, l'éducation et l'expérience de vie (UNICEF, 2001 : 9). Du fait de leur socialisation déficiente, elles se retrouvent isolées ou défavorisées vis-à-vis du monde extérieur. Cette situation peut mener à des troubles psycho-sociaux ou émotionnels de différentes natures. La soumission, l'évolution dans un climat de peur, l'angoisse, le sentiment d'incompréhension, de délaissement des proches, la colère, le sentiment de confinement et d'exclusion du monde extérieur représentent des conséquences psychologiques et émotionnelles possibles liées aux mariages forcés. De plus, elles n'ont pas toujours les moyens de gagner leur vie, souvent sans formation, sans salaire, elles sont véritablement dépendantes des revenus générés par leur mari, leur « acheteur » (UNICEF, 2001; UNFPA, 2012). Les contraintes et attentes du mari peuvent restreindre ces femmes. La parfois grande différence d'âge entre l'homme et la femme mariée peut parfois créer un déséquilibre des pouvoirs si grand, que les possibilités de violence conjugale sont accrues (UNICEF, 2001; 2011). Nicole-Claude Mathieu explique la conservation de ces dynamiques comme ceci : « [...] c'est l'envahissement du corps et de la conscience des femmes par [...] la présence physique et mentale constante et contraignante des hommes qui les font céder » à leur instance plutôt qu'y consentir (1991 : 232). Tout comme pour l'excision, le consentement qui peut paraître apparent, n'en a pas toujours un.

## Le travail domestique dans les mariages forcés

---

Plusieurs études ont exposé la cuisante inégalité en ce qui a trait au travail domestique entre les hommes et les femmes. Longtemps restreintes à la sphère domestique, la société compte désormais sur elles pour toutes les activités regroupant le ménage, le soin aux personnes, l'organisation des repas et l'obligation sexuelle. Aujourd'hui, ces inégalités, qui sont mises en lumière et dénoncées, persistent encore et seraient même en croissante selon Falquet (2008). Christine Delphy a été l'une des premières féministes à théoriser le travail domestique. Pour elle, il caractérise la condition de toutes les femmes (Delphy, 1998). Dans le contexte des mariages forcés, les femmes ayant déjà un pouvoir de négociation contraint, et vivant dans des conditions de déséquilibre matériel, doivent cumuler des tâches et obtiennent généralement moins de reconnaissances pour celles-ci. L'invisibilité du travail domestique et de la double/triple charge du travail des femmes prend dans le contexte du mariage forcé ou précoce un sens très chargé puisqu'il renvoie au travail d'enfants ou d'esclaves. Guillaumin (1978ab) utilise, quant à elle, l'expression « statut d'outil d'entretien » pour décrire cette même réalité. L'épouse devient un « outil » permettant l'entretien des tâches domestiques et de la maisonnée/société.

La pression de la belle-famille et de l'entourage sur les jeunes mariées peut entraîner des conséquences désastreuses ainsi qu'en attestent les enquêtes menées. Dans les situations où elles sont achetées, elles sont d'autant plus redevables à leur mari et à la famille de celui-ci (Rude-Antoine, 2005, UNICEF, 2001; 2011a; UNFPA,

2013). L'investissement doit donc être rentable et les nouvelles mariées, souvent précocement, doivent travailler très fort dans la maison pour ne pas être perçue comme un fardeau, une charge trop couteuse. Encore une fois, plusieurs témoignages exposent les conditions d'exploitation, de violence et de contraintes qui caractérisent bien souvent la réalité de ces femmes et surtout de ces fillettes mariées de force (UNICEF, 2001;2011; UNFPA,2012). Cette force de travail qui regroupe, évidemment toutes les questions liées au travail domestique, inclut également, « la prise en charge de tous les membres invalides», «l'appropriation des produits du corps» et « l'obligation sexuelle» (Guillaumin, 1978a). Fougeyrollas-Schwebel (2005) mentionne que l'absence de contrat réel s'appliquant au travail salarié dans le cadre domestique fausse le statut de l'épouse (251).

Pour Guillaumin:

Le corps est un réservoir de force de travail, et c'est en tant que tel qu'il est approprié. Ce n'est pas la force de travail, distincte de son support/producteur en tant qu'elle peut être mesurée en « quantité » (de temps, d'argent, de tâches) qui est accaparée, mais son origine : la machine-à-force-de-travail (Guillaumin, 1978a : 9).

La sociologue va plus loin en affirmant que non seulement la force de travail de la mariée est appropriée, mais également « la mariée-machine-à-force-de-travail » elle-même, ce qui est la particularité première du mariage forcé.

## **Les impacts sur la santé physique**

---

Outre les effets psychologiques susmentionnés, les mariages précoces ont souvent des répercussions sur la santé physique et sexuelle de ces femmes. La santé génésique, qui représente tous les aspects de la procréation et inclut les rapports sexuels ainsi que l'accouchement, est trop souvent compromise dans le cadre des mariages précoces. Les

droits par rapport à la santé génésique comportent ceux de choisir d'avoir ou non des rapports sexuels de bénéficier d'une expérience satisfaisante et sécuritaire, de procréer ou non et quand, sont tous susceptibles d'être enfreints dans le contexte du mariage précoce, faute d'un pouvoir de négociation. La première cause de cette entrave aux droits est le manque d'éducation par rapport à ces questions. La sous-scolarisation des filles, qui sévit dans la plupart des régions où l'incidence aux mariages précoces et/ou forcés est grande, est très marquée. Dans le plus récent rapport du l'UNFPA sur *L'état de la population mondiale 2013* intitulé « La mère-enfant », le manque d'éducation est l'une des causes, mais également l'une des conséquences les plus néfastes aux très jeunes femmes mariées et mères.

L'accès à la contraception représente aussi un enjeu de taille. Un très faible pourcentage de filles mariées précocement a accès à des moyens de contraceptions. Plusieurs raisons expliquent ce manque dont l'insuffisance générale de ressources, la pauvreté, le tabou entourant la contraception ou le contrôle des naissances dans certaines sociétés, l'obligation pour les femmes mariées d'enfanter rapidement, souvent indispensable au statut social de ces dernières.

Le manque de ressources en matière de santé sexuelle et reproductive ainsi que le tabou entourant ces questions laissent ces jeunes mariées précocement démunies. Des études ont révélé qu'un pourcentage important d'entre elles dont 48% au Bangladesh, ne connaissaient pas la durée d'une grossesse ni les implications qui en découlaient (UNICEF, 2001 : 15). De plus, suite à l'accouchement, plusieurs nouvelles mères impréparées à la maternité et à la manière de s'occuper des nourrissons ont fait face à des difficultés immenses. Souvent pauvres, elles et leurs enfants rencontrent des problèmes sanitaires et de

graves problèmes de malnutrition. En plus des pressions sociales et familiales entourant la conception, viennent s'ajouter les risques de santé importants qui peuvent être encourus par des grossesses précoces. Les belles-familles et souvent les familles mêmes exercent de fortes pressions pour que les nouvelles mariées aient rapidement des enfants. L'UNFPA (2013) estimait à 7,3 millions de filles étant âgées de moins de 18 ans à mettre un enfant au monde annuellement. De ce nombre, 95% étaient mariées. Un rapport de l'UNICEF précise que :

« Pour la grande majorité des adolescentes rurales sous-scolarisées du monde en développement, le mariage reste le contexte normal des rapports sexuels. Et si pour une adolescente non mariée il peut être difficile de résister à des avances sexuelles indésirables, pour une adolescente mariée cela risque fort d'être impossible (2001 :10) ».

D'ailleurs, les contraintes des mariages non-désirés sont des viols.

« Ne pas tenir compte du consentement d'une femme, c'est aussi porter atteinte à sa liberté individuelle en interdisant le libre choix de son mari, du moment de son mariage et de sa sexualité. Les femmes [et enfants] confrontées à un mariage forcé subissent des violences physiques, sexuelles et psychologiques, ainsi que des privations de liberté. Il s'agit d'un viol (Jama, 2004 :23) ».

Certains chercheurs vont plus loin et parlent de « viol organisé et prémédité » étant donné que les familles qui donnent leur fille ont planifié cette union en sachant qu'elles devraient, une fois mariées, avoir des relations sexuelles avec leur mari (Rude-Antoine, 2005 :18). Ainsi, comme le souligne Rude-Antoine (2005), il est maintenant possible, dans certains pays, de poursuivre les parents qui ont donnés, vendus ou imposés à leurs filles une union, en tant que complices de l'atteinte à leur dignité que représente le viol. Ces termes,

très connotés, sont explicites en ce qui concerne la violence et l'appropriation des femmes dans « le marché du mariage forcé ».

Les traumatismes provoqués par des mariages en bas âge, le manque de préparation des jeunes filles à leur rôle de femme mariée, de domestique, de mère et vis-à-vis les rapports sexuels (souvent contraints, et parfois accompagnés de violence), sont très graves. Les souffrances de ces fillettes sont peu reconnues et souvent même tues. Toujours dans l'enquête de l'UNICEF (2001) certains membres des familles et des communautés, où l'incidence au mariage forcé/précoce prévalait, percevaient les situations vécues par ces filles comme étant normales et faisant partie des implications courantes de la vie de couple, du devoir conjugal. Les perceptions sont si défavorables vis-à-vis de la gente féminine que certains voyaient même les résistances de ces jeunes mariées comme des caprices de filles égoïstes ou aux mœurs légères (Rude-Antoine, 2005). Les études révèlent pourtant clairement que partout dans le monde, la grossesse représente encore la cause de mortalité principale chez les filles de 15 à 19 ans (mariée ou non) (UNICEF, 2001 : 11). Environ 70 000 adolescentes succombent annuellement à la grossesse ou à l'accouchement dans les pays « en développement » (UNICEF, 2008). Ce groupe d'âge des 15-19 ans, serait jusqu'à cinq fois plus susceptible de mourir à la suite de complications liées à la grossesse. Ces complications sont principalement l'hémorragie (due à la grossesse même ou à l'avortement risqué), la septicémie (infection), la pré-éclampsie et l'éclampsie (crise de convulsion chez la femme enceinte) et les obstacles lors de la délivrance, liés principalement à la physiologie infantile de ces jeunes mères. De plus, ce même rapport (UNICEF, 2001) soutient que pour chacune des femmes décédées lors d'un accouchement environ trente autres souffrent de lésions, de graves infections et d'infirmités qui seront mal

ou non traités et qui peuvent affecter la santé globale de ces femmes durant toute leur vie. Un de ces graves problèmes de santé est la fistule obstétricale, ayant pour cause principale l’immaturité physique des jeunes mères porteuses. Ce problème d’une importance capitale, qui fait souffrir à l’excès les femmes qui en sont victimes, est d’ailleurs trop peu connu. La fistule obstétricale survient lors d’un accouchement prolongé et d’un travail difficile, où aucune intervention obstétricale, ou adéquate est pratiquée. Les pressions prolongées des contractions et du travail provoquent des fissures entre le vagin et la vessie ou le rectum. Parfois celles-ci se forment à plusieurs endroits en même temps (UNFPA, 2013; UNICEF, 2001). Ce grave problème de santé cause l’incontinence urinaire et fécale et peut conduire au décès du fœtus ou du nouveau-né lors de sa première semaine de vie (UNFPA, 2013)<sup>50</sup>. Il y a plusieurs années, le rapport de l’UNICEF établissait la relation entre les mariages précoces et les fistules :

[...] le lien entre le taux élevé de fistules vesico-vaginales [et vesico-rectales] (FVV/FVR), le mariage et la maternité entre 10 et 15 ans, a été clairement établi; une étude conduite au Niger a constaté que 88% des femmes atteintes de fistule appartenaient à ce groupe d’âge lors du mariage. L’accouchement peut durer beaucoup plus longtemps chez les parturientes dont le pelvis et l’utérus ne sont pas encore pleinement développés (UNICEF, 2001 :11).

Les fistules vesico-vaginales ou recto-vaginales peuvent également être liées à l’excision et autres mutilations féminines génitales (particulièrement l’infibulation) pratiquées dans certaines régions. L’UNFPA (2013) en fait la démonstration dans son plus récent rapport. Waris Dirie, qui a subi l’excision aurait été très à risque dans l’hypothèse où elle ne se serait pas sauvée et aurait été contrainte d’enfanter. Notons également que ce

---

<sup>50</sup> Consultez également le programme de campagne de l’UNFPA, démarré en 2003 pour mettre fin aux fistules <http://www.endfistula.org/public/>

genre de problèmes de santé a des effets sociaux considérables. Ils peuvent causer l'exclusion et la stigmatisation sociale, le divorce, le rejet de la famille et de la belle-famille et l'isolement de ces femmes. Une sœur de Dirie est d'ailleurs morte en couche.

Bon nombre d'études (UNFPA, 2013; ONUSIDA, 2013; UNICEF, 2001) exposent également la vulnérabilité accrue des adolescentes aux maladies transmises sexuellement ainsi qu'au VIH/Sida car, physiologiquement « les variations hormonales et la perméabilité du tissu vaginal, et pour des raisons sociales telles que des rapports de pouvoir faussés entre hommes et femmes qui permettent difficilement aux filles et aux jeunes femmes d'exiger des rapports sexuels protégés » (UNICEF, 2001 : 1). Sans entrer dans les détails des conséquences que les ITS/MTS et le VIH/Sida peuvent avoir sur ces femmes et leurs enfants, gardons en tête qu'un phénomène important de propagation de ces maladies tend à se féminiser, entre autres, à cause des mariages forcés/précoces et de la pauvreté accrue des femmes à l'échelle internationale (UNFPA, 2013; UNICEF, 2001).

Guillaumin, cette pionnière qui s'est largement attardé au mariage dans ses analyses sur l'appropriation des femmes, nous a fourni des outils de réflexion essentiels dans le cadre de cette section portant sur les mariages forcés. Elle décrit le mariage comme étant la forme individualisée du rapport sexué généralisé qui traduit « l'appropriation collective de la classe des femmes par les hommes » (1978a : 20). Le salariat appartenant au champ du contrat et l'esclavage étant hors de ce champ, elle retient que le rapport existant entre les sexes, n'est pas traduisible en termes de contrat. Le mariage, qui est un contrat, représente de ce fait la forme individualisée de ce rapport, la surface donc, institutionnelle de celui-ci.

Quelles sont les distinctions à faire entre les mariages forcés et les mariages de commun accord? Selon la définition utilisée précédemment, la différence principale résiderait dans la notion de consentement à la célébration de l'union. Par contre, beaucoup d'états se prononcent sur l'âge de la maturité sexuelle ou du consentement à la sexualité. Étant donné qu'il a été démontré par plusieurs féministes (Guillaumin, 1978a et b; Delphy, 1998; Mathieu, 1991; Tabet, 2004) qu'une certaine forme d'exploitation existait et persistait au sein des mariages hétérosexuels normatifs, soit disant de commun accord, largement défavorable aux femmes, à quoi peut-on s'attendre au sein des mariages forcés? S'il y a exploitation et rapports de pouvoir inégaux au sein des mariages où il y a « consentement mutuel » à tout le moins dans les pays où les droits des femmes sont bafoués, il est logique d'en arriver à la conclusion que ces rapports et contraintes se retrouvent dans des contextes d'unions forcées.

Dans l'acte qui codifie la relation de mariage, il n'y a pas non plus d'énonciation juridique de la propriété de soi-même. Comme dans le contrat de vente de la force de travail où la signification cachée est la propriété de soi-même, dans le « contrat » de mariage la signification cachée est la non-propriété de soi-même, exprimée dans une relation déterminée; les femmes n'y cèdent pas de force de travail : en effet, on l'a remarqué, n'interviennent ni mesure de temps, ni entente sur la rémunération. Seule la garantie d'être maintenue en état de marche selon les moyens du propriétaire (en vie, « bien entretenue », comme une machine est bien entretenue ou non...) est donnée en contrepartie la cession. Cession de quoi, au fait? Que peut être une cession qui attribue tout le temps et tout l'espace corporel au preneur? Le fait qu'il n'y ait pas de terme au travail, pas de mesure de temps, pas de notion de viol (ceci est de première importance), montre que cette cession est faite en bloc et sans limites. Et que, par conséquent, ce qui est cédé n'est pas la force de travail mais bien l'unité matérielle que forme l'individu lui-même (Guillaumin, 1978a : 20).

Les femmes, ne s'appartenant pas elles-mêmes, ne peuvent donc vendre leur force de travail, puisqu'on ne peut vendre ce qu'on ne possède.

Alors que la contribution de l'épouse est fondée soit sur ses dots et héritages (argent « préexistants ») soit-et c'est cela qui est capital-sur « son activité au foyer ou sa collaboration à la profession du mari ». C'est-à-dire que l'épouse n'est pas supposée *vendre* sa force de travail pour alimenter les besoins de la communauté, ni même fournir une *quantité déterminée* de cette force de travail à la communauté, mais bien « payer de sa propre personne » comme le dit si justement la sagesse populaire, et *donner directement au mari son individualité, sans médiation ni monétaire ni quantitative* (Guillaumin, 1978a : 22)<sup>51</sup>.

## Conclusion

---

Dans ce chapitre on a vu que le mariage forcé représente une forme d'appropriation qui concerne prioritairement les femmes et les enfants de sexe féminin. Le format de ce travail ne permettant pas d'approfondir et de détailler davantage les multitudes de mariages forcés, ni de se référer plus longuement aux très nombreux autres cas et témoignages recueillis dans d'autres recherches (UNFPA, 2013, UNICEF, 2001; 2011), mais il entre-ouvre toutefois la porte sur ces réalités. Les statistiques présentées tout au long du chapitre, révèlent l'étendue du phénomène du mariage forcé et la claire exploitation des jeunes femmes et femmes qu'ils représentent. Le déni de liberté de choix, dans le cas des mariages précoces, le déni de l'enfance et de l'adolescence, l'achat et l'échange de femmes, l'imposition de charge de travail et de relations sexuelles, l'imposition d'enfanter, l'exposition accrue à certaines maladies physiques et psychologiques ainsi qu'à la violence domestique sont de forts indicateurs d'appropriation, tel que qu'analysé par Guillaumin (1978ab). Le témoignage de Dirie nous a informé sur plusieurs aspects du mariage forcé, tant à travers son vécu qu'à travers celui d'amies ou de sœurs. La pertinence des

---

<sup>51</sup> La mise en italique est de l'auteure citée.

questionnements et des mesures entreprises pour baliser, limiter et enrayer les différentes formes de mariages forcés est de première importance.

Aujourd'hui, si les conditions nouvelles d'existence et les changements concomitants des mentalités favorisent l'exercice de la liberté matrimoniale, cette image contient certes une part de vérité, mais elle est partielle, voire déformée : certaines de ces pratiques n'ont pas disparu (Rude-Antoine. 2005 :16).

Différents critères conditionnent la valeur des femmes à marier ou à s'approprier, comme la virginité où l'excision. À cela s'ajoute les traits de personnalité attribuables et imposés aux femmes ainsi que les critères de beauté, qui varient d'une société et d'une culture à une autre. Dans le prochain chapitre, nous examinerons la question de l'idéal de beauté, qui pousse les femmes dans des catégorisations très rigides, comme celles de la femme-objet et la femme-animale, ou encore de la chaste et la vicieuse. Cette section exposera une autre forme d'appropriation rencontrée par Dirie, particulièrement dans son métier de mannequin, ainsi que des millions d'autres femmes à travers le monde.

---

## 4. « La femme idéale »

---

L'imposition d'un idéal féminin et d'attributs féminins, ou la tyrannie de l'image corporelle (Labrosse 2010, Le Breton, 1990;1997), est très ancrée et omniprésente. Elle l'est tant qu'elle constitue une violence institutionnelle et culturelle imposant des normes, des cadres quasi invisibles qui marquent les femmes. Ces barrières sont érigées dans un cadre patriarcal hétéronormatif.

In patriarchal societies, the roles and privileges accorded to women are inferior to those assigned to men, and as such, sexism plays a central role in the continuing oppression of women. Moreover, and as predicted by the "beauty ideals are oppressive (BIO) hypothesis (Forbes et al., 2007), the existence of patriarchal structures and attitudes should result in significant relationships between sexist attitudes and the endorsement of beauty ideals and practices (Swami et al., 2010: 366, cité dans Berberick, 2010: 2).

Waris Dirie a eu des opportunités que d'autres femmes immigrantes n'ont pas eues. Elle a été repérée par un photographe de renommée internationale qui l'a aidée à lancer sa carrière de mannequin. Elle a pu changer de vie grâce au succès et à la notoriété qu'elle a connue en tant que mannequin. C'est grâce à son statut de célébrité qu'elle a pu dénoncer les pratiques de l'excision et les traitements que subissaient certaines femmes. Sans cette notoriété, ses allégations auraient possiblement eu peu d'échos sinon aucun. Grâce à son corps, à son apparence physique, qui correspondait aux critères de beauté de plusieurs sociétés (européenne et américaine entre autres), elle a pu acquérir une notoriété suffisante pour être entendue. Son « *exotisme* » lui a également valu une visibilité certaine. En d'autres termes, elle a su utiliser le système néo-libéral qui l'exploitait pour prendre la

parole, sortir de son rôle de belle femme qu'on prive de voix (« Soit belle et tais-toi »).

Mais avant de pouvoir s'en servir comme moyen de résistance, lui permettant une agentivité certaine, elle en a été prisonnière. Dans son témoignage *Fleur du désert*, elle nous fait connaître ce milieu de la mode et de l'image et nous parle franchement de ces expériences. Dans ce chapitre je dresserai un portrait des diktats actuels de l'idéal de beauté féminin. Je présenterai certaines causes et conséquences liées à cette problématique, je montrerai, toujours en suivant le fil conducteur du témoignage de Dirie, en quoi il s'agit d'une appropriation qui touche particulièrement la classe des femmes et comment celle-ci les affecte, au profit des hommes. M'appuyant principalement sur les analyses de Guillaumin (1978ab), j'examinerai les représentations médiatiques du corps et de la sexualité des femmes.

## **Des normes bien établies**

---

Les femmes de toutes les sociétés font face à des contraintes d'ordre sociales, dans lesquelles celles-ci doivent impérativement s'insérer. Décrit par certains comme étant le culte de la beauté (Wolf, 1991) et par d'autres comme la tyrannie ou la dictature de l'image (Labrosse, 2010), la construction de la féminité passe par des critères et des pratiques précises. L'idéal de beauté est étroit. Il illustre le rôle sexuel que les sociétés occidentales veulent faire tenir aux femmes, une fonction utilitaire. En plus de se soumettre aux normes sociales associées aux femmes, on s'attend à ce qu'elles correspondent à des normes physiques et physiologiques très strictes qui varient d'une culture à l'autre et d'une époque à

l'autre. L'imposition d'un modèle strict par rapport à l'apparence corporelle place la population féminine « sous haute surveillance et régulation », même si certaines femmes correspondent parfaitement à ce modèle (Vinette, 2001 : 129; Arcand, 2007). La silhouette élancée et svelte, la minceur et la jeunesse représentent des critères canoniques de l'apparence corporelle. Le monde du mannequinat renforce en quelque sorte ce contrôle.

Les femmes mannequins, les célébrités doivent représenter la féminité. Elles ne le font pas d'elles-mêmes, on les paie pour correspondre à la féminité, ce à quoi devrait ressembler, selon les impératifs idéologiques patriarcaux et hétéronormatifs, toutes les femmes.

L'apparence corporelle répond à une mise en scène par l'acteur, touchant la manière de se présenter et de se représenter. Elle englobe la tenue vestimentaire, la manière de se coiffer et d'apprêter son visage, de soigner son corps, etc., c'est-à-dire un mode quotidien de se mettre socialement en jeu, selon les circonstances, à travers une manière de se montrer et un style de présence (Vinette, 2001 : 130).

Cette image qui est imposée à l'apparence corporelle correspond à une mise en scène. Vinette estime que nous nous façonnons en réponse aux regards des autres. L'image que nous dégageons se reflète dans leurs regards et attitudes envers nous (2001 :131). Ces regards et attitudes sont des réactions directes de notre socialisation. La création sociale de critères de perfection corporelle engage le façonnement de cognitions et d'émotions que nous éprouvons par rapport à notre propre corps. L'image que nous nous faisons de nous-mêmes est donc subjective et varie dans le temps et en fonction des agendas politiques de la société dans laquelle l'on évolue. Le corps serait donc un signifiant de la culture dans laquelle nous nous développons, il serait transmetteur de celle-ci. À travers les règles, les habitudes, les critères, les pratiques, les rituels et les attentes qui diffèrent d'une culture et

d'une époque à une autre, notre culture est exposée. Ce que nous mangeons, les soins privilégiés, ce à quoi nous rêvons témoignent de nos modes de vies. Dirie a d'ailleurs subi l'excision/MGF en Somalie en partie dues à des critères culturels de beauté de l'appareil génital féminin. Comme présenté dans le chapitre sur l'excision, plusieurs autres rituels pratiqués impliquent les modifications corporelles pour femmes et fillettes. Les corps « normatifs » relatifs aux différentes cultures les marquent et les enferment. Dans le système capitaliste patriarcal des sociétés occidentales actuelles, les corps sont façonnés par cette culture de consommation et de production de masse (Bordo, 1993).

## **L'influence de l'image**

---

Toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de spectacles. (...) Le spectacle n'est pas un ensemble d'images, mais un rapport social entre des personnes, médiatisé par des images (Debord, 1997 cité par Faccioli, 2007 : 9).

L'environnement médiatique dans lequel vivent les personnes modèle leur apparence. La publicité orchestre l'identification des consommateurs aux mannequins pour créer chez eux des besoins et des nécessités. L'ère actuelle est caractérisée par l'omniprésence de ces images (Berberick, 2010). Que ce soit dans les journaux, les magazines, les autobus ou les restaurants, elles nous entourent et nous interpellent. Manipulées, répétées, elles sont produites pour agir sur nos comportements et les standardiser. Inconsciemment, nous subissons une sorte de « colonisation interne »

(Lazzarato, 2007) de ces images sociales et esthétiques que leurs créateurs cherchent à faire passer dans nos vies. Dirie n'a pas été interpellée par ces images de la même manière en Afrique qu'en Europe. Elle parle de ses premiers contacts avec les publicités occidentales, surtout celles vues à New York, qui représentaient quelque chose d'absolument inédit pour elle (Dirie et Miller, 1998). Ces représentations sont, de plus, des portraits parfaits qui sont produites par des professionnels de cette discipline. Chaque image ainsi affichée et projetée est retouchée par des technologies avancées. Les programmes et logiciels d'ordinateurs, qui se renouvellent et se perfectionnent constamment, nous présentent de fausses perceptions par rapport à la réalité captée. L'image de l'apparence corporelle est très importante et dans plusieurs cas, c'est la première représentation mentale que l'individu se fait de son corps. Les images ont le pouvoir d'influencer nos pensées et jugements. Les médias occidentaux contribuent en outre à créer ou à modifier nos opinions sur nous-mêmes et notre corps. Or, on nous suggère une image dénaturée du corps féminin dans toutes les publicités (Lupton, 1994), ce qui signifie que l'image des femmes de tous les jours, sans maquillage et sans artifice, est oblitérée. L'atteinte d'un tel idéal est impossible. C'est pourquoi il faut recourir à des moyens « artificiels » pour y parvenir. Ces moyens peuvent être d'ordre technique ou médical et requiert l'achat de certains produits ou services de l'épilation au laser à la chirurgie plastique en passant par les injections et autres interventions. Étant donné que les critères de cet idéal sont en mouvement, il s'agit d'une quête sans fin, ce qui bénéficie directement au système économique actuel, dans lequel, on ne vise que les profits.

Dirie raconte qu'à un moment donné elle avait décidé de changer la couleur de ces cheveux. L'agence à laquelle elle « appartenait » s'est alors vite chargée de lui rappeler qu'elle n'était pas libre de faire ce qu'elle voulait : « Ce ne sont plus seulement vos

cheveux, et vous ne pouvez plus en faire ce que vous voulez (Dirie et Miller, 1998 :169) ».

Il en va de même pour les vedettes de télévision et de cinéma qui passent par le bistouri, avant d'être maquillées, coiffées, habillées et photographiées par des experts de l'image. La manière dont elles se coupent les cheveux, se blanchissent les dents et s'épilent les poils est souvent étroitement contrôlée. Les ordinateurs sont maintenant programmés et équipés pour modifier toutes les parties du corps et peuvent réduire ou augmenter certaines régions, allonger ou rapetisser les bras, les jambes, changer la couleur des yeux selon la toilette portée et même changer le teint de la peau. Ces programmes peuvent aussi régler les jeux de lumières et l'éclairage. Soigneusement élaborées et produites, les images modifiées n'ont plus rien à voir avec les originales ce qui induit le public à s'identifier à des corps inexistants, virtuels et uniformisés. Les mannequins eux-mêmes ne se ressemblent plus tout à fait dans les images qui paraissent d'eux dans les médias, tellement celles-ci ont été retouchées et eux-mêmes transformés par les séances de maquillage et de mise en plis avant la séance photographique (Dirie et Miller, 1998 ; RQASF, 2012).

With the advent of movies and television, the rules for femininity have come to be culturally transmitted more and more through standardized visual images. As a result, femininity itself has come to be largely a matter of constructing [...] the appropriate surface presentation of the self. We are no longer given verbal descriptions or exemplars of what a lady is or of what femininity consists. Rather, we learn the rules directly through bodily discourse: through images that tell us what clothes, body shape, facial expression, movements, and behaviour are required (Bordo, 1993: 169-170).

Il y a dans l'image véhiculée cette idée qu'être mince apporte la santé, le bonheur et surtout le succès. Le succès, déclarent insidieusement ces représentations, passe incontestablement par l'accumulation d'argent et de biens matériels. C'est ce message que les médias et les publicitaires ont investi pour vendre leurs produits. En réalité, il donne

une perception très pauvre du succès et induit en erreur les personnes les moins bien outillées sur le plan critique, comme les jeunes sur ce qui fait leur valeur. Pour les femmes, leur ascension sociale étant encore souvent associée aux critères de beauté de leur culture ou/et leur époque. Celles qui y correspondent le mieux seront vendues plus cher à leur mari, dans les communautés qui pratiquent l'échange des femmes. Elles peuvent côtoyer des hommes plus riches et recevoir des compensations matérielles plus élevés. Dans le cas des femmes prostituées, plus elles correspondent aux critères de beauté, plus elles seront en demande sur le marché du sexe et plus elles toucheront d'argent. Le calendrier Pirelli auquel fait référence Dirie dans son témoignage en est d'ailleurs un bon exemple. Les femmes qui y paraissent sont celles qui « réussissent » souvent le mieux dans le métier, on leur donne alors plus de visibilité et on les utilise davantage pour faire la promotion de produits (Dirie et Miller, 1998). Dirie se prononce dans son témoignage sur la fausseté des images véhiculées et sur les implications morales de la mode, qu'elle questionne. L'hégémonie de la mode et son influence sur les jeunes sont, selon elle, inquiétant et c'est pourquoi elle a quitté le milieu dès qu'elle l'a pu pour se consacrer à ce qu'elle souhaitait vraiment faire.

Les images qui circulent le plus dans une société projettent ce qui est normatif. « Le culte de la beauté à tout prix constitue sans doute la figure la plus sournoise de l'antiféminisme » (Dumont, 2008 :195). Malgré les avancées menées par des féministes en la matière dans les dernières décennies, les diktats sont plus présents et plus pesants que jamais. Cela encourage la compétition et la discrimination des femmes par les hommes, ainsi que des femmes, entre-elles. Cela aboutit, autrement dit, à des exclusions sur la base de l'apparence corporelle établie par le marché. Dirie soutient d'ailleurs que ce domaine

créé des situations de compétitions radicales entre les femmes mannequins. Elle a été témoin de situations de rejets et de discriminations entre collègues de travail et entre employeurs et mannequins (Dirie et Miller, 1998).

Une quantité impressionnante d'études ont parues au cours des dernières années rapportant non seulement l'insatisfaction généralisée des femmes face à leur image corporelle, mais également leur estime personnelle plus faible directement à cause de celle-ci (Lupton, 1994; Rodgers et Chabrol, 2009; Jacobs Brumberg 1997; Davis 1997; RQASF, 2007; Blackburn et Dion, 2012; Vinette, 2001, Poirier et Garon, 2009). Cette insatisfaction, plus importante chez les femmes que chez les hommes, naît d'un idéal éluif et restrictif, mais aussi de l'omniprésence de cet idéal par une exposition répétée à des images. Bien que désireuses d'atteindre cette perfection corporelle, les jeunes filles surtout, se heurtent à l'impossibilité de ressembler à leurs modèles ou vedettes de cinéma préférées. Comment rivaliser en effet avec des photos modifiées par une technologie de pointe !

Au Canada, près de 90 % des gens n'acceptent pas leur apparence physique et ce sentiment peut entraîner de graves problèmes de santé mentale et physique qui se traduisent par un recours intensif aux régimes amaigrissants, l'augmentation de consommation de médicaments pour perdre du poids ou pour supprimer l'appétit, l'apparition de dépressions et d'autres maladies mentales de troubles ou de névroses obsessionnelles (Blackburn et Dion, 2012 ; Vinette, 2001). Cette idée est développée par d'autres chercheurs également :

Les jeunes filles ainsi que les adolescentes subissent quotidiennement les pressions des médias et de leur entourage. Le message qui leur est transmis est clair : elles doivent être belles, sexy et disponibles sexuellement. Plusieurs sont ainsi amenées à croire que leur seul pouvoir réside dans leur apparence, et elles feront des efforts quotidiens pour accéder à ce modèle de femme physiquement parfaite et sexy. En misant sur le paraître, les jeunes filles deviennent dépendantes de l'appréciation des

autres et, par le fait même, fort vulnérables avec des conséquences néfastes sur leur santé mentale (Poirier et Garon, 2009 :12).

On l'a compris, les images projetées dans les médias ne correspondent pas à la réalité, mais la créé. Leur influence produit chez les femmes un sentiment de malaise face à leur corps et cela pour tous ses aspects : sa morphologie, le teint de la peau, les traits du visage, la grosseur des seins et des fesses, la longueur des cils et des cheveux, la forme du nez, la disposition et la blancheur des dents, la couleur et la performativité des yeux, etc. (Poirier et Garon, 2009). Dans plusieurs pays, un vif débat a été lancé par rapport aux représentations à la fois réductrices et idéalistes, voire profondément dichotomiques qui circulent des femmes : la « *superwoman* » ou la « belle idiote » (Mattelart, 2003 ; Poirier et Garon, 2009). Dirie avoue avoir souvent été associée à cette seconde catégorie (Dirie et Miller, 1998).

### **Construction sociale de l'image et du genre**

---

On pourrait aller plus loin en disant que ces images n'imposent pas seulement des normes esthétiques à partir du sexe, mais créer carrément le genre. Ceci nous renvoie à la thèse de Goffman qui dans « *Gender Advertisement* » expose le renforcement des différences sociales de genre dans la création et la visualisation des images publicitaires (Goffman, 1979). On en revient à cette image de l'homme fort, protecteur, pourvoyeur de revenu et à celle de la femme douce et coquette (Laufer, Marry et Maruani 2001 :154). Les sexes sont appréhendés par la pensée qui les interprète selon les cultures. En ce sens, il s'agit de construits sociaux renforcés par l'explosion des nouvelles technologies.

La publicité s'impose rapidement comme l'outil permettant aux consommateurs d'imaginer, de produire et de choisir les produits en compétition (dû au nouveau système de production de masse et à la naissance de différentes chaînes et marques de magasins). Or, dès son avènement, elle utilise le corps de « la » femme pour faire vendre. Les produits sont désormais développés pour répondre aux besoins esthétiques créés par les images utilisées. Comme l'exposent les recherches de Bihr et Pfefferkorn :

Dans la publicité, le corps masculin est athlétique : tenu, musclé, vif, dynamique, sportif, garant de prestance et d'élégance, prêt à soutenir la dure « lutte pour la vie », à commencer par la concurrence entre hommes. Les valeurs que la publicité attache inversement au corps féminin sont celles de la beauté et de l'érotisme. Mais d'une beauté et d'un érotisme fonctionnels, réduit à l'exhibition d'un certain nombre de signes, selon une esthétique qui évoque celle du *design*, une esthétique au regard froid. (272-273) [...] Le modèle masculin est celui de l'exigence alors que le modèle féminin est celui de la complaisance (Bihr et Pfefferkorn, 2002 :273).

Cette création d'images modèlent les modes de vie, les corps, mais toujours selon la règle des deux poids deux mesures.

Ainsi, les clichés disséminés par les médias influencent nos perceptions et nos idées. Le concept de « colonisation interne » (Lazzarato, 2007) explique cette réalité. Dans les sociétés d'abondance, l'éducation entre parents-enfants ne peut qu'en être affectée. Notons que cette éducation se perpétue en lien direct avec les valeurs que créent les médias et les nouvelles technologies. Elle est donc profondément ancrée dans les esprits. Comme le révèlent les études de Alain Bihr et Roland Pfefferkorn, dans l'éducation, les enfants et les adolescents sont exposés, selon leur sexe, à des représentations et approches différentes. Ce constat s'étend au niveau des structures et des pratiques, dans l'espace public, dans la perception des apparences corporelles ainsi qu'en matière de sexualité. Cette cohérence du système renforce l'image que doivent dégager les hommes et les femmes, reproduit le

modèle à atteindre et crée le sexe sociale ou genre (Bihr et Pfefferkorn, 2002). Les mères n'auront pas les mêmes approches avec leurs filles qu'avec leurs garçons. Pour les filles, elles leurs enseigneront par exemple à se pomponner et à se coiffer, et leurs offriront des poupées, des « *Barbies* » et du maquillage en cadeau. Les garçons seront éduqués pour développer leur audace, devenir intelligents, sportifs et forts. Ils recevront des *Legos*, des voitures et des ballons de soccer en cadeau. Les émissions, les films, les jeux vidéo, les séries télévisuelles, les livres et les revues « consommés » par les enfants, reflètent également des critères d'apparence physique ainsi que des critères d'attitudes, liés à l'apparence physique conforme. Dès l'enfance, des critères de beauté seront attendus, comme la minceur pour les filles. Très jeunes donc, la perception de l'homme et de la femme idéale se forment par les images créées.

### **Les diktats de l'idéal féminin- Minceur et santé**

---

À l'injonction de la beauté, s'est étroitement associée celle d'avoir un corps en santé. La beauté est associée à la santé dans les publicités ajoutant une pression supplémentaire au public qui se voit surveillé (ne pas fumer, ne pas avoir un surpoids, des cernes faute de sommeil). À cela, Dirie expose le paradoxe. Lorsque les mannequins travaillent sur des projets importants, ou font partie des grands défilés, les horaires deviennent extrêmement chargés. Elle mentionne qu'elles n'ont ni le temps de bien dormir, ni le temps de manger adéquatement. Une culture de consommation de suppléments et autres substances, dont des

drogues, est bien établie dans l'industrie<sup>52</sup>. Selon les expériences de Dirie, un grand nombre de mannequins connaissent des problèmes de santé, surtout liés à l'anorexie<sup>53</sup>. On leur reproche fréquemment de ne pas être assez minces. La santé de ces individu-e-s devient souvent un enjeu préoccupant. Un nombre toujours croissant de fillettes se soumettent à des régimes drastiques au moment de la puberté et de la prise de poids qui en résulte. Les manifestations de l'anorexie mentale et des troubles liés à la boulimie touchent principalement les femmes et constituent actuellement 90% des cas de problèmes de santé mentale détectés médicalement (Agence de la santé publique du Canada, 2002). Pourtant elles font la promotion de la « santé ». La santé étant devenue un but en soi, elle passe par la maîtrise de soi et des engagements financiers, et en temps et énergie.

[...] le poids [et l'apparence corporelle] semble [nt] contribuer grandement à définir la valeur et l'identité des femmes. Comme Bourdieu le mentionne : « la domination masculine, qui constitue la femme en objet symbolique, dont l'être est un être-perçu, a pour effet de placer les femmes dans un état permanent d'insécurité corporelle, ou mieux d'aliénation symbolique. Dotées d'un être qui est paraître, elles sont tacitement sommées de manifester, par leur manière de tenir leur corps et de le présenter (vêtements, maquillage, tenue, etc.) une sorte de disponibilité (sexuée et éventuellement sexuelle) à l'égard des hommes (cité dans Travaillot, 1998 : 217).

Le poids représente donc cet indicateur de la maîtrise de soi et de la bonne santé.

Selon Lupton (1994), la « santé » à laquelle on fait référence, surtout dans les sociétés nord-américaines, mais de plus en plus à l'échelle internationale, vue la globalisation qui « standardise » les critères, représente un discours moral qui intègre l'importance de l'individualisme, du contrôle personnel, du travail laborieux, ce qui mène aux récompenses matérielles. Ceci décrit en quelque sorte le rêve américain. Le poids et l'apparence

---

<sup>52</sup> Consultez le documentaire *Picture Me : A Model's Diary* (2009) de Ole Schell et Sara Ziff ainsi que les articles suivants : <http://www.theguardian.com/lifeandstyle/2009/jun/07/sara-ziff-teen-modelling-fashion>  
<http://www.theguardian.com/commentisfree/cifamerica/2012/feb/13/ugly-truth-fashion-model-behavior>.

<sup>53</sup> Voir également à ce sujet l'histoire d'Ana Carlolina Reston, mannequin qui est morte de faim.  
<http://www.theguardian.com/lifeandstyle/2007/jan/14/fashion.features4>

physique définissent ainsi pour les femmes leur valeur. Plus elles correspondent aux normes de beauté plus elles accèderont à des récompenses matérielles<sup>54</sup>. Même si certains critères esthétiques pèsent sur les hommes, la grande différence réside dans ce postulat : les femmes ont une valeur marchande, ce que les hommes n'ont pas (Guillaumin, 1978ab; Tabet, 2004). Dans une recherche menée par Lupton (1994), cette distinction est ressortie :

Alors que les hommes avaient tendance à se voir maîtres de leur corps et à y appartenir, les femmes faisaient plutôt référence aux difficultés à contrôler un corps récalcitrant, particulièrement lorsqu'il s'agissait des pratiques diététiques. En d'autres termes, les hommes valorisaient l'entretien du corps parce qu'il permettait de maximiser leur potentiel d'action alors que pour les femmes, ce contrôle avait l'effet contraire, les obligeant ainsi à se préoccuper de leur apparence physique du fait qu'elle ne correspondait pas aux canons esthétiques acceptés (Lupton, 1994:28).

Ainsi, comme le croit Sparkes :

Dans cette culture de consommation où les médias populaires mettent constamment l'accent sur les bénéfices esthétiques du maintien du corps, les individus parviennent à faire correspondre leur corps aux images idéalisées de la jeunesse, de la santé, de la bonne forme physique et de la beauté possèdent une valeur économique d'échange plus élevée que ceux et celles qui ne peuvent, ou qui ne désirent pas s'approprier de telles images (Sparkes, 1997, cité et traduit par Vinette, 2001 :133).

La valeur marchande des femmes est donc directement liée à leur apparence corporelle et correspond à celle que lui octroie sa société dans un lieu et une époque donnée. C'est en partie pourquoi, ainsi que nous l'avons vu plus haut, les femmes sont celles qui souffrent le plus d'anorexie et de troubles alimentaires. Elles sont également les plus

---

<sup>54</sup> En même temps, étant donné que certains moyens financiers et matériels (entretien du corps, des cheveux, maquillage, produits parfumés, crèmes, etc.) sont requis pour accéder à cet idéal, les femmes possédant à priori plus de moyens seront généralement favorisées. Ce ne sera pas développé dans cette thèse, mais il est toutefois important de mentionner que cette dimension s'articule aux autres formes d'appropriation de la classe des femmes en ce qui concerne l'idéal de beauté, ce qui représente une inégalité supplémentaire.

grandes consommatrices de produits amaigrissants et de soins esthétiques. Notons que les deux industries qui tirent profits de cette insécurité des femmes face à leur apparence physique, en même temps qu'elles la créent et qui l'entretiennent, sont l'industrie de la chirurgie esthétique et celle favorisant la perte de poids les maintenant ainsi dans un état constant de « maladie » (Spitzack, 1990). Leurs profits sont évalués à des milliards de dollars, chaque année (ASAPS, 2011<sup>55</sup>). Le Réseau québécois d'Action pour la santé des femmes (RQASF), se sent concerné par ces questions. L'organisation a d'ailleurs cru bon, tant le phénomène était important, d'encadrer « le marché de la beauté ». Le RQASF dénonce d'ailleurs fortement les images réductrices et le confinement à la matérialité, c'est-à-dire l'objectivation des femmes qui reviennent sans cesse. Un document regroupant les comptes rendus de panels, colloques, ateliers et autres a été publié dans le but d'informer et de présenter des sources de réflexion et de solutions face aux défis créés par le poids de l'idéal de beauté qui pèse de plus en plus sur les femmes. Ces enjeux touchent, entre autres, l'hypersexualisation, la nécessité de réglementer les industries de l'amaigrissement et des interventions esthétiques, ainsi que l'image de « la »<sup>56</sup> femme dans la publicité (RQASF, 2007). Ces initiatives surgissent à d'autres endroits également, tant la santé des femmes semble menacée.

Aujourd'hui, il existe des groupes de soutien qui célèbrent la diversité des formes naturelles et qui dénoncent l'obsession de la minceur. Ces groupes exercent des pressions sur les publicistes ou les compagnies et les talonnent pour les amener à changer leurs façons de promouvoir leurs produits. Récemment, on a vu apparaître sur le marché plusieurs

---

<sup>55</sup> Toutes les statistiques tirées de *l'American Society of Plastic Surgeons* sont accessibles sur le site en ligne au <http://www.plasticsurgery.org/news/plastic-surgery-for-ethnic-patients.html>

<sup>56</sup> Les guillemets sont de moi et évoque l'étroitesse du modèle de « la » femme idéale.

*magazines* présentant des modèles, surtout féminins, aux tailles plus fortes. La popularité montante de ces magazines crée une pression sur les médias à large diffusion. Il demeure important de rester critique face à la publicité. Depuis les dernières années, une nouvelle forme de publicité tend donc à naître, celle qui prône l'individu de tous les jours, bien dans sa peau, surtout destinée aux femmes. Ces publicités décrivent et célèbrent la « nature », « l'essence » de la féminité. Certaines compagnies tentent de valoriser le consommateur « ordinaire » et également le consommateur « vert », ce qui est très « à la mode ». Malgré cela, comme le mentionne Ilana Löwy :

L'image de la femme libérée est utilisée dans la publicité pour convaincre que la véritable liberté, c'est celle de consommer : les concepteurs, épaulés par les médias, encouragent les femmes à abandonner l'idéologie de l'abnégation et du sacrifice de soi, à ne plus vivre pour les autres, mais à développer un égoïsme sain et à se faire plaisir, en achetant des vêtements et produits de beauté « parce qu'elles le valent bien (Löwy 2006 :25-26).

En réalité, dans le cadre d'une société hautement capitaliste et patriarcale, toutes ces publicités, dites nouvelles, ne sont en fait qu'une façon de rejoindre le plus de consommateurs possible, même ceux qui se disent immunisés contre la « propagande-publicité » et qui trouvent absurdes les attitudes de consommation actuelles. Cette stratégie est similaire en ce qui concerne la promotion de la « libération sexuelle » des femmes des années 1960-70, une guerre économique d'occupation, selon Ferrand (2010).

Qu'est-ce qui fait en sorte que les femmes soient largement plus affectées que les hommes par ces prescriptions sur le plan de l'apparence? Tout comme le contrôle de la sexualité, une forte pression sociale pèse sur le modèle physique sans cesse fluctuant auquel doivent correspondre les femmes. « Le contexte actuel fait en sorte que les hommes sont jugés surtout en termes de performances, alors que c'est l'apparence qui témoigne de la

désirabilité et de la valeur des femmes (Vinette, 2001 :131) ». La valeur économique-marchande des femmes représente une préoccupation que l'on retrouve dans toutes les sphères liées à l'appropriation du corps des femmes : la prostitution, le mariage (forcé/précoce ou non), l'excision, la virginité, le vedettariat, etc. (Tabet, 2004).

## Jeunesse

---

L'industrie de la mode privilégie la jeunesse chez les femmes, le vieillissement n'est que très peu représenté. Il est difficile de trouver des chiffres fiables sur le rapport de femmes plus âgées dans les publicités. Même dans des publicités s'adressant à des femmes plus mures, comme celles faisant la promotion des soins anti-rides par exemple, les mannequins sont recrutées de plus en plus jeunes<sup>57</sup>. L'avènement de la chirurgie esthétique et des avancées technologiques en matière d'esthétisme permet le maintien d'une jeunesse superficielle. L'industrie de la chirurgie esthétique, dont les client-es sont selon les plus récentes statistiques de l'American Society for Aesthetic Plastic Surgery (2011) à 92 % des femmes, alimente cette idée qu'il est possible de remodeler à l'infini son corps. Le vieillissement, inévitable, demeure toutefois un tabou pour les femmes, elles ne doivent pas avoir l'air vieilles. Cette notion est explicitée dans l'œuvre de Guillaumin : « En fait nos corps sont interchangeables, et même plus : ils doivent se changer (comme les draps), car c'est la jeunesse qui est tellurique chez les femmes (1978b : 23) ». René Poujol explique dans son chapitre intitulé « Sexe, âge et publicité » paru dans *Le traitement social de la vieillesse* (2006) ceci :

---

<sup>57</sup> Consultez le documentaire *Girl Model* (2011) de David Redmon et Ashley Sabin.

[...] la publicité a pour fonction de faire naître le désir (le besoin) et qu'il n'y a jamais loin du désir au sexe [...] pour des raisons culturelles aussi vieilles que l'humanité, le sexe et le désir ont toujours été associés à l'image de la jeunesse et de la beauté [...] c'est sans doute encore aujourd'hui, la raison pour laquelle, dans notre discours culturel, l'âge est tout à la fois interdit de désir, de sexe et de représentation dans la publicité (2006 : 279).

Dirie a d'ailleurs mentionné s'être fait reproché par sa famille, lors de sa première visite en Somalie, être dorénavant trop vieille pour le mariage. Elle n'avait que vingt-huit ans à cette époque. Elle s'est d'ailleurs opposée à cette obsession de la jeunesse des femmes à marier et des mannequins à parader (Dirie et Miller, 1998).

Cette quête de jeunesse se reflète ainsi dans l'industrie de la mode. D'ailleurs de nouvelles interventions ne cessent d'émerger et de se perfectionner. Parmi ces interventions à la mode on recense : les injections de *Botox*<sup>58</sup> pour figer les muscles et éliminer les rides et lisser la peau; le blanchiment de la peau; l'augmentation ou la diminution de certaines régions corporelles dont les seins, les lèvres et les fesses; la liposuction<sup>59</sup>, ainsi que le « débridement des yeux » de plus en plus populaire chez les asiatiques en quête d'une apparence occidentale (American Society for Aesthetic Plastic Surgery, 2011). Ce pourcentage indiquant le nombre de clientes évoque également le rapport différent que les femmes entretiennent avec leur corps dû, à cette injonction à la beauté produit par une idéologie d'appropriation du corps et de la « nature » féminine (Guillaumin, 1978b). La nature étant « à envahir et à déchiffrer »<sup>60</sup>. Nous y reviendrons.

---

<sup>58</sup> Voir la définition et les informations complètes concernant le botox via <http://botox.com/>

<sup>59</sup> Voir la définition et les informations concernant la liposuction au <http://www.lipo.ca/>

<sup>60</sup> Les guillemets sont de moi-je ne considère pas que la nature soit réellement à envahir, ni les femmes d'ailleurs.

Guillaumin avait fort bien résumé cette dissymétrie vingt ans plus tôt en proposant que les hommes avaient un corps et que les femmes n'étaient qu'un corps (Guillaumin, 1978a :14-15). La pression de cette injonction au paraître pèse lourd sur les femmes de tous les âges et de toutes les origines.

## Blancheur

---



Ainsi, la valeur sociale attribuée à certaines caractéristiques physiques se reflète sur la valeur des femmes comme individu-e et témoigne de leur appropriation. Dans les représentations publicitaires, il n'y a très peu de personnes âgées et également peu de mannequins noires. En 2007, sur 677 mannequins engagées à New York, moins de 4% étaient non-blanches<sup>61</sup>. Dirie parle du rôle spécifique qu'elle a joué, en tant que mannequin noire. À Londres, elle a d'abord eu certaines difficultés à se trouver du travail. Ce n'est qu'à New York, ville plus hétéroclite, dans un pays où la traite raciale a laissé un nombre important de personne d'origine africaine constituant désormais le peuple américain, qu'elle a pu exploiter son image et travailler davantage.

[...] Toutes ces marques tiraient parti de ma différence : mon look africain, exotique- ce même look qui m'avait empêchée de trouver du travail à Londres. [...] Être noire dans ce métier où la plupart des mannequins ont la peau blanche comme de la porcelaine, et de long cheveux soyeux qui leur tombent jusqu'aux genoux, c'est être une exception. Il m'est arrivé de travailler avec des photographes qui se servaient de la lumière, du maquillage et de la coiffure pour que je paraisse ce que je n'étais pas.

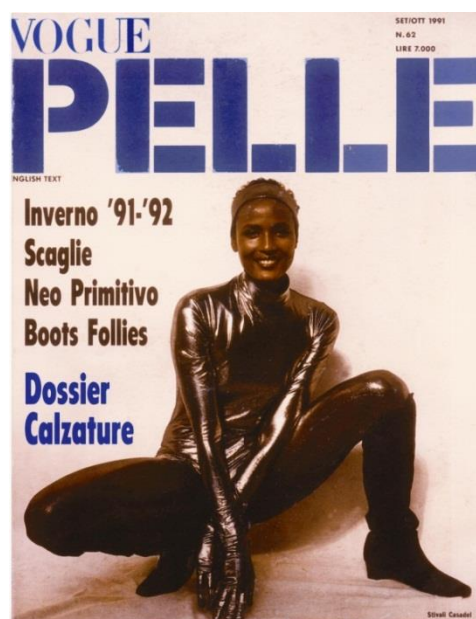
---

<sup>61</sup>Repris d'une étude citée par Cameron Russell, à consulter en ligne : [http://www.ted.com/talks/cameron\\_russell\\_looks\\_aren\\_t\\_everything\\_believe\\_me\\_i\\_m\\_a\\_model](http://www.ted.com/talks/cameron_russell_looks_aren_t_everything_believe_me_i_m_a_model)

Je n'ai pas pris de plaisir à collaborer avec eux et je n'ai pas aimé le résultat de leur travail (Dirie et Miller, 1998 : 215-216).

Elle contribue malgré tout, à infléchir ce modèle en réussissant à s'imposer malgré qu'elle ne corresponde justement pas à ce modèle. Il est difficile de trouver des statistiques précises et fiables quant à la proportion de mannequin ayant des traits non-occidentaux dans les agences de mode à travers le monde. Par contre, la sous-représentation des ces femmes dans le domaine de la mode persiste depuis ces débuts et est d'actualité plus que jamais.

« Historiquement-et encore aujourd'hui-, la population féminine blanche de classe moyenne ou supérieure se veut le modèle dominant de beauté et de féminité dans la société occidentale contemporaine (Vinette, 2001 :141) ». Une nouvelle parue dans le *Nouvel Observateur* en 2013 faisait référence aux photographies d'une mannequin blanche peinte en noire utilisée pour réaliser des clichés associés au thème de l'éditorial *Africain Queen* pour le magazine *Numéro*<sup>62</sup>. La négritude et l' « exotisme » d'une femme africaine noire



devaient être représentés, sans toutefois s'écarter des traits plus fins à l'occidental privilégiés par l'industrie. Ce mannequin a donc été déguisée en femme noire. Ces photos ont provoquées de grands débats publics sur le monde de la mode et les représentations ethnocentrées. Selon le *Slate.fr*, en 2013, 82,7% des mannequins recrutées pour les défilés de la semaine de la mode à Paris étaient blanches, 9,1% étaient asiatiques et 6% de ces femmes étaient noires<sup>63</sup>. Peu

<sup>62</sup> <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/793480-une-mannequin-blanche-peinte-en-noire-un-scandale-qui-en-dit-long-sur-la-mode.html>

<sup>63</sup> <http://www.slate.fr/culture/79500/mannequins-couleur-magazines-feminins>

posent sur les pages couverture des *magazines* les plus populaires et les mannequins

« racisées » jouent également un rôle distinct des mannequins blancs.

Disposée, s'il le faut, à une ultime consubstantiation la réduisant à devenir femme-léopard et que l'on pourrait résumer ainsi : prenez un corps féminin noir, dénudez-le, amputez-le de tout ce qui se trouve au nord des aisselles et au sud des cuisses, peignez-le de taches jaune vif et faites-lui revêtir une culotte moulante et immaculée qui fait office de seconde peau. Le tour est joué : une inquiétante chaîne d'associations, sans se soucier le moins du monde du racisme ou du sexisme, établit d'un seul coup que femme + noir = bête féroce (Nadotti, 2007 : 45).



Guillaumin (1978ab, 1992,2002) et Mathieu (1985) ont insisté sur le fait que certains individu-e-s sont considérés comme étant plus « naturels », plus associés à la nature, que d'autres. C'est le cas des femmes par rapport aux hommes, mais c'est également le cas des « racisées » par rapports aux « blanches ». Les femmes « blanches » sont davantage liées à la « civilisation » que les femmes « racisées » plus « primitives », « sauvages ». Il y aurait effectivement un certain nombre d'exemples illustrant l'infériorité des corps noirs, ou « plus foncés », dans le



monde du mannequinat ainsi que dans les représentations publicitaires. La peau noire et les attributs féminins des femmes noires ont historiquement été présentés comme étant exotiques, différents et ayant une fonction sociale inégale à celle des blanches, comme le

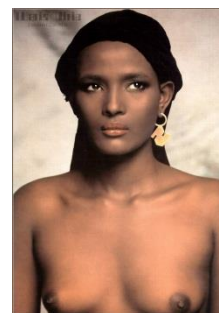


confirme Dirie dans son témoignage. Julia O'Connell Davidson (2001) parle d'un « racisme sexualisé » qui pourrait s'appliquer dans ces cas. L'image présentée ci-joint peint d'ailleurs Dirie dans un rôle où elle pose comme une « lionne », vêtues de fourrures et les cheveux en

« crinière ». La suivante où elle fait la « une » du *Vogue* évoque une panthère noire. Une vraie animale. Dans l'image-ci, Dirie pose torse nu, avec un large collier de bois, faisant

référence à sa sexualité de femme « *exotique* », femme venant de la « nature ». On lui a longtemps fait tenir des « rôles » exotiques ou évoquant la vie sauvage. Elle parle notamment de ces défilés où on lui faisait porter des robes africaines, de la promotion excessive de son origine de nomade somalienne, de la folklorisation de sa culture et de la mise en valeur répétée de son exotisme dans des « *magazines* ». Dirie décrit également sa participation à une publicité de parfum où elle présentait la senteur « venue du cœur de l'Afrique pour conquérir le cœur de toutes les femmes » (Dirie et Miller, 1998 : 214).

Nadotti (2007) a écrit dans son article « Crucifixions correctes » sur l'emploi incorrect des corps humains dans les publicités : celui des femmes particulièrement. Dans cet article éloquent elle analyse certaines annonces et affiches publicitaires italiennes, très représentatives de la publicité mondiale, l'Italie étant un des grands centres de mode au monde (Dirie et Miller, 1998 ; Nadotti, 2007). Ces observations démontrent le rejet des personnes de couleur-s et/ou des handicapé-e-s dans des rôles de sujet dans les publicités populaires, alimentant cette notion de santé, de maîtrise de soi et de capacités.



## Capacités

---

Dirie de par son excision devait prendre beaucoup plus de temps pour uriner qu'une autre femme et avait les pieds abimés par son passé dans le désert ce qui lui rendait pénible le port de talons hauts, forme de torture que la mode impose aux femmes et dont les conséquences sont très dommage à plus ou moins long terme non seulement pour les pieds,

mais le dos<sup>64</sup>. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un handicap au sens propre du terme, les jambes arquées et les pieds endommagés de Dirie relèvent d'une non-conformité au corps parfait associé à la mode. Cette non-conformité sera d'ailleurs masquée par l'angle des prises de vue, le choix des vêtements, etc. Dirie raconte :

Quand on m'a demandé d'enfiler une mini-jupe pour la première fois, j'étais mal à l'aise. Je me suis tortillée d'un pied sur l'autre en espérant que personne ne s'apercevrait de mon problème. J'ai les jambes arquées, conséquence de la vie nomade et de la mauvaise nutrition, et ce handicap m'a valu de rater certains jobs.

J'avais tellement honte de mes jambes que je suis allée voir un médecin pour lui demander s'il pouvait les redresser.

-Opérez-moi, faites le nécessaire pour que je ne me sente plus humiliée.

(Dirie et Miller, 1998 : 220)

Sa demande n'a jamais pu être réalisée et elle a fini par accepter ses jambes. Cet exemple démontre toutefois le poids et les implications que des imperfections aussi mineures peuvent avoir, dans un contexte où chaque partie du corps doit être parfaite. Une personne plus lourdement handicapée correspondrait donc à l'opposé d'un idéal de beauté (Saillant, 2007). Était-ce pourquoi les femmes enceintes ne sont que peu représentées dans les médias et les publicités ? Très peu de mannequins travaillent lorsqu'elles sont enceintes et elles ne peuvent poursuivre leur carrière que si elles retrouvent rapidement leur corps pré-maternité (Dirie et Miller, 1998). Plusieurs papiers révèlent que beaucoup de mannequins faisant la promotion de vêtements, d'articles ou de soins liés à la grossesse ne sont pas enceintes. Des prothèses de ventres bombés sont placées sur des femmes très minces<sup>65</sup>.

---

<sup>64</sup> Consultez Csapo R, *et al.* (2010) « On muscle, tendon and high heels », *The Journal of Experimental Biology*, juillet 2010, vol. 213, 2582-88, pour connaître les conséquences des talons hauts sur la santé.

<sup>65</sup> <http://www.heraldsun.com.au/news/opinion/non-pregnant-models-wear-fake-baby-bumps/story-fn56aaig-1226306596513>

Ainsi la rétention d'eau et/ou autres inconvénients inesthétiques lors d'une grossesse ne sont jamais montrés. Ces corps sont-ils associées à un handicap ou était-ce la signification sociale des corps des mères en devenir qui diffère ? C'est à croire que la vie des femmes s'arrête avec le mariage comme dans les contes de fée.

## Hétérosexualité

---

Les contes de fées ainsi que la plupart des publicités et des films sont réalisées dans une optique hétérosexuelle. Les histoires d'amour présentées sont, la majorité du temps vécues entre un homme et une femme et les femmes posent, généralement pour les hommes (ou ont l'air de poser pour ceux-ci dans les publicités). Les poses extravagantes qui leur donnent l'air d'être folle, en déséquilibre (tenant sur une jambe) ou les animalisent (elles sont à quatre pattes) sont humiliantes pour ces femmes. Dirie a eu à participer à certains clichés qui l'ont rendu inconfortable et en rétrospection à ses événements elle écrit : « Aucune somme d'argent ne vaut la peine de sentir aussi vulnérable, gênée et impuissante devant tous ces gens, en attendant impatiemment une pause pour s'envelopper dans un peignoir » (224). Malgré cet inconfort récurrent, les mannequins sont associés à l'aisance et à la séduction active. De nombreux conseils de séduction reviennent ainsi dans les slogans publicitaires et les magazines populaires. De quoi doivent avoir l'air les femmes et qu'elles attitudes elles doivent adopter pour séduire [les hommes]? Le « Vous le valez bien ! » de l'Oréal, et les conseils du très populaire magazine *Cosmopolitain*<sup>66</sup> ou des anges

---

Pour consultez un site où l'on vend de faux ventres <http://www.bellymake.com/>

<sup>66</sup> <http://www.cosmopolitan.com/>

de *Victoria Secret*<sup>67</sup> en sont des exemples. Parfois même, les mannequins, dont Dirie (Dirie et Miller, 1998) avouent ne pas pouvoir atteindre ou suivre ce dont elles font la promotion. Dirie mentionne ne pas porter particulièrement attention à ce qu'elle porte et ne pas connaître de conseils de séduction particuliers. Elle exprime également ne pas avoir été confortable lors de pauses « sexy » qu'elle a eu à prendre en compagnie d'hommes, alors qu'elle n'en avait jamais fréquenté dans sa vie personnelle (Dirie et Miller, 1998)<sup>68</sup>. Le visuel représenté dans le film de Dirie, lors d'une scène de tournage se déroulant dans un lit est éloquent. Parallèlement, lorsque certains clichés sont réalisés entre deux femmes qui semblent être homosexuelles, c'est généralement dans le but d'interpeller les hommes, l'autre sexe. Il s'agit donc d'un outil pour séduire et vendre, toujours.

## Hypersexualisation

---

Dans *Fleur du désert*, Dirie qui se confie sur son métier de mannequin en aborde plusieurs facettes. Elle parle des réalités de ce travail. Elle commente les bons comme les moins bons côtés de cette vie où tout est basé sur les apparences. Les horaires de travail très chargés, l'importance primordiale d'être mince et grande, les exigeantes demandes des photographes et les déplacements constants sont quelques-unes des contraintes de la vie de mannequin. Les femmes qui exercent ce métier doivent constamment être tirées à quatre épingles. Elles côtoient beaucoup d'hommes, qui gèrent le plus souvent les multiples

---

<sup>67</sup> <http://www.victoriassecret.com/> ou <http://vsallaccess.victoriassecret.com/>

<sup>68</sup> Cameron Russell, mannequin depuis plus de dix ans pour *Victoria Secret*, en parle également lors de cette conférence [http://www.ted.com/speakers/cameron\\_russell](http://www.ted.com/speakers/cameron_russell)

divisions de cet emploi (Dirie et Miller, 1998). Au fil de *Fleur du désert*, le lecteur s'inquiètera à cause du potentiel de danger qui guette constamment Dirie dans sa quête de mannequin. Cette inquiétude se produit par exemple lorsqu'elle se retrouve seule pour la première fois avec le célèbre photographe, s'expose dans des séances de prises de vues, lorsqu'elle conclue des ententes avec des agents afin de décrocher des contrats, ou doit adopter des pauses particulières pour la réalisation des clichés, etc. L'exposition de certaines parties du corps des mannequins et la nudité sont des réalités de ce métier. Ces exigences sont liées à l'hypersexualisation. Le CDEACF (2012) utilise la définition suivante de l'hypersexualisation:

[...] donner un caractère sexuel à un comportement ou à un produit qui n'en a pas en soi. C'est un phénomène de société selon lequel de jeunes adolescentes et adolescents adoptent des attitudes et des comportements sexuels jugés trop précoces. Elle se caractérise par un usage excessif de stratégies axées sur le corps dans le but de séduire et apparaît comme un modèle de sexualité réducteur, diffusé par les industries à travers les médias, qui s'inspire des stéréotypes véhiculés par la pornographie : homme-dominateur, femme-objet séductrice et soumise.<sup>69</sup>

L'hypersexualisation du corps des femmes et de leur sexualité est de plus en plus utilisée pour vendre des produits (Nadotti, 2007; Poulin, 2005; CDEACF, 2012) et est perceptible à travers les expériences de Dirie. Elle parle du déroulement d'une des nombreuses entrevues (*casting*) qu'elle a eues en tant que mannequin. Celle-ci a marqué ces débuts. Euphorique, Dirie se rend à l'adresse prévue afin de participer à l'évènement. Dans les différentes pièces du studio de photographie, elle est entourée de mannequins professionnels « aux jambes longues comme des journées sans soleil » se pavanant « telles des lionnes qui se préparent à l'attaque, elles se faisaient belles devant des miroirs, se

---

<sup>69</sup> <http://cdeacf.ca/dossier/dossier-special-lhypersexualisation-jeunes-filles-phenomene>

penchaient en avant pour mieux secouer leur crinière, enduisaient leurs jambes de fond de teint pour paraître bronzées » (160). Elles attendent toutes leur tour pour poser et espèrent décrocher ce contrat pour le calendrier Pirelli. Dirie, ne sachant pas du tout ce qu'était ce fameux calendrier, elle s'assoit impatiente et nerveuse, laissant passer chaque candidate. Après avoir laissé passer toutes les autres candidates devant elle, Dirie n'a d'autres choix que d'y aller. Une fois dans le studio, on lui indique de se placer à l'endroit prévu et d'enlever son haut.

Je me suis dit que j'avais sûrement mal entendu.

-Le haut?

Le photographe a émergé de sous le drap noir, m'a dévisagée comme si j'étais complètement idiote et s'est énervé :

-Oui. Enlève le haut. C'est pour ça que tu es là, non?

-Mais je n'ai pas de soutien-gorge.

-C'est parfait, comme ça on pourra voir tes seins.

-Non!

Qu'est-ce que c'était que cette histoire? Mes seins! De toute manière, je n'avais pas de haut à enlever, tout ce que j'avais sur moi c'était ma robe rouge. Qu'est-ce que cet imbécile pensait que j'allais faire, l'enlever et me retrouver en petite culotte de tennis?

-Non? Elles meurent toutes d'envie de participer à ce casting, et toi tu me réponds non?

-Non, non, je suis désolée. Une erreur...c'est une erreur. Je me suis trompée. (...)

J'ai franchi la porte et je l'ai claquée à la faire sortir de ses gonds. J'ai pleuré pendant tout le trajet de retour au foyer, me répétant sans cesse : « Je savais bien qu'il y avait quelque chose de profondément dégoûtant dans le métier de mannequin. » (160-161).

Cet extrait expose le traitement d'un grand nombre de mannequins. Dans ce passage, on peut ressentir à un certain moment un malaise face à ce que Dirie vit. D'abord, les deux photographes sont des hommes et les mannequins sont majoritairement des femmes. C'est comme s'il y avait un danger, une incertitude troublante. Elle ne sait pas trop à quoi s'attendre et se heurte à un photographe totalement insensible à sa pudeur, l'encourageant à se dénuder. Le calendrier Pirelli est reconnu comme étant l'un des plus prestigieux calendriers au monde. L'italien Giovanni Battista Pirelli en est l'initiateur. Il est le propriétaire de la compagnie spécialisée en production de pneumatique. Ce calendrier est offert comme cadeau d'entreprise à des clients estimés [normalement des hommes blancs et riches] et montre des femmes, peu ou pas vêtues. Il est réalisé depuis 1964 et sa parution annuelle à des échos et des retombées mondiales (PIRELLI, site officiel<sup>70</sup>). Les personnes dont la photographie y figure sont considérées comme étant importantes, branchées et des icônes de l'idéal féminin. Les individus impliqués dans ce milieu perçoivent la participation à ce calendrier comme un honneur. Ceci illustre la terrible position des femmes dans ce milieu où elles ne sont valorisées qu'en tant qu'elles soient 'belles' et se taisent, qu'en tant que corps sans intelligence, qu'objet sexuel. L'honneur, la reconnaissance et l'accumulation d'argent entrent en contradiction avec le fait que ces mannequins ne sont souvent que des numéros, des choses, parmi les autres. Lesquelles dépendront de la mode du jour? Si Dirie ne se dénude pas pour prendre les clichés demandés, une autre le fera. Il y aura toujours quelqu'un qui sera prête à s'exposer soit par nécessité, par violence ou par la reconnaissance sociale des femmes, dans un monde où celle-ci passe par l'accumulation de biens et d'argent. Levy (2006) insiste sur la pression qui pèse sur les jeunes femmes dans le

---

<sup>70</sup> <http://www.pirellical.com/thecal/home.page>

domaine du « spectacle » à se dénuder et fait le lien avec le « *soft core pornography* », si banalisé, si bien que certaines en font la promotion par elles-mêmes. « Dans le monde de l'argent, les femmes et le sexe sont la même marchandise » (Dworkin, 2007 : 63). La nudité vend parce que ce sont encore les hommes qui détiennent à l'échelle mondiale les plus gros salaires, les moyens de production, qui ont les meilleurs emplois (Tabet, 2004). De nombreux abus ont été exposés par Dirie (Dirie et Miller, 1998) ainsi que dans les documentaires *Picture Me : A Model's Diary* (2009) de Sara Ziff et *Girl Model* (2011) de David Redmon et Ashley Sabin. Certaines mannequins ont subi du harcèlement sexuel lors d'entrevues ou de défilés, se faisaient photographier lorsqu'elles se changeaient entre les prises ou les présentations et certaines ont été victimes d'agressions sexuelles. Plusieurs d'entre elles qui souhaitent vivre à l'abri du besoin, assurer leur avenir ou être reconnues doivent composer avec ces réalités et ces normes. Par contre, d'autres refusent des contrats où elles ne se sentent pas en sécurité ou contestent des demandes des agences ou des photographes. Dirie mentionne d'ailleurs qu'en fin de carrière, plus en moyens, elle refusait de poser nue (Dirie et Miller, 1998).

Par contre, à mi- carrière, dans le feu de l'action et plus habituée à s'exposer et à voir les autres s'exposer, Dirie en vient elle-aussi à banaliser la nudité des femmes et la sienne propre. Ceci est une conséquence directe de l'hypersexualisation des mannequins et de leur objectivation par la société. La demande est claire et celles qui désirent vraiment travailler doivent s'y soumettre.

Voici un deuxième exemple. Après avoir été choisie pour poser pour une étiquette de bouteille de liqueur, elle se rend au rendez-vous prévu. Ne sachant pas précisément en quoi consiste le travail, elle suit les consignes données à son arrivée. Elle raconte s'être

retrouvée dans un désert de Californie avec un taureau aux cornes acérées et le photographe qui lui demande de poser nue sur celui-ci. Décidant de jouer le jeu, elle enjambe le taureau et tente de se détendre et d'avoir « l'air sexy ». Elle tombe du taureau à plusieurs reprises et persévère pour ne pas paraître difficile et plaire au personnel présent (Dirie et Miller, 1998 : 223). Ainsi Dirie, mal à l'aise décide tout de même de réaliser le tournage nue.

Résister où s'opposer à ce qui est demandé est très mal perçu dans ce métier, d'autant plus que les femmes de caractère sont souvent éliminées, puisque difficiles ou exigeantes, selon la pensée dominante du milieu (Dirie et Miller, 1998). Dirie raconte le mépris dont on fait ouvertement preuve vis-à-vis des femmes mannequins (et les belles femmes en général) en les associant par exemple à des êtres sans cervelles, ou à des cervelles de moineaux. Elle raconte ainsi qu'elle a souvent entendu des gens : « Vous êtes modèle? C'est dommage... Les mannequins ont une cervelle d'oiseau. Il vous suffit d'être belle et de vous planter devant un appareil photo [...] il est difficile de se faire à l'idée que certaines femmes puissent être belles et intelligentes (Dirie et Miller, 1998 : 226) ». Cette pensée est récurrente dans plusieurs milieux, ainsi que l'illustrent les populaires blagues sur les femmes blondes qui ont fait le tour de la planète<sup>71</sup>. C'est comme s'il n'y avait pas de véritable compatibilité entre l'intelligence et la beauté pour les femmes. Les femmes, c'est bien connu, ne sont pas des êtres « naturellement » liées au domaine de l'intelligence (Guillaumin, 1978b).

Dans le domaine de l'intelligence il en va de même : leur intelligence «spécifique» est une intelligence de chose. Censées être éloignées naturellement de la spéculation intellectuelle, elles ne sont pas créatrices de la cervelle, et pas davantage on ne leur

---

<sup>71</sup> <http://www.blaguebook.com/blague-blonde>  
<http://www.histoire-drole.net/blagues/blondes/>

reconnaît de sens déductif, de logique. Considérées même comme l'incarnation de l'illogisme, elles peuvent se débrouiller, à la rigueur ; mais pour arriver à ce résultat elles collent au réel pratique, leur esprit n'a-pas-l'élan-ou -la-puissance- nécessaire - pour-s'arracher-au- monde -concret, au monde des choses matérielles auquel les attache une affinité de chose à chose ! En tous cas leur intelligence est censée être prise dans le monde des choses et opératoire dans ce seul domaine, bref elles auraient une intelligence «pratique». (Guillaumin, 1978b : 8).

Dans le domaine du mannequinat, ce constat semble surligné étant donné que les femmes ne sont choisies que pour leur apparence physique.

## Femme-nature

---

Bien que les femmes « *racisées* » soient davantage associées à l'exotisme et au « naturel » comme susmentionné (Michel, 2006 ; 2007 ; O'Connell Davidson, 2001), aucune femme mannequin n'échappe à l'essentialisme parce qu'elles sont d'abord femmes. Cette catégorie qui englobe toutes les précédentes rappelle les implications ubiquistes de ce facteur de classe. Nadotti (2007) discute de « L'usage obsessionnel que la publicité italienne fait des orifices du corps féminin, situés toujours dans la partie « noble » du corps en question, la tête, mais non moins vaginaux, gynécologiques, *ad usum penetrationis* (Nadotti, 2007 : 97) ». En observant des publicités de Lancôme, Versace et autres compagnies de cosmétiques, Nadotti leur trouve un dénominateur commun : « le transparent vagin denté (2007 : 43) » représenté par des bouches féminines.

La bouche des femmes est une cavité béante qu'il faut colmater, obstruer à l'aide d'objets divers ; les lèvres, invariablement



ouvertes ou entrouvertes, ne servent pas à articuler un discours mais à inviter et à contenir les intrus dont on vient de parler ; les mots qui accompagnent les images ci-dessus sont gentiment explicites : la brillance des lèvres, « mouillées » ; rouges à lèvres et brillants à lèvres sont « *juicy* » ; « la couleur *wet look* (avec effet mouillé) qui tient enfin. Pour longtemps », etc. » (Nadotti, 2007 : 43).

De nombreux autres exemples d'images ou de slogans utilisés pourraient appuyer son propos. Elle dénonce également le chevauchement persistant entre corps féminin et la nature. Tel que susmentionnée, le recours à ce qui semble correspondre à la « nature » féminine, à la spécificité de son sexe, est constamment utilisé. Nadotti (2007) recueille des exemples tirés dans les publicités de téléphonie mobile, d'accessoires de sports, de voyage, de produits de beauté et même de bouteilles d'eau. Tous les produits peuvent être vendus avec des femmes et leur sexualité. Les parties de corps spécifiques de certains mannequins ou vedettes sont surexposées et surexploitées pour la vente et la sexualité entière des femmes est toujours en premier plan. Cette représentation rejoint le propos de Nadotti (2007) qui rapporte au sujet de l'incursion entre les corps féminin et la nature (flore ou faune) ceci :

[...] leur promiscuité inévitable, gracieuse ou dégradante. Quelques exemples suffisent : « Elle » est toujours et déjà appendice de quelque chose d'autre : femme-fleur assaillie par des abeilles et des papillons ; femme-ronce, arbre, champignon. Canine, féroce, sauvage, bien prompte à se mettre à quatre pattes et à se taper boas constrictors, chiens, chats, hippopotames, cochons, girafes (2007 : 44).

Associée à la nature, entretenant la dichotomisation entre bonnes et mauvaises filles, entre tigresses et chattes, les femmes sont présentées comme étant des êtres de nature, des êtres statiques (Guillaumin, 1978ab). Soit elles sont dangereuses, des bêtes, soit elles sont des « saintes nitouches », des êtres malades, fantomatiques ou non-vivants. Êtres qu'il faut

parfois dompter, dominer, étant donné leur « dangereuse sexualité » ou leur sexualité plus « charnelle » (Wolf, 1991 ; Arcand, 2007).

Nadotti renchérit : « Le problème c'est que l'on nous propose de plus en plus souvent d'envier, ce sont des images de nous-mêmes réduites à des cadavres, des cadavres exquis, décomposés, démembrés, tuméfiés. [...] des statuts de cire, des marionnettes [...] nous renvoyant à un mutisme précoce (2007 : 44-45) ». Alors, les femmes sont présentées comme étant des êtres associées à la faune ou à la flore ou, comme étant des êtres inhumains, morts, incomplets, des poupées, des « *barbies* », des objets de concours de beauté, mais jamais comme des sujets à part entière. Berberick (2010) abonde dans ce sens également :

It also promotes the treatment of them as inhuman playthings. [...] Often times the women portrayed in these ads are not even whole. The pictures show only legs, torsos, or an open mouth with rouge lip color provocatively placed atop a glass bottle. This reduces women to collections of parts, something less than human. (Berberick, 2010 : 7-8).

Ce démembrement récurrent, rejoint les critiques de l'objectivation des femmes (Carani, 2005 ; Berberick, 2010 ; Nadotti, 2007) et celles de Guillaumin (1978a) portant sur la naturalisation des attributs féminins. Cela justifie ainsi la manière dont les femmes sont constamment représentées ainsi que leur complète appropriation due à leur statut d'êtres incomplets. Dans les faits, il faut rappeler que certaines femmes sont véritablement charcutées, comme l'expérience de Dirie l'a exposée. Elles le sont donc réellement et symboliquement. Le dualisme homme-femme est doublé d'une dichotomie spectateur-objet de spectacle, comme l'a écrit Carani : « [la femme] est demeurée, pour l'essentiel, un *non-sujet*, c'est-à-dire un simple objet de désir paré des attributs physiques et des attitudes qui

l'ont rendu toujours attrayante et désirable pour le regard voyeuriste de l'homme-spectateur » (Carani, 2005 : 3). Les hommes s'approprient donc le corps de la femme par un processus de chosification (objet de désir sexuel), voire même d'animalisation, manière de justifier leur appropriation ou domestication. Ce traitement déshumanisant sert ainsi à entretenir une organisation patriarcale de la sexualité soutenue par un régime capitaliste axé sur l'industrialisation, la production, la marchandisation et la consommation de masse. La thèse d'Arcand (2001 ; 2004 ; 2007), relevant la croyance que le phallus masculin est « le pôle de toutes les sociétés humaines », va dans le même sens. À travers les concours de beauté, la publicité sexy, tout ce qui entoure la vente d'articles et de soins pour améliorer l'apparence extérieure des femmes et le fonctionnement des institutions religieuses et politiques, Arcand considère que l'objectif ultime est toujours le plaisir de l'homme. Nelly Arcand est l'auteure de trois romans percutants exposant des réalités crues de certaines femmes vivant dans une société obsédée par l'apparence corporelle, cette opinion est réitérée dans chacune de ses œuvres à travers ses personnages. Tous ses romans y justifient cette conviction qu'elle avait que l'objectivation, la dépersonnalisation, le morcellement et la surveillance quant à la corporalité et la sexualité faisaient partie intégrante de la vie d'une grande majorité de femmes.

Dans sa dernière œuvre<sup>72</sup>, Arcand y fait référence plus d'une fois :

[...] c'était le grand paradoxe de la coquetterie féminine, de la mascarade, toujours pareille, inlassable, vendue en masse sur le marché et achetée par les femmes, des femmes qui se vendaient ensuite aux hommes, pour acheter de nouveaux corps, plus bandants. À quoi pouvait-elle s'attendre? (120-121) [...].

---

<sup>72</sup> Son désespoir fût si profond qu'elle mit fin à ses jours en 2009. Un questionnement pourrait être ici adressé par rapport au poids de l'idéal féminin et aux possibles conséquences en matière de santé mentale auxquelles les femmes peuvent faire face. <http://nellyarcand.com/pages/biographie.php>

Dans toutes les sociétés, des plus traditionnelles aux plus libérales, le corps des femmes n'était pas montrable, enfin pas en soi, pas en vrai, il restait insoutenable, fondamentalement préoccupant. Quand cet insoutenable virait à l'obsession, le monde prenait les grands moyens pour traiter la maladie, des moyens d'anéantissement ou de triturations infinies, toujours en rapport avec le contrôle de l'érection des hommes, pôle absolu de toute société humaine. (2007 : 200).

Effectivement, il est également possible d'aller encore plus loin en affirmant que la construction sociale de l'image des femmes est étroitement liée à la construction sociale de la sexualité normative. La construction sociale de la sexualité s'inscrit dans un cadre hétérosexuel et a comme objectif la reproduction. D'où la place prépondérante accordée à la séduction dans les représentations-prestations graphiques, médiatiques, artistiques et cinématographiques des femmes. Le rapport sexuel complet, présenté comme le but « normal » de toutes relations sexuelles, signifie la pénétration vaginale par le pénis. La relation se terminant généralement lorsque l'homme éjacule. Cette norme est nommée sexualité masculino-pénétrative par Andro, Bachmann, Bajos et Hamel (2011). La pénétration représente la finalité de tous préludes séducteurs et préliminaires. Pour Wittig, il est évident que « la « sexualité » n'est pas pour les femmes une expression individuelle, subjective, mais une institution sociale de violence » (1980). La pornographisation des sociétés occidentales reconduit d'ailleurs cette association de la masculinité à la pénétration et exacerbe cette obsession des orifices féminins, comme défendu par Nadotti (2007) et Poulin (2009). Ferrand (2010) a analysé des manuels d'éducation à la sexualité publiés entre 1997 et 2007. Elle a pu observer des tendances confirmant ce que Tabet (2001) nomme l'expropriation du corps féminin et de sa sexualité. Ce constat rejoint, en partie, les analyses de Guillaumin (1978b). De son côté, Ferrand remarque :

J'ai souligné que les phénomènes du « mâle dans la tête », de « corps problématique » ou d'hypersexualisation sont centraux dans la construction de l'identité des femmes. Les manuels attribuent aux femmes un corps douloureux, *naturellement insatisfaisant*, que seuls des prothèses et des soins à base de produits commercialisés pourront essayer de corriger. Mais surtout, la description de l'anatomie sexuelle et de la sexualité ancre dans la biologie l'idée que les femmes ont un corps naturellement à envahir, disponible, ouvert et un désir passif, mystérieux, invisible. [...] Le sexe féminin est donc ouvert non pour soi, mais pour le pénis. [...] La sexualité est surtout associée au plaisir pour les hommes, mais au risque (MTS, grossesse) ou à la douleur pour nous [les femmes]. [...] Certains manuels soulignent que les femmes jouissent plus lentement que les hommes. Ils expliquent cela par la biologie, sans évoquer les empêchements que surmontent les femmes-telles les insultes sexistes contenues dans les mots sexuels ou des interrogations sur les représentations d'un partenaire excité par la pornographie. Cette prétendue différence biologique naturalise le fait que la sexualité puisse être frustrante pour les femmes, et que les hommes puissent jouir seuls dans une relation sexuelle. Cela évite d'analyser les conditions sociales, telles la pression idéologique et la chosification sexiste. (Ferrand, 2010 : 3-4).

Cette notion de risque, de mal être, de sentiment de ne pas s'appartenir totalement est caractéristique de la réalité des femmes. C'est ce qui s'est retrouvé dans plusieurs manuels d'éducation à la sexualité étudiés par Ferrand (2010), mais c'est également à travers les images auxquelles nous sommes perpétuellement confrontées que certaines réalités sont finalement assimilées. Tabet emploie l'expression « modelage de la sexualité féminine » (2004 : 163-166) pour décrire cette assimilation. Dans le même sens que Ferrand (2010), l'éducation formelle et informelle reçue par les jeunes filles d'une étude menée à Londres et à Manchester par Holland, Ramazanoglu *et al.* (1998), démontraient que les participantes n'avaient jamais reçue de formations sur les plaisirs et les potentialités de leurs désirs respectifs. Contrairement aux garçons, elles étaient conditionnées à se protéger et à se contrôler. Poulin va plus loin et insiste d'ailleurs, suite aux nombreuses recherches menées, que le discours actuel mis en œuvre :

[...] transforme[nt] l'humain en choses à maîtriser; on assiste en un sens à une sorte de mise à mort d'autrui, ravalé à un moyen, où les femmes servent d'instruments de jouissance. Sa violence pénètre jusqu'à l'intérieur du sexe féminin. Elle déshumanise et marchandise. C'est le sexe mercantilisé et moyenné, une sorte de « prostitutionnalisation » des fantasmes, son spectacle en quelque sorte (2005 : 219).

L'idéal féminin qui nous est imposé est lié à l'attitude sexuelle précise à laquelle nous devons répondre. Ce sont des créations sociales si banalisées qu'elles en viennent à paraître « naturelles ». Ces constructions sociales passant par le contrôle de l'excision, du mariage forcé, des technologies de reproduction, de l'apparence corporelle des femmes, de la pornographie, des débats entourant la prostitution, renforcent ce sentiment qu'ont beaucoup de femmes de ne pas s'appartenir totalement. Cela témoigne de manière flamboyante de l'appropriation tant collective que privée, matérielle qu'idéologique, institutionnelle que culturelle, des femmes.

## **Conclusion**

---

Nous venons de voir comment les représentations publicitaires, les films et émissions populaires, axées vers une culture généralisée et internationalisée de la sexualité, sont gouvernées par le plaisir masculin. Les femmes doivent être belles, mais pour qui? Pourquoi? Comment? Cette injonction à la beauté est un « corset symbolique », ou un « burqa de chair » telle que la nommait Nelly Arcand. Elle signe leur asservissement au joug et aux désirs masculins dans une société patriarcale hétéronomative mondialisée qui perdure et les emprisonne (Labrosse, 2010 : 37). Soumises aux impératifs de beauté, leurs corps trop exposés ou trop cachés, sont dépersonnalisés et aliénés. Les handicaps, les cicatrices, les malformations, les « irrégularités », les signes de vieillesse sont bannis des

publicités et du monde du mannequinat (Dirie et Miller, 1998). Cela n'empêche nullement qu'on désarticule ensuite les corps des mannequins féminins pour créer des effets de vulnérabilité et de disponibilité, vendeurs (Nadotti, 2007). Certaines de leurs parties corporelles sont constamment utilisées et présentées en gros plan, comme la bouche, faisant ostentatoirement référence aux orifices et au sexe féminin. Les femmes sont généralement « animalisées » et les mannequins et actrices doivent systématiquement apparaître des séductrices. Ces images médiatiques disent une chose : les femmes sont des êtres inférieurs qui doivent être maîtrisés et domestiqués.

These ideals, in turn, create a personality for the consumer and reinforce the sexist belief that one gender (male) is superior to the other (female). Thus, the female has a set of guidelines that instruct her how to behave, when to wear make-up, how to dress, what her body should look like, and how to treat her lover (Berberick, 2010: 5).

L'assujettissement des femmes permet leur exploitation marchande (qui est très rentable et mine les progrès de l'émancipation de cette classe sociale) sexuelle, maternelle et domestique. Étant donné que la corporalité des femmes définit ce qu'elles sont, ce qu'elles valent, puisqu'échangeables, leur disponibilité doit être illimitée. De nombreuses et graves conséquences s'ensuivent. Certains chercheur-e-s, dont Berberick (2010) ont également fait le lien entre cette propulsion et promotion massive d'images médiatiques invoquant un idéal féminin toujours plus restrictif et une chosification des femmes à la violence.

Effectivement, les statistiques portant sur les crimes violents et les activités sexuelles en défaveur des femmes, seraient plus élevés dans un contexte où les normes de beauté féminine seraient plus limitées. Il y aurait un véritable phénomène de « l'esthétisation de la violence sexuelle » (Poulin, 2005 : 219). Malgré cela, plusieurs femmes parviennent à en

utiliser certains aspects afin de s'avantager ou d'améliorer leur vie. C'est ce que Dirie a pu faire. Dans le prochain et dernier chapitre de cette thèse, je ferai le lien entre les chapitres portant sur les formes d'appropriation qu'a vécues Dirie et ouvrirai le sujet sur la question de la citoyenneté.

# 5. Conclusion

---

## Retour sur les formes d'appropriation vécues par Dirie

---

Comme nous l'avons vu au cours des chapitres précédents, Waris Dirie a vécu des expériences d'appropriation au sens que Guillaumin a donné à ce terme. L'expérience de l'excision, du mariage forcé, ainsi que le fait qu'elle ait « cédé » à l'industrie de la mode en devenant mannequin (pour accéder à l'autonomie financière), en sont des exemples. Comme nombre de femmes, Dirie a donc fait face aux deux grandes formes d'appropriation. Dans cette conclusion, je m'attacherai à montrer deux choses. D'une part, comment les formes d'appropriation qu'a subies Waris Dirie ont interféré avec son accès à la citoyenneté. Et d'autre part, comment ce parcours est exemplaire, dans la mesure où il rejoint celui d'autres femmes ainsi que des témoignages nous permettront de le constater.

De fait, elle a vécu l'appropriation collective dans la sphère publique où l'ensemble des hommes exercent un contrôle sur l'ensemble des femmes comme le réitère Marylène Lieber à la suite de Guillaumin :

(...) les femmes restent bel et bien avant tout des individus dont le corps constitue une des caractéristiques premières, leur intégrité physique étant constamment menacée. Les restrictions qui leur sont imposées quant à leur usage de l'espace urbain ont une influence de taille sur leur autonomie et, de ce fait, sur leur accès à l'espace public. Le non-débat public à cet égard, comme l'évidence de leur vulnérabilité soi-disant « naturelle », ne sont donc pas sans conséquence sur leur accès à une véritable citoyenneté (Lieber, 2002 : 54).

Parallèlement à cette appropriation collective, elle a également vécu l'appropriation privée qui se déploie dans l'espace personnel, notamment à travers la mainmise de sa sexualité par l'excision. Or bien que les hommes soient ceux qui commettent des agressions sexuelles envers les femmes, ce sont elles qui sont tenues responsables de celles qu'elles

subissent. Cette responsabilisation paradoxale des femmes par rapport à leur adéquation à leur « nature féminine » (faible) et au maintien de leur « pureté », est une première violence en soi. De plus, la peur des femmes en ce qui concerne leurs déplacements, partout dans le monde peuvent les freiner et contribuer à leur isolement et donc les rendre plus vulnérables aux abus. Dirie, qui a voyagé seule pour quitter son village, a fait face à ce genre de situation. Elle a eu à se battre contre un homme qui a tenté de la violer lors de sa traversée et à d'autres à différents moments. Les violences que les femmes peuvent subir dans les lieux publics, les restreignent dans leur liberté de déplacements et d'occupation de l'espace; or c'est cette notion liberté qui est centrale à la citoyenneté. Sans liberté, les droits sont compromis et sans liberté et droits, la citoyenneté n'est pas complète.

Étant donné le format de cette thèse, tous les types d'appropriation faisant partie du parcours de Dirie n'ont pu être examinés. Elle a subi du racisme interne (racisme interethnique) et externe (racisme en tant que Noire et qu'immigrante). Du côté de sa famille maternelle, elle est considérée comme une inférieure à cause de l'origine ethnique de son père (il est issu d'un peuple de nomades). La mère de Dirie provient d'une puissante famille citadine financièrement aisée. Elle s'était enfuie plus jeune pour rejoindre cet homme dont elle était amoureuse. Son union avec ce dernier n'a jamais été approuvée ni acceptée par sa famille. De plus, les deux parents de Dirie étaient originaires de tribus différentes et rivales (Daarood et Hawiye). C'est pourquoi, Dirie a connu le racisme interne dans sa propre famille. Jeune fille, elle fait d'abord face à la réclusion en tant que domestique-esclave. Elle est faite domestique par des gens de son pays et de sa famille parce qu'elle est la fille non seulement de la mère de la ville, mais d'un nomade du désert et n'a donc pas reçue d'éducation. Le racisme externe, Dirie l'expérimente par des

discriminations à son arrivée en Angleterre en tant que femme noire africaine, et plus tard dans son métier de mannequin. Elle est « exotisée » et doit tenir des rôles différents des autres mannequins. Dirie vit par la suite, un fort sentiment d'insécurité due à la menace d'expulsion du pays lorsque les autorités se rendent compte que ses documents ne sont pas en règle. Parce qu'elle est étrangère, très pauvre, ne connaît pas le fonctionnement du système anglais et ne s'exprime pas très bien dans la langue du pays d'accueil, il lui est extrêmement difficile de connaître les requêtes et franchir les étapes pour obtenir un statut officiel en Angleterre. D'autant plus que ses priorités sont axées sur sa survie quotidienne.

Une autre violence vécue par Dirie est la précarité du statut des sans-papiers. Lors d'un voyage à l'étranger organisé dans le cadre de son travail de mannequin, les autorités l'arrêtent lorsqu'ils constatent qu'elle n'est pas en règle. Elle doit alors payer une caution élevée pour être libérée, mais comme elle n'a pas cet argent elle sera incarcérée. Cette forme de violence touche particulièrement les femmes dans les contextes de grands flots migratoires. Fuyant souvent des existences exécrables dans leur pays d'origine, les femmes qui se déplacent cherchent de meilleures conditions de vie dans de nouveaux pays sans pouvoir mesurer les dangers qui les guettent (Morokvasic, 2010 : 106-107).

Pour éviter la déportation, Dirie a dû se marier à un homme qu'elle ne connaissait pas. Elle vivra un peu plus tard de la violence psychologique et physique dans une autre union arrangée avec un ami d'une amie (Dirie et Miller, 1998 : 257-260). Ce nouvel homme l'a perçue comme étant vulnérable puisqu'elle dépend d'abord de lui pour demeurer au pays, qu'elle n'a pas d'autre endroit où vivre et parce qu'elle est pauvre. Avec son ascension comme mannequin, elle s'outille progressivement pour contrer sa dépendance à cet homme, en se formant un réseau social, en ayant accès à un salaire et en acquérant des

connaissances liées à la culture et à la langue nationale. Avec son nouveau pouvoir économique, elle aura à composer avec les menaces et les scénarios de manipulation de cet homme qui tentera de lui extorquer de l'argent. Le jour où sa citoyenneté n'est plus compromise, elle règle ses comptes avec cet homme qu'y l'a « aidée ». En se mariant avec elle, il lui a permis d'obtenir un passeport valide et lui a évité la déportation. Par contre, il a également freiné son épanouissement. Le chantage émotif, les demandes pressantes d'argent et les violences psychologiques, ainsi que le harcèlement sexuel, moral, affectif dont il l'accable, nuisent à l'équilibre de Dirie.

Suivant le modèle que décrit Monica Kiwanuka (2010) à propos des étrangères sans papiers en Afrique du Sud, Dirie se résigne à se marier à un citoyen du pays pour éviter l'exclusion sociale et politique qui la guette et pour s'assurer un statut légal. Sa vulnérabilité due à son statut, à son sexe et à son manque de connaissances linguistiques et culturelles par rapport au pays dans lequel elle vit, l'a forcée à développer cette stratégie de survie en vue d'obtenir la citoyenneté dont elle a besoin. Plusieurs femmes ont expérimenté les mêmes contraintes. C'est le cas de Cindy, 29 ans, qui déclare lors de la recherche de terrain de Kiwanuka (2010):

“I had no alternative being in a foreign place, no job, no one to turn to, no money. So I had to accept this man even if I would not have done so if I were in my country, but I needed him to help me out in terms of survival...that was my only concern. Since he was born here, and had hinted on marrying me and changing my status, I thought he was the perfect person to help me get my papers...” (Cindy, 29 ans, citée dans Kiwanuka, 2010: 167).

Ces paroles font écho à celles de Waris Dirie à propos de sa situation et de son mariage célébré en Angleterre. Ces stratégies favorisent l'agentivité de ces femmes immigrantes, malgré les contraintes qui les accompagnent. Elles sont parfois dangereuses ou

liées à la violence mais les moyens de ces femmes étant très limités elles représentent tout de même, par des pratiques de contournement, une forme de pouvoir exercé sur leur vie.

À la suite des exemples qu'elle présente dans son article «Le genre est au cœur des migrations», Morokvasic (2010) déclare : « On a vu ici que les femmes migrantes cherchent à tirer avantage des attributions qui les handicapent. Elles parviennent à des compromis évitant la confrontation directe ou le rejet des valeurs et de l'ordre traditionnel. » (116) Dirie s'est retrouvée seule en Angleterre sans aucun réseau social pour l'aider. Si elle accepte d'épouser un Anglais, c'est pour éviter son expulsion du pays. Elle se sert des moyens à sa disposition afin d'améliorer ses conditions de vie à long terme. La violence conjugale est rendue possible dans son cas, entre autres, par les violences institutionnelles et certaines politiques ethnocentriques anglaises. Il s'agit donc d'une violence privée, indissociable de violences publiques. Guillaumin (1978ab) soutient que l'appropriation privée se nourrit de l'appropriation publique et des politiques y étant rattachées. Dans le témoignage de Dirie, on voit très bien comment elles s'entremêlent et se complètent.

Cet entremêlement des violences n'est évidemment pas l'apanage de l'Europe. Dirie a également été confrontée à des violences privées favorisées par la structure dans son pays d'origine dont l'excision et le mariage forcé à un très jeune. En l'obligeant à se marier à un vieil homme, sa famille, son père surtout, ignore son individualité et enfreint sa liberté de choix et d'action. Or, les États ne légifèrent que rarement ou pas du tout dans ce genre « d'ententes », ce qui nuit le plus souvent aux femmes<sup>73</sup>.

---

<sup>73</sup> Immigration and Refugee Board of Canada, *Somalie : fréquence des mariages forcés ou arrangés en Somalie; conséquences encourues par une femme qui refuse un mariage forcé ou arrangé*, 20 Septembre

Faute de temps et d'espace, je n'ai pu aborder que trois des formes d'appropriation qui ont jalonné le parcours de Dirie. Il aurait été intéressant d'analyser aussi la situation de femme immigrante en sol européen ainsi que les difficultés qu'elle a connues face aux questions de citoyenneté. Il aurait également été enrichissant d'approfondir son parcours de domestique lorsqu'elle vivait chez son oncle et sa tante, ou encore de faire les liens entre les violences sexuelles qu'elle a vécues et les analyses de Guillaumin. Sa vie est parsemée d'obstacles, comme pour la plupart des femmes. Par contre, son origine, la couleur de sa peau ainsi que son statut social auront contribué [sic] à en complexifier davantage certains aspects, *vu le peu de valeur sociale attribuée à ceux-ci*, particulièrement en contexte étranger (mon emphase).

### **Le caractère transactionnel de l'appropriation des femmes**

---

Les expressions de l'appropriation que décrit Guillaumin (1978a) soit : l'appropriation du temps, des produits du corps, l'obligation sexuelle, ainsi que la charge physique des membres du groupe, ont fait partie du vécu de Dirie. Ces expressions se retrouvent dans l'une ou l'autre des formes présentées dans cette thèse, soit l'excision, le mariage forcé et la pression de l'idéal féminin. L'analyse de ces expériences a permis de mieux comprendre les réalités complexes des femmes à l'échelle internationale. Si seuls les hommes pauvres peuvent être marchandisés, les femmes de toutes conditions peuvent l'être et souvent par leur famille même. Leur valeur est sujette à changement en fonction de

---

2007, SOM102612.EF, accessible via: <http://www.unhcr.org/refworld/docid/47d651c4c.html> [Consulté le 8 avril 2012]

certaines critères, surtout attributifs à leur virginité, beauté, classe sociale et à leur disponibilité. À travers les mutilations génitales féminines, le mariage forcé et l'imposition de diktats de féminité et d'apparence corporelle, ce caractère transactionnel, devient visible. Cette réification est imbriquée aux expériences d'appropriation, les femmes ayant été et continuant à être échangées par les hommes (Lévi-Strauss, 1949) parce qu'elles font partie d'une classe dominée. Leur appropriation est matérielle et institutionnelle, ces formes ne peuvent être dissociées l'une de l'autre. La marchandisation du corps et de la sexualité des femmes est caractéristique d'une société patriarcale hétéronormative et constitue la majorité des profits engrangés par la florissante industrie du sexe, notamment (Poulin, 2005<sup>74</sup>). Avec la montée du néo-libéralisme, les formes d'appropriation et leur intensité ont pris des tangentes nouvelles renforçant la réification des femmes. Bozon (2001) considère la sexualité comme étant une construction sociale basée sur une hiérarchie, subordonnant les femmes aux hommes en tant qu'objets de désir sexuel : « Si la reproduction et la sexualité contribuent autant à la construction traditionnelle des rapports de genre, c'est qu'elles sont une des expériences et des représentations les plus universelles de l'« objectivation » symbolique des femmes » (Bozon, 2001 : 176). Cette perspective concorde avec celle de Guillaumin sur l'appropriation des femmes (1978ab) et pointe bien les limites du statut citoyen des femmes lorsqu'elles en ont un. C'est par l'approfondissement de cette conséquence que nous concluons l'examen des formes de leur appropriation mené dans cette thèse à partir du témoignage de Waris Dirie.

---

<sup>74</sup> Les revenus mondiaux estimés de la prostitution s'élevaient à 60 milliards d'euro en 2002, et ceux de la pornographie à 52 milliards. Plus de 90% des « offreur-euse-s de service » seraient des femmes (Poulin (2005,8).

En guise d'ouverture à la conclusion de cette thèse, j'aborderai brièvement la question de la citoyenneté. Je souhaite soulever ce sujet parce qu'il s'est imposé comme la direction la plus porteuse pour poursuivre la réflexion engagée dans ma thèse. Mon objectif est d'établir des ponts entre l'analyse et la pratique suivant une approche encouragée dans le domaine des études féministes. Anne-Marie Daune-Richard, spécialiste des questions portant sur la citoyenneté, a mis en relief l'importance de l'individualité dans le discours démocratique des sociétés modernes : elles se basent à partir de l'individu. Cette sociologue a examiné les rapports liant citoyenneté, individu et individualité pour en conclure que le citoyen représenté dans les discours des sociétés démocratiques actuelles est avant tout un individu. « Or, dans les philosophies sociales et politiques qui sont au principe de la construction des sociétés modernes, la définition de l'individualité s'est opposée à celle de la féminité » (Daune-Richard, 2008 : 39). Elle présente le concept de liberté comme étant celui autour duquel gravite la notion d'individu, dans la philosophie des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Selon Locke, philosophe anglais de l'époque moderne, la liberté se définit d'abord comme la « propriété de sa propre personne, de sa propre vie et donc de son propre corps » (cité dans Daune-Richard, 2008 : 40). Un autre pilier de cette liberté est l'autonomie économique, comme l'a identifié Lister (2003), qui assure « l'individualité et l'autonomie individuelle ». Pour Lister, l'autonomie s'articule autour de deux notions primordiales : « l'intégrité physique » et « l'indépendance économique » (Lister, 2003). Souvent dépourvues de ces deux notions, ceci explique pourquoi, de manière généralisée, les plus pauvres de la planète sont des femmes et qu'elles font l'objet du plus grand nombre

d'agressions. Comme l'article de Lieber (2002) le révèle, les violences publiques et privées touchent les femmes de manière généralisée. Que ce soit à travers des « brimades », du harcèlement public (sifflements, pincements ou autres, faisant partie des désagréments quotidiens des femmes) ou des violences physiques, les femmes sont agressées à différents degrés dans toutes les sociétés. Elles sont de plus tenues responsables de leur conduite et leur manière de se présenter et de se représenter. Ces agressions se vérifient dans des contextes les plus diversifiés et sont récurrentes. Elles touchent par contre vigoureusement les femmes les plus pauvres, qui peuvent se retrouver dans des situations plus à risques, comme lors de la migration ou par l'occupation d'emplois clandestins liés au « *care* » ou au travail du sexe par exemples (Morokvasic, 2010; Falquet, 2010; Kiwanuka, 2010). Le concept de « féminisation de la survie » expliqué par Saskia Sassen en est un autre exemple. Elle affirme que [...] la catégorie de femme migrante se révèle être l'équivalent systémique du prolétariat expatrié » (2010 : 38).

Des féministes comme Sylvia Walby (2000), Ruth Lister (1997, 2003), Okin (1989, 2000) et Carole Pateman (1983;1988;1991) ont contribué à critiquer les théories libérales sur la citoyenneté et ont développé des théories ou posé un regard critique propre sur le concept de citoyenneté en remettant la dimension sexuée au cœur des interrogations politiques. Ruth Lister (1997) par exemple montre comment la notion de citoyenneté résulte des constructions et des interprétations de concepts essentialistes, tant pour les « femmes que pour les hommes » et comment elle est orientée et structurée par ces idéologies, le corps jouant un rôle primordiale dans ces interprétations.

Elle soutient que [...] la citoyenneté des femmes peut être mise en danger par la violence sexuelle et ses corollaires, le harcèlement sexuel et les représentations sexuelles pornographiques ou avilissantes. Les expériences corporelles des femmes

tendent encore à être construite comme problématiques, anormales ou, en ce qui concerne le champ politique, comme une barrière à la citoyenneté » (Lister, 1997 : 71).

Or, Waris Dirie ne peut jouir d'aucun des facteurs cités plus haut assurant l'autonomie. Elle a été dépossédée de son corps, très pauvre pendant plus des vingt premières années de sa vie, elle a été étrangère, puis sans papiers. Puisque pour les femmes de toutes les sociétés, particulièrement les femmes pauvres et les femmes racisées, ni l'équité ni l'égalité n'est encore acquise, ce qui les prive d'une individualité au même titre que les hommes et a un impact important quant à leur « citoyenneté ». Les expériences de Dirie représentent des contraintes importantes qu'elle réussit à surmonter, ce qui fait d'elle un modèle au sens premier du terme. C'est une combattante qui a su se servir de certaines opportunités afin non seulement d'améliorer sa propre vie, mais également celle d'autres femmes. Sa capacité à agir, à se mobiliser pour dénoncer l'excision/MGF démontre une agentivité, un contrôle qu'elle a acquis malgré tout, sur sa vie. Sa résistance à l'excision, son refus d'épouser l'homme choisi par son père, son combat pour survivre dans le désert et plus tard, dans une ville étrangère, ses tentatives d'étudier en cachette lorsqu'elle était domestique et le courage qu'elle a eu pour écrire *Fleur du désert* reflète sa grande résilience.

Le témoignage de Dirie m'a permis d'effectuer des recherches sur les formes d'appropriations auxquelles sont confrontées les femmes africaines migrantes et européennes. Il apparaît clair que les expériences de Dirie rejoignent le vécu d'un nombre incalculable de femmes à travers le monde et qu'un nombre de plus en plus important dénonce. L'analyse des trois thèmes les plus présents dans *Fleur du Désert* illustre le

caractère patent de l'appropriation qu'elle a vécu. Parmi les autres femmes qui ont pu servir de modèles aux autres par leur courage pensons à Taslima Nasreen, Malala Yousafzai, Ayann Hirsi Ali, Irshad Manji et Nojoud Ali. Leur critique de leur situation ou de celle des femmes autour d'elles et leur résistance à celle-ci entre autres en agissant contre les mécanismes entretenant une dissymétrie dans les rapports de pouvoir, est porteuse d'espoir. Partout, la citoyenneté des femmes est encore restreinte par la contrainte, voire la violence. L'appropriation des femmes a fait en sorte qu'elles ont été et sont encore parfois exclues des sphères de pouvoir.

De fait, les conceptualisations et conceptions de la citoyenneté en Europe ont été imaginées de manière androcentrique en prenant comme sujet général l'homme blanc, hétérosexuel de la classe moyenne (Lieber, 2002 : 41). Tant que les formes d'appropriation présentées persistent, il n'y aura pas de citoyenneté égale pour tou-te-s, femmes comprises. Elle sera réservée à un cercle restreint, car l'appropriation de quelques groupes sociaux limite aux seuls autres l'accès à l'individualité, à l'autonomie et à la liberté pensée à la base des sociétés dites démocratiques. Sans une pleine individualité, autonomie et liberté, il demeure difficile pour les « dominé-e-s » d'exiger et faire valoir leurs droits. L'accès effectif des femmes à la citoyenneté, surtout celles vivant de multiples formes de discriminations et d'exclusions comme les femmes noires, migrantes, non éduquées, etc., est donc questionnable. Ce qui maintient cette structure permettant des appropriations bien réelles, est lié au caractère prétendument naturel de ces signifiants permettant ces discriminations et ces exclusions (Guillaumin, 1978b).

Les hommes étant naturellement qualifiés pour fonder la société, les femmes étant naturelles tout court et qualifiées pour rien du tout d'autre qu'exprimer cette nature, il en résulte que dès qu'elles ouvrent la bouche ce ne peut être qu'une

menace venue du fond de la Nature, une menace contre l'entreprise hautement humaine qu'est la société, laquelle appartient aux hommes qui l'ont inventée et la dirigent en la protégeant de toutes les entreprises venues de la menaçante Nature, dont cette espèce spécifique que sont «les femmes » (26).

Les signifiants raciaux en sont d'autres exemples (Guillaumin, 2002).

Malgré les avancées très importantes en matière de droits et d'égalité partout dans le monde et dans divers domaines, dont celui de l'éducation et du travail, des reculs ont été observés au cours des dernières décennies. Les féministes, dans les années 1960 et 1970, ont transformé par leurs revendications, actions et détermination, la vie sociale des femmes (Clair, 2012). Désormais, des femmes de différentes classes et provenances se mobilisent et édifient des projets émancipateurs. Malgré tous ces progrès et toutes ces initiatives, les formes d'appropriation, comme celles explorées dans cette thèse persistent et freinent leur pleine égalité citoyenne. Les femmes, dont moi-même, acceptons et entretenons également certaines barrières. Nous adhérons toutes avec plus ou moins de lucidité au monde qui nous entoure. Dirie est consciente de certaines choses, mais reste aveugle sur d'autres. Cette « colonisation interne » (Lazzarato, 2007) est si profonde et si ancrée que nous intégrons toutes certains comportements prescrits, même s'ils sont en notre défaveur. Ce peut être par peur de ne pas plaire, par banalisation, par force, par facilité ou pour survivre.

Cette thèse m'a permis de constater qu'il nous faudra demeurer conscientes des facteurs « appropriants » et solidaires si nous voulons construire une société sans citoyennes et citoyens de seconde classe. De nombreuses féministes, surtout matérialistes, considèrent qu'il faut éliminer les catégories sociales si on veut bâtir une société plus juste. Selon Françoise Collin, la solution ne réside pas dans le principe des droits égaux pour les hommes et les femmes, mais dans la dissolution des catégories « hommes » et « femmes »,

comme l'aurait permis la révolution marxiste pour les catégories des capitalistes et des prolétaires (Collin, 2005 : 30).

Cette idée part du postulat que tous les êtres humains sont égaux, autonomes et qu'ils partagent une raison équivalente. Toute assertion de particularisme nourrit l'idée qu'il y a une complémentarité entre les différents groupes et classes distinctes et renforce les possibilités de hiérarchisation. Ainsi toutes spécificités attribuables aux femmes, construites socialement, justifient leur subordination :

[...] que ce soit comme objets sexuels à travers la longue histoire de la « contrainte à l'hétérosexualité » (Mathieu, 1991a, commentant une formule d'Adrienne Rich) ou comme mères en les reléguant dans la sphère domestique et en les excluant de la sphère publique. [...] La raison n'a pas de sexe. Et si elle a un corps, elle n'est pas ce corps : elle transcende son immanence par la liberté (Beauvoir, 1949). L'exigence d'égalité comporte pour les filles comme pour les garçons l'accès identique, et dans des conditions identiques, à toutes les formes d'exercice de la vie humaine et citoyenne. La démocratie se doit de traduire dans les faits ses principes, au-delà de l'interprétation restrictive qui a été jusqu'ici la sienne. « Homme » signifie « être humain » sans exclusive. (Collin, 2005 : 31)

Mais l'abolition des catégories, en court-circuitant les mécanismes d'appropriation de certains groupes sociaux, suffirait-elle à faire advenir ce qui est considéré comme utopique par certains, soit l'égalité ? En 1978, Guillaumin, qui appelait de ses vœux cette abolition, se référait à la pleine autonomie et individualité des femmes comme à un « fantasme tragique » (1978a : 27). Depuis les années quatre-vingt, on a vu les catégories de genre, sinon de sexe, plutôt réaffirmées en Occident par nombre de militantes associées aux mouvements post-féministe, du *girl power*, *queer* ou des *femen*. Faut-il y voir un retour du bâton ou la mise en place d'une stratégie plus vaste opérant l'éclatement des catégories par leur prolifération interne ? Le témoignage de Waris Dirie ne nous permet pas de trancher, mais nous signale l'importance de réfléchir non seulement aux rapports de domination sous-

tendant les catégories de sexe, de race, de classe, etc., mais également à l'impact réel de ces catégories sur la vie concrète de nombre de femmes à l'échelle de la planète.



# Bibliographie

---

Agence de la santé publique du Canada. (2002), «Troubles de l'alimentation » (chap.6), *Rapport sur les maladies mentales au Canada*, ASPC.

Amara, Fadela et Abdi, Mohammed. (2006), *La Racaille de la République*, Le Seuil.

American Society of Plastic Surgery, données et statistiques accessibles en ligne au <http://www.plasticsurgery.org/>

Andro, Armelle, Laurence Bachmann, Nathalie Bajos, Christelle Hamel. (2011), « La sexualité des femmes : le plaisir contraint », *Nouvelles Questions Féministes*, vol. 29, n° 3, 128 p.

Arcand, Nelly. (2001), *Putain*, Paris, Seuil, coll. «Points».

Arcand, Nelly. (2004), *Folle*, Paris, Le Seuil, coll. «Points ».

Arcand, Nelly. (2007), *À ciel ouvert*, Paris, Le Seuil.

Association pour la santé publique du Québec. « Quand l'image vaut mille maux ». *Bulletin de santé publique*, mai 2012. vol.32, no. 2.

Beauvoir, Simone de. (1949), *Le deuxième Sexe*, Paris, Gallimard, tome 1 : *Les faits et les Mythes*, 395p. ; tome 2 : *L'expérience vécue*, 577p.

Ben Dridi, Ibtissem. (2004), *Le Tasfih en Tunisie. Un rituel de protection de la virginité féminine*. Préface de Michèle Cros, Paris, l'Harmattan, coll. « Histoire et perspectives méditerranéennes », 154p.

Berberick, Stephanie Nicholl. (2010), « The Objectification of Women in Mass Media: Female Self-Image in Misogynist Culture », *The New York Sociologist*, vol.5, p.1-15.

Blackburn, Marie-Ève et Jacinthe Dion. (2012), « Estime de soi et image corporelle : comprendre pour mieux intervenir », *ÉCOBES Recherche et transfert*, Cégep de Jonquière.

Bochel Guégan, Dom. (2013), « Une mannequin blanche peinte en noire, un scandale qui en dit long sur la mode », *Le Nouvel Observateur*, en ligne au : <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/793480-une-mannequin-blanche-peinte-en-noire-un-scandale-qui-en-dit-long-sur-la-mode.html>

Bordage, Anaïs. (2013), « Où sont les mannequins noires? », *Le Slate.fr*, en ligne au : <http://www.slate.fr/culture/79500/mannequins-couleur-magazines-feminins>

Bordo, Susan. (1993) *Unbearable Weight. Feminism, Western Culture and the Body*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press.

Bozon, Michel. (2001), « Les cadres sociaux de la sexualité », *Sociétés contemporaines*, n° 41-42, p. 5-9.

Bihr, Alain et Roland Pfeferkorn. (2002), *Hommes, femmes, quelle égalité?*, Les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 351 p.

Brisset, Claire. (2006), « Dès l'enfance... », *Le livre noir de la condition des femmes*, Christine Ockrent (dir.), Paris, XO Éditions, p. 19-34.

Carani, Marie. (2005), « Le désir au féminin », *Recherches féministes*, vol.18, n° 2, p. 9-37.

CDEACF. (2012), *Hypersexualisation des jeunes filles; un phénomène social toujours préoccupant?*, Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine, accessible en ligne au <http://cdeacf.ca/dossier/dossier-special-lhypersexualisation-jeunes-filles-phenomene>.

Clair, Isabelle. (2012). *Sociologie du genre*, Armand Collin, Paris, 125 p.

Coenen, Marie-Thérèse. (2004), « Corps de femmes : Sexualité et contrôle social », Éditions de Boeck Université, Bruxelles, 219 p.

Collin, Françoise. (2005), « Différence des sexes (théorie de la) », *Dictionnaire critique du féminisme*, 2<sup>ième</sup> édition, Hirata, H, Laborie, F, Le Doaré, H, Senotier, D. (coord.), Presses Universitaires de France, p. 26-35.

Collins, Patricia Hill. (1984), "Learning from the Outsider within: The Sociological Significance of Black Feminism Thought" in Harding 2004.

Collins, Patricia Hill. (1990), *Black Feminist Thought: Knowledge, Consciousness and the Politics of Empowerment*, New York and London, Routledge.

Conseil du Statut de la femme. (2011), *La constante progression des femmes-Édition 2011* accessible en ligne au <http://www.csf.gouv.qc.ca/modules/fichierspublications/fichier-35-1400.pdf>

Cool, Julie. (2004), « La Prostitution au Canada: un aperçu », *Division des affaires politiques et sociales, Bibliothèque du Parlement*, Ottawa.

Crenshaw, Kimberlé Williams. (1991), « Mapping the margins: Intersectionality, identity politics and violence against women », *Stanford Law Review*, n° 43, p. 1241-1298.

Csapo R, *et al.* (2010) « On muscle, tendon and high heels », *The Journal of Experimental Biology*, juillet 2010, vol. 213, p. 2582-88.

DAES. (2000), *World Marriage Patterns*, Division de la population des Nations Unies, départements des affaires économiques et sociales.

Daune-Richard, Anne-Marie. (2008), « Homme, femme, individualité et citoyenneté », *Recherches féministes*, vol.21, n° 1, p. 39-50.

Davis, Angela Yvonne. (1981), *Women, Race and Class*, London, Women's Press, 271 p.

Davis, Caroline. (1997), "Body Image, Exercice, and Eating Behavior", dans Kenneth R. Fox (dir.), *The Physical Self: From Motivation to Well-Being*, Champaign, IL, Human Kinetics, p. 143-175.

Delphy, Christine. (1998), *L'ennemi principal, tome 1: Économie politique du patriarcat*, Paris, Syllepse, « Nouvelles Questions féministes », 1998, 293 p. [rééd. d'articles publiés depuis 1970].

Delphy, Christine. (2001), *L'ennemi principal, tome 2: « Penser le genre »*, Éditions Syllepse coll., *Nouvelles Questions féministes*, Paris, 392 p.

Dirie, Waris et Cathleen Miller. (1998), *Fleur du désert*, traduction française de *Desert Flower*, Éditions Albin Michel, Paris, 279 p.

Dorais, Michel. (1988), « La politique de la marginalisation sexuelle ou l'identité déviante. Le cas de l'Homosexualité masculine et de la prostitution féminine », *Le travailleur sociale*, vol.56, n° 2, p. 54-59.

Dumont, Micheline. (2008), *Le féminisme québécois raconté à Camille*, Montréal, Les éditions du remue-ménage.

Dworkin, Andrea. (2007), *Pouvoir et violences sexiste*, Les Éditions Sysphe, Montréal, 126 p.

Erlich Michèle. (1988), *La femme blessée. Essai sur les mutilations sexuelles féminines*. Paris : L'Harmattan.

Faccioli, Patrizia. (2007), « La sociologie dans la société de l'image », *Sociétés*, n° 95, Bruxelles, p. 9-18.

Falquet, Jules. (2008), *De gré ou de force. Les femmes dans la mondialisation*, Paris, la Dispute/SNÉDIT, 214 p.

Falquet, Jules. (2010), « L'État néolibéral et les femmes. Le cas du 'bon élève' mexicain », *Le sexe de la mondialisation*, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 229-242.

Fédération Internationale de Gynécologie/International Federation of Gynecology and Obstetrics, informations et définitions accessibles via le site officiel : <http://www.figo.org/>

Ferhati, Barkahoum. (2006), « La lutte contre l'excision des fillettes et des femmes au Soudan : entre politiques volontaristes, mondialisation et résistances sociales », *REVUE Asylon(s)*, no.1, octobre, p. 1-25.

Ferhati, Barkahoum. (2007), « Les clôtures symboliques des Algériennes : la virginité ou l'honneur social en question », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, p. 169-180.

Fernandez, Marc et Jean-Christophe Rampal. (2006), « Ciudad Juárez, capitale du féminicide », « Les meurtres de femmes au Guatemala », *Le livre noir de la condition des femmes*, Christine Ockrent (dir.), Paris, XO Éditions, p. 164-192.

Ferrand, Annie. (2010), « La « libération sexuelle » est une guerre économique d'occupation » *Genre, sexualité et société*, n° 3, printemps, p. 1-15.

Farenga, Vincent. (2006), *Citoyen et l'autonomie dans la Grèce antique : Les individus de la scène de la justice et le droit*, Cambridge University Press, Cambridge, 602 p.

Fougeyrollas-Schewbel, Dominique, Lépinard, Éléonore, Varikas, Eleni. (2005), « Introduction », *Cahiers du genre*, n° 39, p. 5-12.

Fougerollas-Schwebel, Dominique. (2005), « Travail domestique », *Dictionnaire critique du féminisme*, 2<sup>ème</sup> édition, Hirata, H, Laborie, F, Le Doaré, H, Senotier, D. (coord.), Presses Universitaires de France, p. 248-254.

Fredriksson, Emma. (2008), *Mission Possible: A study of four autobiographies treating difficult childhoods*, Höskolan Kalmar University Press, 32 p.

Gardey, Delphine. (2005), « La part de l'ombre ou celles des lumières ? Les sciences et la recherche au risque du genre », *Travail genre et sociétés*, vol.2, n° 14, p. 29-47.

Garner, Carol. (1995), *Passing by. Gender and public harassment*. Berkeley, University of California Press, 256 p.

Garner, Steve. (2007), « Le paradigme de la « whiteness » et les identités blanches dans l'Angleterre contemporaine », *La fabrique de la race* de Michel Prum, l'Harmattan, Paris, p. 57-79.

Giabiconi, Dominique. (2005), « Filles de l'Est : construction d'une féminité racisée », *LEST 1*, p. 1-26.

Godelier, Maurice. (1982), *La production des grands hommes : pouvoir et domination masculine chez les Baruya de Nouvelle-Guinée*, Paris, Fayard.

Goffman, Erving. (1979), *Gender Advertisements*, Cambridge, Harvard University Press.

Groupe de travail provincial sur la problématique du poids (GTPPP), *Les problèmes reliés au poids au Québec : un appel à la mobilisation*, ASPQ Éditions, p. 1-30.

Guillaumin, Colette. (1978), A. « Pratique de pouvoir et idée de nature : 1. l'appropriation des femmes », *Questions féministes*, février 1978, no.2, p.5-30. B. « Le discours de la nature », *Questions féministes*, mai 1978, no.3, p. 5-28, reproduit dans Guillaumin, 1992.

Guillaumin, Colette. (1992), *Sexe, Race et Pratique de Pouvoir : L'idée de la Nature*, Paris, côté-femmes éditions, Collection Recherches, 241 p. [Textes de 1977 à 1992].

Guillaumin, Colette. (2002), *L'idéologie raciste. Genèse et langage actuel*, Paris, Éditions Gallimard, 371 p.

Haraway, Donna. (1988), "The Situated knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective", *Feminist Studies*, no.14 (3), p. 579-599.

Harding, Sandra. (1991), *Whose Science/Whose Knowledge?* Milton Keynes, Open University Press, 336 p.

Harding, Sandra. (1996), Rethinking Standpoint Epistemology: What is « Strong Objectivity », Evelyn fox Keller, Helen Longino (eds), *Feminism and Science*, Oxford University Press, p.235-248.

Harding, Sandra. (2004), *The feminist Standpoint Theory Reader*, New York and London, Routledge, 379 p.

Hartsock, Nancy. (1998). *The feminist standpoint revisited and other essays*, Boulder, Colo, Westview Press, p. 79-113.

Holland J, Ramazanoglu C, et al. (1998), *The male in the Head. Young people, Heterosexuality and Power*, London, The Tufnell Press, 231 p.

hooks, bell. (1981), *Ain't I a Woman: Black Women and Feminism*, Boston, South End Press, 205 p.

hooks, bell. (1984), *Feminist Theory: from margin to center*, Boston, MA, South End Press, 167 p.

Immigration and Refugee Board of Canada, *Somalie : fréquence des mariages forcés ou arrangés en Somalie; conséquences encourues par une femme qui refuse un mariage forcé*

ou arrangé, 20 Septembre 2007, SOM102612.EF, en ligne au:  
<http://www.refworld.org/docid/47d651c4c.html>

INED. (2004), *Mutilations sexuelles féminines en France*. Tout savoir, Fiches actualité, accessible en ligne au  
[http://www.ined.fr/fr/tout\\_savoir\\_population/fiches\\_actualite/mutilations\\_sexuelles\\_feminines\\_france](http://www.ined.fr/fr/tout_savoir_population/fiches_actualite/mutilations_sexuelles_feminines_france)

INED. (2009), *Rapport publié suite à l'enquête EXH, menée de 2007 à 2009 sur les mutilations sexuelles en France*, accessible en ligne au  
[http://www.ined.fr/fichier/t\\_telechargement/52698/telechargement\\_fichier\\_fr\\_volet\\_qualitatif\\_de\\_exh\\_rapport\\_final.pdf](http://www.ined.fr/fichier/t_telechargement/52698/telechargement_fichier_fr_volet_qualitatif_de_exh_rapport_final.pdf)

International Women's Health Program, informations et définitions accessibles en ligne au:  
[http://iwhp.sogc.org/index.php?page=about-iwhp&hl=fr\\_FR](http://iwhp.sogc.org/index.php?page=about-iwhp&hl=fr_FR)

International Women's Health Program, commentaires recueillis (confidentiels) dans le cadre du projet d'éducation sur l'excision (Female Genital Mutilation and Networking Project), en ligne au <http://iwhp.sogc.org/index.php?page=female-genital-cutting&hl>

IRCW. (2005), *Too Young to wed. Child marriage by number*. Accessible en ligne au <http://www ircw.org/>, International Center for Research on Women, Washington

Jacobs Brumberg, Joan. (1997), *The Body Project*, New York, Random House Inc, p. 27-87.

Jama, Chrisitine. (2004), «L'accompagnement sociocritique des femmes confrontées aux mariages forcés», *Revue Hommes et Migrations* « Femmes contre la violence », mars-avril, 2004, no.1248.

Jolibert, Bernard. (2007), « La Révolution française et le droit des femmes à l'instruction : Résumé d'une désillusion », *IUFM de la Réunion*, p. 108-134.

Kiwanuka, Monica. (2010), « For love of survival: migrant women's narratives of survival and intimate violence in Johannesburg », dans Palmary ET autres (dir.), *Gender and Migration. Feminist perspectives*, London, Zedbooks, p. 163-179.

Labrosse, Claudia. (2010), « L'impératif de beauté du corps féminin : la minceur, l'obésité et la sexualité dans les romans de Lise Tremblay et de Nelly Arcand », *Recherches féministes*, vol.23, no.2, p. 25-43.

Laqueur Thomas. (1993), *La fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, *Revue française de sociologie*, Paris, Gallimard, 355 p.

Lange, Marie-France. (2001), « L'évolution des inégalités d'accès à l'instruction en Afrique depuis 1960 », communication sollicitée pour le colloque international *Genre, population et développement en Afrique*, ENSEA, INED, IFORD, UEAP, Abidjan, 16-20 juillet 2001, 21 p.

Lange, Marie-France. (2001), « L'effectivité du droit à l'école en Afrique : les lieux du non-droit », communication pour le colloque *Droit(s) à l'école*, LESSOR, Université de Rennes II, Rennes, 20-21 décembre 2001, 12 p.

Laufer, Jacqueline, Mary, Catherine, Margaret, Maruani, (dir.). (2001), *Masculin-féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, Presses Universitaires de France, Sciences sociales et Sociétés, 247 p.

Lazzarato, Maurice. (2007), « Regarder et être regardé : une micro-politique de l'image », *Multitudes*, HS n° 1, p. 29-49.

Le regroupement des CALACS du Québec (RCALACS) toutes les publications sont accessibles en ligne au : <http://www.rqcalacs.qc.ca/>

Lebreton, David. (1990), *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », p. 41-126.

Lebreton, David. (1997), *La sociologie du corps*, Paris, Presses Universitaires de France, 127 p.

Le Doeuff, Michèle. (1998), *Le sexe du Savoir*, Aubier (rééd. En mars 2000 chez Champs Flammarion), Paris, 378 p.

Le Naour, Jean-Yves et Catherine Valenti. (2001), « Du sang et des femmes. Histoire médicale de la menstruation à la Belle Époque », *Clio. Histoire, femmes et sociétés [En ligne]*, 14, p. 207-229.

Lévi-Strauss, Claude. (1949), *Les structures élémentaires de la parenté*, Presses universitaires de France, Paris, 639 p.

Levy, Ariel. (2006), *Female Chauvinist Pigs: Women and the Rise of Raunch Culture*, Free Press, 256 p.

Lewin, Rosine. (2002), « Avant-propos. On revient de loin », *Corps de femmes. Sexualité et contrôle social*, Coenen, M-T (dir.), Bruxelles, De Boeck Université, p. 13-19.

Lieber, Marylène. (2002), « Le sentiment d'insécurité des femmes dans l'espace public : une entrave à la citoyenneté ? », *Nouvelles questions féministes*, vol.21, n° 1, p. 41-56.

Lim Lin, Lean. (2010), « Traite, demande et marché du sexe », *Le sexe de la mondialisation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 165-180.

Lister, Ruth. (2003), « Chapitre 1: What is citizenship? », *Citizenship: feminist perspectives*, pp. 13-42.

Lister, Ruth. (1997), "Inclusion/Exclusion: The Janus Face of Citizenship", contribution présentée au Workshop *Towards a Gendered Political Economy*, Sheffield, septembre.

Löwy, Ilana. (2006), *L'emprise du genre : Masculinité, féminité, inégalité*, La Dispute/SNÉDIT, Paris, 276 p.

Lupton, Deborah. (1994), *Medicine as Culture: Illness, Disease and the Body in Western Societies*, Londres, Routledge.

Mathieu, Nicole-Claude. (1973), « Homme-culture et femme-nature », *l'Homme*, XIII, n° 03, p. 101-113.

Mathieu, Nicole-Claude. (1991a), Quand céder n'est pas consentir. Des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie, *L'arraisonnement des femmes. Essais en anthropologie des sexes*, Paris, Éd. De l'EHESS « Les Cahiers de l'Homme », 1985b, p. 169-245, republié dans Mathieu 1991a.

Mattelart, Michèle. (2003), « Femmes et medias. Retour sur une problématique », *Réseaux*, no.120, p. 23-51.

Marshall, Thomas Humphrey. (1950), *Citizenship and Social Class*, Cambridge University Press, Cambridge, 492 p.

Marques-Pereira, Bérangère. (2005), Chapitre sur la citoyenneté dans *Le Dictionnaire critique du féminisme*, 2<sup>ème</sup> édition, dir. Helena Hirata, Françoise Laborie, Hélène Le Doaré et Daniel Senotier, Presses Universitaires de France, Paris, p. 16-21.

Martinez, Andrea. (2008), « Genre et développement : enjeux et luttes des femmes du Tiers-Monde », *Introduction au développement international*, sous la direction de Pierre Beaudet, Paul Haslam et Jessica Schafer, Presses de l'Université d'Ottawa, p. 70-86.

Mnedhi, Farid. (2012), *Une insolente désinformation algérienne*, le ral.net, Numéro du 19 novembre, en ligne au : [http://www.leral.net/Les-femmes-reclament-la-criminalisation-du-viol-et-des-abus-sexuels-sur-les-enfants\\_a1929.html](http://www.leral.net/Les-femmes-reclament-la-criminalisation-du-viol-et-des-abus-sexuels-sur-les-enfants_a1929.html)

Michel, Franck. (2006), *Voyage au bout du sexe. Trafics et tourisms sexuels en Asie et ailleurs*, Presses de l'Université Laval, Québec, 372 p.

Michel, Franck. (2007), « Sexe, tourisme et exotisme : la couleur de l'argent », *Prostitution et Société*, no. 156.

Morokvasic, Mirjana. (2010) « Le genre est au cœur des migrations », *Le sexe de la mondialisation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 105-120.

Nadotti, Maria. (2007), « Crucifixions correctes », *Politically Correct, Conjonctures*, no.44, p. 91-135.

O'Brien, Susie. (2012), « Non-pregnant models wear fake baby bumps », *The Herald Sun*, en ligne au : <http://www.heraldsun.com.au/news/opinion/non-pregnant-models-wear-fake-baby-bumps/story-fn56aaiq-1226306596513>

O'Connell, Davidson, Julia. (2001), Deuxième Congrès mondial contre l'exploitation sexuelle des enfants à des fins commerciales, Yokohama, accessible en ligne au : <http://csecworldcongress.org/fr/yokohama/background/>

Okin, Susan Moller. (1989a), *Justice, Gender, and the Family*. New York, Basic Books. 216 p.

Okin, Susan Moller. (2000), « Le genre, le public et le privé », *Genre et Politique, débats et perspectives*, Éditions Gallimard, Paris, 540 p.

Ollivier, Michèle et Tremblay, Manon. (2000), *Questionnements féministes et méthodologie de la recherche*, l'Harmattan, Paris, 256 p.

OMS. (2000), *Mutilations génitales féminines*, Aide-Mémoire no.241, Organisation Mondiale de la Santé, Genève, 4 p.

OMS. (2008), *Mutilations génitales féminines et devenir obstétrical : étude prospective concertée dans six pays africains*, Département Santé et recherche génésiques, Genève, 8 p.

OMS. (2012), *Fiches d'information de l'OMS sur la violence à l'égard des femmes. Comprendre et lutter contre la violence à l'égard des femmes*, Organisation Mondiale de la Santé et Organisation panaméricaine de la Santé, 8 p.

ONUSIDA. (2008), *La circoncision masculine sécurisée, volontaire et informée dans le cadre d'un programme de prévention du VIH*. Document d'orientation sur les droits de la personne et sur les questions éthiques et juridiques, à l'intention des décideurs, ONUSIDA, Genève, accessible en ligne au [http://data.unaids.org/pub/Report/2008/jc1552\\_circumcision\\_fr.pdf](http://data.unaids.org/pub/Report/2008/jc1552_circumcision_fr.pdf)

ONUSIDA. (2013), *Le Sida en chiffres*, ONUSIDA, Genève, accessible en ligne au [http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2013/JC2571\\_AIDS\\_by\\_the\\_numbers\\_fr.pdf](http://www.unaids.org/en/media/unaids/contentassets/documents/unaidspublication/2013/JC2571_AIDS_by_the_numbers_fr.pdf)

Organisme Droits et Secours, informations et définitions en ligne au : <http://www.droitsetrecours.org/fhtml/documentation/consentement-libre-et-eclaire.html>

Orosemane, Laura. (2012), « Pierre Foldès, l'homme qui a inventé la chirurgie réparatrice », *Slate Afrique*, accessible en ligne : <http://www.slateafrique.com/89083/pierre-foldes-chirurgie-vie-dediee-la-cause-des-femmes>

Ousmane Barry, Alpha. (2002), « Les bases théoriques en analyse du discours », *Les textes méthodologiques*, Chaire de recherche du Canada en Mondialisation, Citoyenneté et Démocratie, p. 1-35.

Oyedele, Anuforo et Pacquiao, D. (2004), "Comparative study of meanings, beliefs, and practices of female circumcision among three Nigerian tribes in the United States and Nigeria", *Journal of Transcultural Nursing*, no.15, 2, p. 103-113.

Pateman, Carole. (1983), « Feminism and Democracy », *Democratic Theory and Practice*, Cambridge University Press, Cambridge.

Pateman, Carole. (1988), *The Sexual Contract*. Cambridge, Polity Press.

Pateman, Carole. (1991), « Women and Citizenship », Contribution présentée au séminaire du Gender Group, LES, Londres.

Pheterson, Gail. (2001), *Le prisme de la prostitution*. Bibliothèque du féminisme, L'Harmattan, Paris, 216 p.

Philip, Tom. (2007), "The Model who starved herself to death", *The Guardian*, Numéro du 14 janvier, accessible en ligne au <http://www.theguardian.com/lifeandstyle/2007/jan/14/fashion.features4>

Poiret, Christian. (2005), « Articuler les rapports de sexe, de classe et interethniques. Quelques enseignements du débat nord-américain », *Revue européenne des migrations internationales*, « Femmes, genre, migration et mobilités », vol.21, no.1, p. 195-226.

Poirier, Lucie et Joane Garon. (2009), « Hypersexualisation : guide pratique d'information et d'action », CALACS Rimouski, Québec.

Poujol, René et Philippe Bernard (dir.). (2006), « Sexe, âge et publicité », *Le traitement social de la vieillesse*, Association UNIORPA, La gérontologie en actes, Sociologie travail social, Paris, L'Harmattan, 294 p.

Poulin, Richard. (2005), *La mondialisation des industries du sexe. Prostitution, pornographie, traite des femmes et des enfants*, Ottawa, l'Interligne, 431 p.

Poulin, Richard avec la coll. de Claude, Mélanie. (2008) *Pornographie et hypersexualisation. Enfances dévastées, tome II*, Ottawa, L'Interligne, 2008, 304 p.

Poulin, Richard. (2009), *Sexualisation précoce et pornographie*, Paris, La Dispute, 280 p.

Pucherová, Dobrota. (2011), “*Radical cosmopolitanism in life narratives by Somali women writers.*” International conference Viva Africa 2011, Hradec Králové, Czech Republic, June 5-6.

Réseau québécois d’action pour la santé des femmes (RQASF). (2007), *L’image corporelle des femmes, des enjeux de santé non négligeables*, Québec, p. 1-4.

Rimbaud, Christiane. (2008). Femmes d’espoir: Leur combat pour les droits de l’Homme, l’Harmattan, Paris, 241 p.

Rodgers R, Chabrol H. (2009). « L’impact de l’exposition à des images de minceur idéalisée sur l’insatisfaction corporelle chez les jeunes femmes françaises et italiennes », *L’Encéphale*, Centre d’études et de recherches en psychopathologie, Université de Toulouse-Le-Mirail, Paris, p. 262-629.

Rubin, Gayle. (1975), The Traffic in Women: Notes on the « Political Economy » of Sex », Reiter, Rayna,R (ed.), *Toward an Anthropology of Women*, New York and London, Monthly Review Press, p. 157-210.

Rude-Antoine, Edwidge. (2005), *Les mariages forcés dans les États membres du Conseil de l’Europe*, Direction générale des droits de l’homme, Division Égalité entre les femmes et les hommes, Conseil de l’Europe, Strasbourg, 135 p.

Saillant, Francine. (2007), *Identités, handicaps. Circuits humanitaires et posthumanitaires au Brésil*. La dignité pour horizon, Paris, Karthala, 412 p.

Sassen, Saskia. (2010), « Mondialisation et géographie globale du travail », *Le sexe de la mondialisation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 27-41.

Scott, Joan, W. (1998), *La citoyenneté paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l’homme*, Albin Michel, Paris, 286 p.

Serfaty-Garzon, Perla. (2003), « L’appropriation », *Dictionnaire critique de l’habitat et du logement*, sous la direction de Marion Segaud, Jacques Brun, Jean-Claude Driant, Éditions Armand Colin, Paris, p. 21-30.

Shaver, Frances M. (1993), “Prostitution a Female Crime?” dans Ellen Adelbert et Claudia Currie (dir.), *In Conflict with the Law: Women and the Canadian Justice System*, Vancouver, Press Gang Publishers, p. 153-173.

Shaver, Frances M. (1996), “Traditional Data Distort Our View of Prostitution”, notes pour panel intitulé “Demystifying Sex Work”, When Sex Works, International Conference on Prostitution and Other Sex Work, Université du Québec à Montréal, septembre 1996, p. 27-29.

Sosa-Sanchez, Itzel A. (2010), « Les inégalités sociales et la santé sexuelle et reproductive au Mexique : entre la médicalisation et l'exclusion sociale », *Recherches féministes*, vol.23, n° 2, p. 143-163.

Spitzack, Carole. (1990), *Confessing Excess: Women and the Politics of Body Reduction*, Albany, New York, University of New York Press, 200 p.

Stolz, Joëlle. (1998), « Le Burkina Faso fait reculer l'excision », *Le Monde diplomatique*, numéro de Septembre 1998, accessible en ligne au : <http://www.monde-diplomatique.fr/1998/09/STOLZ/10970>

Tabet, Paola. (2004), *La grande arnaque. Sexualité des femmes et échange économico-sexuel*, Bibliothèque du féminisme, L'Harmattan, Paris, 207 p.

Tabet, Paola. (2001), « La grande arnaque. L'expropriation de la sexualité des femmes », *Actuel Marx*, n° 30 (Rapports sociaux de sexe), sept. 2001.

Tabet, Paola. (1998), *La Construction sociale de l'inégalité des sexes. Des outils et des corps*, L'Harmattan, Paris, 208 p.

Talahite, Fatiha. (2010), « Genre, marché du travail et mondialisation », *Le sexe de la mondialisation*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques, p. 43-56.

Travailliot, Yves. (1998), *Sociologie des pratiques d'entretien du corps : l'évolution de l'attention portée au corps depuis 1960*, Paris, Presses de L'université de France, 235 p.

Treiner, Sandrine. (2006), « Combat. Pierre Foldès. La chirurgie contre l'excision », *Le livre noir de la condition des femmes*, sous la direction de Christine Ockrent, XO Éditions, p. 215-222.

UNECA. (2009), *Rapport sur les femmes en Afrique 2009*, Commission économique pour l'Afrique, Éthiopie, accessible en ligne au : [http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/rapport\\_femmes\\_09\\_fre\\_fin.pdf](http://www.uneca.org/sites/default/files/publications/rapport_femmes_09_fre_fin.pdf)

UNFPA. (2012), *Marrying Too Young*, New York, UNFPA, p. 1-76.

UNFPA. (2013), *La mère-enfant, face aux défis de la grossesse chez l'adolescente. État de la population mondiale 2013*, Division de l'information et des relations extérieures de l'UNFPA, Fonds des Nations Unies pour la population, New York, 132 p.

UNICEF. (2001), Centre de recherche Innocenti, *Le mariage précoce*, Florence, 30 p.

UNICEF. (2007), *Tableau indicatif sur l'évolution des mariages forcés selon les pays*, accessible en ligne au : [http://www.UNICEF.org/french/progressforchildren/2007n6/index\\_41848.htm](http://www.UNICEF.org/french/progressforchildren/2007n6/index_41848.htm)

ONU. (2002), *Un monde digne des enfants. Déclaration*, Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour les enfants et les conflits armés, accessible en ligne au <http://childrenandarmedconflict.un.org/keydocuments/french/aworldfitforchil10.html>

UNICEF. (2005), Centre de recherche Innocenti, *Stratégie coordonnée pour l'abandon de l'excision/mutilation génitale féminine en l'espace d'une génération*, Florence, 56 p.

UNICEF. (2008), *Maternal and Newborn Health. State of the World's Children*, New York, 168 p.

UNICEF. (2011a), "Child Marriage", UNICEF, Information Sheet, [http://www.UNICEF.org/india/Child\\_Marriage\\_Fact\\_Sheet\\_Nov2011\\_final.pdf](http://www.UNICEF.org/india/Child_Marriage_Fact_Sheet_Nov2011_final.pdf) [Consulté le 3 août 2013].

UNWOMAN, informations et rapports accessible en ligne sur le site officiel au : [unwoman.com](http://unwoman.com)

Vinette, Sophie. (2001), « Image corporelle et minceur : à la poursuite d'un idéal éluif », *Reflets*, vol.7, no.1, printemps 2001, p. 129-152.

Weil-Curiel, Linda. (2006), « L'excision en France », *Le livre noir de la condition des femmes*, Christine Ockrent (dir.), XO Éditions, p. 195-214.

Walby, Sylvia. (2000), « La citoyenneté est-elle sexuée? », *Genre et Politique, débats et perspectives*, Éditions Gallimard, Paris, 540 p.

Walby, Sylvia. (1988), « Gender Politics and Social Theory », *Sociology* 22, n° 2, p. 215-232.

Walby, Sylvia. (1990), *Theorizing Patriarchy*, Oxford, Blackwell, 229 p.

Wattan, El et Sellal, Nesrine. (2013), « Quand la virginité devient une affaire de police », *Courrier international*, Numéro du 20 mai, accessible en ligne au : <http://www.courrierinternational.com/article/2013/05/20/quand-la-virginite-devient-une-affaire-de-la-police>

Wittig, Monique. (1980), « On ne naît pas femme », *Questions féministes*, no.8, Édition de mai, p. 75-84.

Wolf, Naomi. (1991), *The Beauty Myth. How Images of Beauty Are Used Against Women*, New York, William Morrow and Company inc., 368 p.

Ziff, Sara. (2012), "The Ugly truth of fashion's model behavior", *The Guardian*, Numéro du 13 février, accessible en ligne au <http://www.theguardian.com/commentisfree/cifamerica/2012/feb/13/ugly-truth-fashion-model-behavior>

Ziff, Sara. (2012), "Fashion's Child Models : more than a minor issue", *The Guardian*, Numéro du 17 février, accessible en ligne au <http://www.theguardian.com/commentisfree/cifamerica/2012/feb/17/fashions-child-models-more-than-minor-issue>

### **Documentaires et vidéos:**

*Le Clitoris, ce cher inconnu* (2005) de Michèle Dominici, Variety Moszinski et Stephen Firma, Coproduit par Cats& Dogs, Sylicone et Arte France, 59 min.

*Looks aren't everything, believe me I'm a model*, Ted talks avec Cameroun Russell, ancienne mannequin, Filmé en octobre 2012, accessible en ligne au [http://www.ted.com/talks/cameron\\_russell\\_looks\\_aren\\_t\\_everything\\_believe\\_me\\_i\\_m\\_a\\_model](http://www.ted.com/talks/cameron_russell_looks_aren_t_everything_believe_me_i_m_a_model)

*Girl Model* (2011) de David Redmon et Ashley Sabin, Coproduit par Marcy et Robert Garriott, 78 min.

*Picture Me : A model's Diary* (2009) de Sara Ziff et Ole Schell, 25 th Frame et Digital Bazzoka, 82 min.

### **Références pour les images :**

Les images sont toutes accessibles par le site officiel de *Desert Flower* au [www.desertflowerfoundation.org/en](http://www.desertflowerfoundation.org/en) et montrent Dirie à différents moments de sa carrière.

### **Autres sites consultés et mentionnés dans la thèse :**

\*Tous les sites furent consultés entre septembre 2011 et avril 2014.

Amnesty international :  
<http://www.amnesty.be/doc/nos-campagnes-beta/violences-contre-les-femmes-649/droits-des-femmes/informations-en-bref/Seize-jours-d-action-contre-la>

Banque Mondiale :  
<http://microdata.worldbank.org/index.php/catalog/51>

[http://donnees.banquemondiale.org/pays/somalie#cp\\_wdi](http://donnees.banquemondiale.org/pays/somalie#cp_wdi)

[www.bellymake.com](http://www.bellymake.com)

[www.blaguebook.com/blague/blonde](http://www.blaguebook.com/blague/blonde)

[www.botox.com](http://www.botox.com)

<http://www.britannica.com/EBchecked/topic/366152/marriage>

[www.cosmopolitain.com](http://www.cosmopolitain.com)

<http://www.desertflowerfoundation.org/en/>

<http://gss.revues.org/1413>, [http://www.rtb.be/info/monde/detail irak-quand-la-justice-ordonne-des-tests-de-virinite-a-l-hopital?id=7799707](http://www.rtb.be/info/monde/detail_irak-quand-la-justice-ordonne-des-tests-de-virinite-a-l-hopital?id=7799707)

[www.histoire-drole.net/blagues/blondes/](http://www.histoire-drole.net/blagues/blondes/)

<http://www.imdb.com/title/tt1054580/releaseinfo?ref =tt ov inf><http://www.imdb.com/title/tt105458/releaseinfo?ref =tt ov inf>

[Le Monde :](#)

[http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/07/06/rapport-onu-femmes-un-pays-sur-deux-ne-condamne-pas-le-viol-conjugal 1545277 3224.html#](http://www.lemonde.fr/societe/article/2011/07/06/rapport-onu-femmes-un-pays-sur-deux-ne-condamne-pas-le-viol-conjugal_1545277_3224.html#)

[L'Express.fr:](#)

[http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-devoir-conjugal-tu-honoreras 1083055.html](http://www.lexpress.fr/actualite/societe/le-devoir-conjugal-tu-honoreras_1083055.html)

[www.lipo.ca](http://www.lipo.ca)

[L'Orient du jour :](#)

<http://www.youtube.com/watch?v=iL5fZY43cl4&noredirect=1>

[www.nellyarcand.com/pages/biographie.php](http://www.nellyarcand.com/pages/biographie.php)

<http://www.studymode.com/essays/Desert-Flower-5539.html>

<http://www.studymode.com/essays/Desert-Flower-1441716.html>

<http://wwwstudymode.com/essays/Female-Genital-Mutilation-Essay-314212.html>

[www.pirellical.com/thecal/home.page](http://www.pirellical.com/thecal/home.page)

[http://www.vatican.va/holy\\_father/leo\\_xiii/encyclicals/documents/hf\\_l-xiii enc 10021880 arcanum fr.html](http://www.vatican.va/holy_father/leo_xiii/encyclicals/documents/hf_l-xiii_enc_10021880_arcanum_fr.html)

[www.victoriasecret.com](http://www.victoriasecret.com)